



المعهد الملكي للثقافة الأمازيغية
ⵎⴰⴳⵣⴰⵏ ⵏ ⵓⵎⵎⴰⵔ ⵏ ⵓⵎⵎⴰⵔ ⵏ ⵓⵎⵎⴰⵔ
INSTITUT ROYAL DE LA CULTURE AMAZIGHE

ⵎⴰⴳⵣⴰⵏ ⵏ ⵓⵎⵎⴰⵔ *Asinag*

ⵝⵓⵍⵓⵎⵓⵙⵉⵏⵓⵙ – *Asinag*

Revue de l'Institut Royal de la Culture Amazighe

Numéro 15 – 2020

ⴰⴳⴷⴰⴳ-Asinag est une revue scientifique et culturelle marocaine dédiée à l'amazighe avec ses composantes linguistique et civilisationnelle. Elle est plurilingue et multidisciplinaire et comprend des dossiers thématiques, des articles, des entretiens, des comptes rendus, des résumés de thèses, des créations littéraires et des chroniques bibliographiques. La revue Asinag-Asinag est dotée d'un comité scientifique et ouverte à la communauté scientifique nationale et internationale.

© IRCAM
Dépôt légal : 2008 MO 0062
ISSN : 2028-5663
..... – Rabat 2020

Sommaire

Présentation	7
Alou Ag Agouzoum	
Problématique de l'introduction des langues maternelles dans le système éducatif. L'expérience malienne.....	11
Valeria Argiolas	
Un état des études sur l'action du substrat/adstrat « libyque » en sarde : problèmes et méthodes.....	33
Fatima Chibli et Karim Bensoukas	
Assimilation des coronales, épenthèse et spirantisation en tamazight (parler des Ayt Sgougou)	63
El Gholb L'houssaine	
Le passif en amazighe. Synthématique et combinabilités morphologiques	103
Larbi Moumouch	
Littérature et enseignement : quelle littérature amazighe enseigner ?	131
Résumés de thèses	145

Présentation

La quinzième livraison de la revue *ⵝⵓⵍⵓⵎⵓⵏ-Asinag* englobe huit articles qui relèvent tous de la rubrique *varia*. Cinq de ces contributions sont en français, les trois autres en langue arabe. Indépendamment de la langue de rédaction, les contributions s'inscrivent dans plusieurs champs disciplinaires des sciences humaines et sociales : linguistique, didactique, littérature, histoire et anthropologie.

Le volet réunissant les articles en français compte trois textes en linguistique : diachronie (Argiolas), phonétique/phonologie (Chibli et Bensoukas) et morphosyntaxe (El Gholb), et deux contributions sur la littérature (Moumouch) et l'enseignement (Ag Agouzoum).

Alou Ag Agouzoum aborde, dans le texte qui ouvre le volet latin, l'expérience du Mali en matière d'intégration des langues maternelles dans le système éducatif. Il retrace, données factuelles et statistiques à l'appui, les réalisations du Mali en faveur des langues nationales depuis son accession à l'indépendance. L'auteur souligne, cependant, les limites de la politique adoptée, l'intégration dans le système éducatif n'étant pas consolidée par la promotion des langues en question. Aussi s'interroge-t-il sur la finalité de l'introduction de ces langues dans le système éducatif malien.

Se plaçant dans une perspective diachronique, Valeria Argiolas s'intéresse aux études sur l'influence linguistique « méditerranéenne », dont le fonds constitue une sorte de substrat pour les langues parlées dans le pourtour méditerranéen. L'étude révèle l'apport, en la matière, de la linguistique romane durant la première moitié du XX^{ème} siècle et fait remarquer, toutefois, que ces travaux présentent quelques fragilités quant à la méthode adoptée, les correspondances établies ne pouvant pas résister à l'analyse et aux lois phonétiques. Par contre, les travaux des linguistes Terracini, Bertoldi, Wagner, Hubschmid et Serra ont marqué un tournant en invoquant dans leurs analyses l'action d'un état ancien de l'amazighe (berbère) sur le latin parlé en Sardaigne.

Dans le cadre de la théorie de l'optimalité, Fatima Chibli et Karim Bensoukas traitent du processus de l'assimilation progressive et totale dans le parler amazighe d'Ayt Sgougou (Moyen Atlas). Les deux aspects du processus d'assimilation étudié se limitent aux consonnes coronales : l'assimilation des consonnes *l* et *n* et celle des consonnes *r* et *l*. Différentes contraintes de fidélité entrent en jeu, la plupart sont dominées par la

contrainte ASSIM. Le processus interagit avec la voyelle épenthétique et la spirantisation. La sous-application de la voyelle épenthétique déclenche l'assimilation, et la sous-application de l'assimilation déclenche la spirantisation, ce qui crée un certain degré d'opacité.

L'article d'Elhoussaine El Gholb étudie les morphèmes dérivationnels du passif en amazighe, leur distribution et leur comportement. L'étude relève les différentes possibilités d'agencement des morphèmes et leur comportement morphologique dans le cadre des compatibilités et combinabilités dans le syntème passif. Le processus affecte les différents types verbaux et s'effectue à partir d'une base autour de laquelle se forment les syntèmes à valeurs différentes. L'opération synthématique s'effectue par l'ajout d'un préfixe qui apporte à la base verbale initiale un changement morphosémantique et structurel.

L'article de Larbi Moumouch traite de la problématique de l'enseignement du texte littéraire dans un contexte bien particulier : celui de l'amazighe, langue à tradition orale et d'introduction récente dans le système éducatif. Pour ce, l'auteur interroge le manuel scolaire de cette langue tout en posant comme question théorique l'identité de cette littérature : s'agit-il d'enseigner la littérature orale, ses genres et ses formes ou la néo-littérature toute récente, mais qui ne cesse de gagner du terrain. Moumouch conclut que l'enseignement de la littérature orale n'est pas envisageable sans les éléments constitutifs de sa performance. Quant à celui de la néo-littérature, il n'en demeure pas moins problématique : délimitation du champ, choix des textes et des auteurs, approches, objectifs et compétences à développer. A cela s'ajoute, pour l'auteur, la difficulté de l'élaboration d'un nouveau dispositif susceptible de donner une place au fait littéraire.

Le volet arabe, quant à lui, comprend trois articles qui portent sur l'enseignement (Ichou), l'histoire (Naji et Badaoui) et l'anthropologie (Ouassou). Ce volet s'ouvre par l'article de Benaissa Ichou qui questionne le modèle adopté pour la formation des enseignants de l'amazighe au primaire dans les Centres Régionaux des Métiers de l'Éducation et de la Formation (CRMEF). L'auteur s'interroge sur l'efficacité du modèle formatif adopté dans ces centres et sur ses capacités à répondre aux exigences de la professionnalisation. Pour ce, Ichou a opté pour l'approche didactique professionnelle qui privilégie la planification et l'ingénierie de la formation, deux concepts fondamentaux pour la politique de formation. D'un autre côté, l'auteur exploite la technique de l'analyse des documents régissant le dispositif de formation et d'habilitation des enseignants de langue amazighe dans les Centres Régionaux des Métiers de l'Éducation et de la Formation.

Dans son article, Khalid Ouassou analyse l'une des composantes du mouvement féminin qui a réussi, selon l'auteur, à allier l'aspect culturel et

celui du genre. Pour étayer le postulat de la double souffrance de la femme amazighe, l'auteur convoque d'abord les soubassements théoriques qui expliquent l'émergence du mouvement. Vient ensuite l'analyse du contexte qui a permis la naissance du mouvement étudié. C'est sur la base de ces éléments que l'auteur tente d'en comprendre les origines et les expliquer. Un intérêt particulier est accordé aux spécificités de la dynamique observée, laquelle se traduit à travers les symboles, la langue et le droit coutumier. Cependant, bien que le point focal du mouvement féminin soit la dimension amazighe, les autres aspects inhérents aux mouvements de ce genre ont été également abordés.

Halima Naji et Brahim Badaoui se sont intéressés à l'histoire de Beni Mellal. L'actuelle ville était, historiquement, associée à la vaste région de Tadla, mentionnée dans bien des sources historiques et géographiques sur le Maroc. Le territoire bénéficie de potentialités naturelles et géographiques importantes qui sont autant de facteurs favorables à l'occupation et à l'installation humaine ; d'où la coexistence et la cohabitation de populations et de tribus d'origines et de cultures différentes. Tous ces facteurs humain, géographique et culturel ont conféré à cette région un rôle de premier plan dans l'histoire du Maroc médiéval. Aussi les auteurs s'attellent-ils à retracer les périodes historiques qu'a connues Béni-Mellal, au sein du Tadla, région dont elle fait partie.

Dans le volet *Comptes rendus*, El Ouafi Nouhi présente l'ouvrage de Khadija Bajji rédigé en arabe et intitulé : الحلبي في عقود النكاح السوسية، دراسة معجمية إحصائية [Les bijoux dans les actes de mariage au Souss. Etude de statistique lexicale]. Ce travail inventorie les termes relatifs au champ lexicosémantique des bijoux attestés dans les différents actes notariaux étudiés.

La rubrique *Résumés de thèses* présente trois thèses de Doctorat, soutenues à la Faculté des lettres et des Sciences Humaines d'Oujda en 2017, l'Université d'Aix-Marseille en 2018 et à l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco, Paris) en 2019, respectivement, par Mohamed Saddouki, Ramdane Touati et Alou Ag Agouzoum. La première thèse porte le titre : *Etude morphosyntaxique de l'adverbe en amazighe (Parler des At Iznassen)*. L'auteur y présente le fonctionnement syntaxique et morphologique des unités de la classe adverbiale. La seconde thèse traite de *la normalisation polynomique d'une langue fortement dialectisée et fragmentée : l'aménagement lexical du berbère*. L'étude est une approche critique de l'aménagement du lexique amazighe. La troisième thèse intitulée : *Éléments de description phonologique et morphologique du tamasheq, dialecte standard du Mali en vue de son utilisation à l'école dans un contexte bilingue*, livre une description morpho-phonologique du parler touareg de Gao dans un but didactique et dans un contexte caractérisé par l'enseignement bilingue.

La Direction et le Comité de rédaction de la revue *oQXoX-Asinag* tiennent à exprimer leurs vifs remerciements à tous les chercheur(e)s qui ont bien voulu apporter leur précieuse contribution à la réalisation de ce numéro : Mohamed Aghali-Zakara, Abdelkader Ait Laghazi, Khalid Ansar, Belaid Boudris, Abdelaziz Boudlal, Abdelaziz Daifi, Abdelkhaleq Jayid, Maarten Kossmann, Mena. B Lafkioui, Daniela Merolla, Larbi Moumouch, Carles Murcia, Mohamed Oubenal et Mohamed Zerouali.

Comité de rédaction

Problématique de l'introduction des langues maternelles dans le système éducatif. L'expérience malienne.

Alou Ag Agouzoum
Institut Pédagogique Universitaire (IPU) Bamako-Bamako, Mali.

This work deals with the experience of Mali in terms of introducing mother tongues (MT) in the educational system. From factual and statistical data it is revealed that Mali made important progress on the ground of inventions concerning National Languages (NL) from independence to now,

As such, the recorded results in terms of quality are controverted, The use of NL at school has not been sufficiently followed by the promotion of these languages, The outcome of these study questions about the aim of using NL in the Malian educational system.

Introduction

Au Mali, l'usage des langues maternelles¹ (LM) comme moyen d'instruction remonte à la conférence internationale organisée par l'Unesco à Bamako (Mali) en 1966. Il a été question du choix des alphabets harmonisés de transcription de six langues d'Afrique sahélienne francophone. Ainsi, la Haute Volta (l'actuel Burkina Faso), le Mali et le Niger ont adopté le même alphabet pour transcrire *le peul, le songhay, le haoussa, le tamasheq (touareg), le kanouri et le mandingue*².

Suite à ce choix d'alphabet, le Mali a commencé en 1968 l'alphabétisation en LM avec le *bamanankan (le bambara)*, la langue parlée par la majorité au sud du Mali. L'alphabétisation dans les autres langues a suivi dans les années 1970. Il s'agit entre autres : du fulfuldé (le peul), du *ɗɔɗɔɗɔ* (le dogon), du soninke (le soninké), du songoy (le songhoy), du mamara (minyanka), du tamašāyt (le tamasheq), du syenara (le senoufo), du bomu (le bobo) et du bozo (le bozo).

La période entre 1968 et 1978 a été marquée par de grandes campagnes d'alphabétisation avec l'appui de plusieurs ONGs et de l'UNESCO. Grâce aux succès de l'alphabétisation, le Mali, dans le but d'apporter des solutions

¹ Dans ce travail le concept de « langues maternelles » renvoie à la même réalité que celui de « langues nationales ».

² L'alphabet harmonisé pour le groupe linguistique mandinkan concerne *le dioula, le bambara, le khasonké et le malinké*.

appropriées aux difficultés didactiques que pose l'enseignement du français, a opté pour l'utilisation des LM dans son système éducatif formel :

- en 1979 : création de quatre écoles expérimentales en bamanankan (le bambara) dans la région de koulikoro (kossa et Djifina) et de Ségou (Banankoroni et zanabougou);
- en 1982 : c'est l'introduction dans l'enseignement du fulfuldé (le peul), dans la région de Mopti, du sojoy (le songhoy) et du tamašāyt (le tamasheq) dans les régions de Gao, Tombouctou et Kidal.

Ce sont les résultats de ces années d'expérimentation qui ont encouragé les décideurs en charge de l'éducation de donner aux LM le statut de médium et de matière d'enseignement de la 1^è à la 6^è année de l'enseignement fondamental. Mais il a fallu attendre 1994 pour parler de la généralisation de l'enseignement en/des LN dans le système éducatif malien. Il faut rappeler que la décision en 1994 de généraliser les LN à l'ensemble du système éducatif est assez théorique.

L'enseignement en/dans les LN au Mali a eu pour effet l'amélioration significative des performances des apprenants des écoles bilingues par rapport à ceux des écoles³ dites « classiques » (Traoré, 2001).

Nonobstant les efforts de l'Etat, des partenaires, et les résultats de recherches qui attestent l'impact positif de l'utilisation des LN sur la qualité des apprentissages, on constate que ce type d'enseignement a des difficultés à se généraliser sur le terrain (Galtier, 2011).

Les résultats de la présente étude portent à s'interroger sur la finalité de l'usage des LN à l'école dans le système éducatif malien.

1. Politique linguistique du Mali

1.1. Principes et objectifs

La politique linguistique du Mali repose essentiellement sur sept grands principes :

- les LN constituent le socle de l'identité culturelle nationale ;
- le respect de la diversité linguistique consolide l'unité nationale ;
- les citoyens ont le droit de parler et d'être éduqués en LM ;
- la promotion de toutes les LN est une nécessité pour un développement endogène et une véritable décentralisation ;
- tout citoyen devrait pouvoir apprendre au moins une LN, une ou deux

³ Il s'agit des écoles utilisant uniquement le français comme médium et matière d'enseignement.

langues africaines et une ou deux autres langues de communication internationale, en plus de sa LM ;

- les langues s'imposent par leur dynamisme ;
- la politique linguistique du Mali est fondée sur un multilinguisme fonctionnel et convivial ayant pour matrice une langue identitaire, une langue véhiculaire et une langue de communication internationale.

Ces principes fondamentaux de la politique linguistique du Mali sont déclinés selon trois objectifs :

- garantir l'identité culturelle dans la diversité et l'unité nationale du Mali par la promotion de l'ensemble des LN attestées dans les différentes aires sociolinguistiques du pays;
- assurer un véritable développement endogène au niveau de toutes les couches sociales en utilisant les LN comme médium de communication et outil de travail dans toutes les sphères de la vie publique, en partenariat avec la langue française ;
- contribuer au renforcement de l'intégration sous-régionale, régionale et africaine par le développement et la valorisation des LN transfrontalières véhiculaires et par la promotion des langues de communication internationale africaines et non africaines.

Le paysage linguistique du Mali se caractérise par la cohabitation entre le français⁴ et les LN qui sont, pour le moment, sans aucun statut juridique si ce n'est celui d'être reconnues comme des LN. Or, le français demeure, à présent, la seule langue de travail au Mali.

En dépit de ce statut très privilégié, les locuteurs du français représentent moins de 0,18 % de la population malienne (INSTAT, RGPH, 2009.). Ce chiffre montre la faible vitalité du français par rapport aux LN. Le tableau n°1, ci-dessous, synthétise les chiffres relatifs à la vitalité de chaque langue parlée au Mali, y compris les Langues Etrangères (LE).

⁴ Pour l'instant, la seule langue officielle.

Tableau n°1: Population selon la langue parlée⁵ au Mali, 2009⁶

Langues parlées ⁷	Nombre de locuteurs ⁸	Population %
bamanankan (le bambara)	5 756 951	51,82
fulfulde (le peul)	921 377	8,29
<i>ɗɔgɔɔ</i> (le dogon)	719 967	6,48
<i>soninke</i> (le soninké)	631 685	5,69
<i>sojoy</i> (le songhoy)	585 544	5,27
<i>maninkakan</i> (le malinké)	569 131	5,12
<i>mamara</i> (le miyanka)	418 322	3,77
<i>tamašāyt</i> (le tamasheq)	352 737	3,18
<i>syenara</i> (le senoufo)	225 511	2,03
<i>bomu</i> (le bobo)	210 065	1,89
<i>bozo</i> (le bozo)	176 039	1,58
<i>xaasongaxanjo</i> (le khasonké)	118 400	1,07
<i>hasanya</i> (le maure).	111 546	1,00
Autres langues maliennes ⁹	147 221	1,33
Autres langues africaines ¹⁰	61 025	0,55
Langues étrangères	20 128	0,18
ND	83 663	0,75
TOTAL :	11 109 312	100

1.2. Place du français

Au Mali, la langue officielle est le français. Comparée aux langues maliennes, elle jouit de plus de privilèges sur le plan juridique et académique (Ag Agouzoum, 2017). Cela fait que le français bénéficie d'un statut social plus valorisant que les LN. Ce privilège du français remonte à la période coloniale. Après les indépendances, le Mali, à l'instar de la plupart des pays francophones, a opté de garder le français comme la langue officielle utilisée dans l'administration et par les institutions. Dans le système éducatif, il est le médium et matière d'enseignement.

Dans ce contexte où la langue de l'ancien colonisateur est hissée au sommet de la

⁵ Il s'agit de toutes les langues parlées au Mali, y compris les langues d'Afrique et autres.

⁶ Source : INSTAT, RGPH, 2009.

⁷ Pour des raisons de conformité avec les textes de transcription des langues nationales au Mali, on maintient pour toutes les langues la notation officielle suivie entre parenthèse de la dénomination en français.

⁸ Population résidante à partir de 6 ans et plus selon la langue.

⁹ Il s'agit des langues maliennes non reconnues comme LN dont le *samogo* avec 47 386 locuteurs et le *dafing* avec 45 825 locuteurs, INSTAT, RGPH., 2009?

¹⁰ Les autres langues africaines dont l'arabe avec 36 931 locuteurs et le haoussa avec 3 562 locuteurs (INSTAT, RGPH, 2009).

pyramide avec le statut de langue officielle, de langue de l'école et des institutions, les langues maliennes ont été réduites au simple rôle de communication entre les populations locales. Le statut dont jouit le français au Mali a contribué à l'affaiblissement de l'engagement des uns et des autres en faveur de l'utilisation des LN dans le système éducatif malien (Ag Agouzoum, 2017). Le statut du français au Mali rend difficile le projet d'intégrer, dans un but de complémentarité, les langues maliennes et le français dans le système éducatif.

1.3. Langues nationales (LN)

Les LM codifiées et reconnues juridiquement (décret n°159 PG-RM, du 19 juillet 1982) ont le statut de LN. Sur le plan académique, les LN constituent le groupe de LM dans lesquelles l'enseignement pourrait être donné au besoin. Selon les études géolinguistiques disponibles dans le répertoire d'archives de la Direction Nationale de l'Alphabétisation Fonctionnelle et de Linguistique Appliquée (DNAFLA), le Mali a une vingtaine de LM. Nous pensons que ce nombre ne rend pas compte de manière exhaustive de la situation sur le terrain des LM du Mali. Cependant, le décret n°159PG-RMdu 19 juillet 1982 ne donne le statut de LN qu'à treize LM:¹¹

1. *bamanankan (le bambara),*
2. *fulfuldé (le peul);*
3. *dɔgɔsɔ (le dogon) ;*
4. *soninke (le soninké);*
5. *soŋoy (le songhoy);*
6. *maninkakan (le malinké);*
7. *mamara (minyanka);*
8. *tamašăyt (le tamasheq);*
9. *bomu (le bobo);*
10. *bozo (le bozo);*
11. *xaasongaxanjo (le khasonké);*
12. *ethasanya (le maure).*

A l'exception du *hasanya (le maure)* et du *maninkakan (le malinké)*, toutes les LN sont enseignées concomitamment avec le français dans le système éducatif malien au niveau du cycle fondamental (de la première année de scolarisation à la sixième année)¹². Elles ont été introduites dans le cadre de la Pédagogie convergente

¹¹ Pour le genre des langues, on maintient celui consacré par la loi N°96-049, du 23 août 1996 portant modalités de promotion des langues nationales. Ainsi, on écrira le *tamasheq* au lieu de la *tamasheq*.

(PC)¹³:

- *bamanankan (le bambara) a été introduit en 1987;*
- *fulfuldé (le peul) et sonoy (le songhoy) en 1994;*
- *ɗɔɗɔsɔ (le dogon), tamašăyt (le tamasheq) et soninke (le soninké) en 1995;*
- *syenara (le senoufo) et bomu (le bobo) en 1998;*
- *mamara (le miyanka) et bozo (le bozo) 2000;*
- *xaasongaxanŋo (le khasonké) en 2001.*

Après l'introduction des LN dans le système éducatif malien, on constate qu'elles peinent encore à avoir le statut de langues d'enseignement au même titre que le français. Sur le terrain, l'enseignement bilingue (LN /français) demeure un défi pour le département en charge de l'éducation. Cela est de nature à contredire la position des spécialistes des questions linguistiques et didactiques qui s'accordent sur le fait que l'usage de la langue de l'apprenant à l'école le place dans des dispositions linguistiques favorables à l'apprentissage. (Ag Agouzoum, 2017). Pourtant, dans la vie quotidienne, les LN sont plus dynamiques que le français. Elles sont utilisées dans tous les échanges et souvent même dans l'administration.

On peut estimer la vitalité de chaque LN ici présentée (tableau ci-après) par le nombre de ses locuteurs.

¹² Le Fondamental est un cycle allant de la 1^è année de scolarisation à la 9^è année.

¹³ La Pédagogie convergente est une innovation expérimentée par le Mali en 1987 comme moyen adéquat d'amélioration de la qualité des apprentissages scolaires. Elle a pour modèle, l'enseignement convergent des langues nationales avec le français.

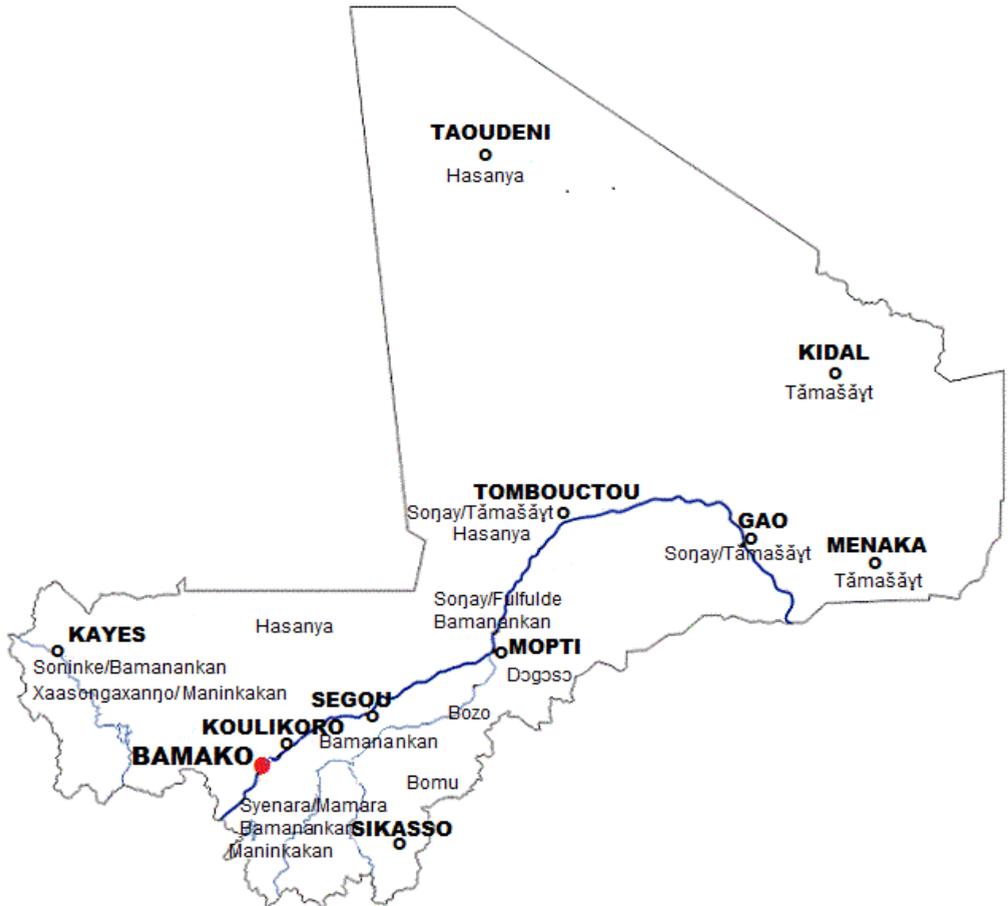
Tableau 2 : Population selon la langue maternelle, Mali; INSTAT, RGPH, 2009¹⁴.

Langues nationales du Mali	Nombre de locuteurs¹⁵	Population %
<i>bamanankan (le bambara)</i>	5 756 951	51,82
<i>fulfuldé (le peul)</i>	921 377	8,29
<i>dogoɗoɗo (le dogon)</i>	719 967	,48
<i>soninke (le soninké)</i>	631 685	5,69
<i>soŋoy (le songhoy)</i>	585 544	5,27
<i>maninkakan (le malinké)</i>	569 131	5,12
<i>mamara (le miyanka)</i>	418 322	3,77
<i>tamašăyt (le tamasheq)</i>	352 737	3,18
<i>syenara (le senoufo)</i>	225 511	2,03
<i>bomu (le bobo)</i>	210 065	1,89
<i>bozo (le bozo)</i>	176 039	1,58
<i>xaasongaxanjo (le khasonké)</i>	118 400	1,07
<i>hasanya (le maure).</i>	111 546	1,00
TOTAL	110 312	100

Chaque langue nationale ici présentée peut-être localisée dans un lieu précis du territoire national.

¹⁴ Source : INSTAT, RGPH, 2009.

¹⁵ Population résidante de 6 ans et plus selon la langue, NSTAT, RGPH, 2009.



Carte n°1¹⁶: Répartition des aires linguistiques au Mali¹⁷

La carte ci-dessus montre que les LN au Mali ont une représentation inégale à travers le territoire. Ainsi, certaines sont présentes dans plusieurs régions tandis que d'autres ne se parlent que dans une seule région. C'est ainsi que *le bambara* et *le peul* sont parlés dans six régions administratives. Le maure et le *tamasheq* sont usités dans quatre régions alors que *le songhoy est parlé dans trois régions*, le *malinké* dans deux régions. Le *soninké*, le *bozo*, le *bobo* et le *miyanka* constituent le groupe de langues parlées dans deux régions. Le *khasonké*, le *dogon* et le

¹⁶ Carte reproduite par nous-même à partir des données ayant servi de cadre de référence pour cette étude. Les pourtours de la carte sont ceux utilisés sur : https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Touareg_area.png. (Consulté le 10-3-2016).

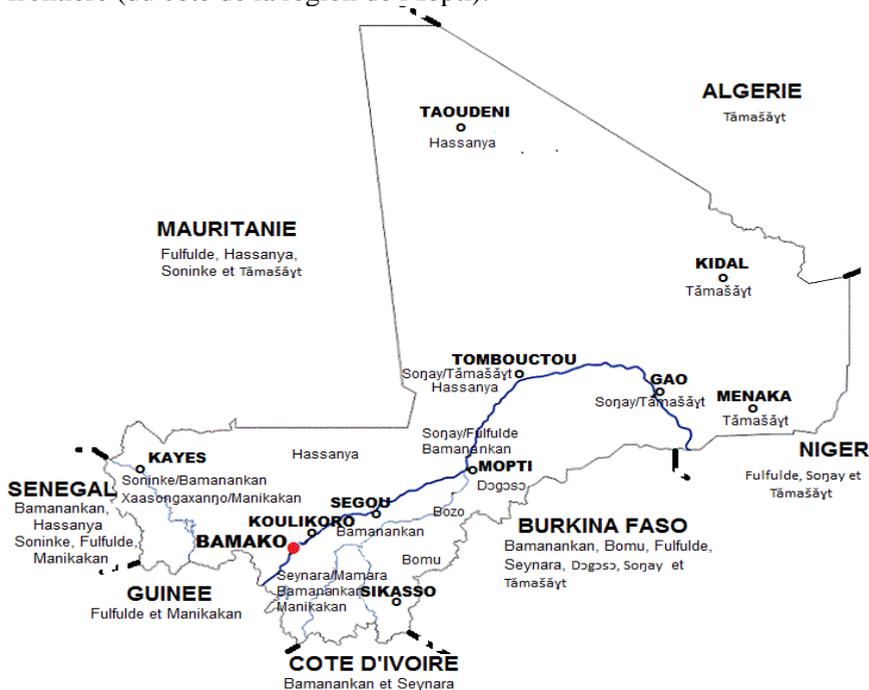
¹⁷ Dans le souci de respecter l'orthographe adoptée par le Mali, on note sur cette carte et partout dans cet article *tamašăyt* au lieu de *tamašăq* qui est une réalisation attestée dans toutes les variantes dialectales du monde touareg.

senoufo sont les seules LN au Mali qui ne couvrent qu'une région administrative chacune.

1.4. Langues maliennes dites « langues transfrontalières »¹⁸

Toutes les LN maliennes, à l'exception du *bozo*, du *khasonké* et du *miyanka* sont parlées au-delà des frontières maliennes comme l'indique la carte ci-dessous, d'où leur statut, selon le document de politique linguistique du Mali, de langues « *transfrontalières* ».

Ainsi, le *bambara*, sous des variantes régionales, est parlé au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Guinée et au Sénégal. Le *peul* est parlé au Burkina Faso, en Guinée, au Sénégal, en Mauritanie et au Niger. Le *soninké* est parlé au Sénégal et en Mauritanie. Le *songhoï* est parlé sous une variante régionale (*le djarma*) au Niger. Le *senoufo* se rencontre au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire. Le *maure* est parlé en Mauritanie et au Sénégal. Le *tamasheq (touareg)* se parle au Burkina Faso, en Mauritanie au Niger et en Algérie. Le *bobo* est parlé au Burkina Faso. Quant au *dogon*, il se parle dans les villages du Burkina Faso, placés tout le long de la frontière (du côté de la région de Mopti).



Carte n°219: Les langues maliennes dites « langues transfrontalières »

¹⁸ On ne mentionne ici que les pays avec lesquels le Mali partage les frontières.

Du point de vue de la parenté linguistique, six groupes ou branches de langues sont représentées dans l'univers linguistique malien. Il s'agit de la branche « *mandé* » qui compte en son sein sept langues, de la branche « *voltaïque* » avec deux langues, des branches berbère et sémitique qui sont représentées par une langue chacune.

Les branches nilo-saharienne et atlantique ouest sont représentées par une langue chacune dans le paysage linguistique malien. Le tableau n° 3 récapitule la classification des LN du Mali par branches :

Tableau n°3: classification des LN du Mali par branches²⁰

Branche ou groupe de famille	Langue nationale*
Branche mandé	<i>bamanankan (le bambara), soninke (le soninké), maninkakan (le malinké), xaasongaxanjo (le khasonké) bomu (le bobo),bozo (le bozo) et dogoɔɔ (le dogon)²¹</i>
Branche voltaïque	<i>mamara (le miyanka) et syenara (le senoufo)</i>
Branche atlantique ouest	<i>fulfuldé (le peul)</i>
Branche nilo-saharienne	<i>soɲoy (le songhoy)</i>
Branche berbère	<i>tamašăyt (le tamasheq)</i>
Branche sémitique	<i>hasanya (le maure).</i>

A défaut d'études fiables classifiant les LN du Mali selon les grandes familles linguistiques connues jusqu'ici, l'étude adopte la classification²² ci-dessus qui mériterait d'être revue en fonction de l'état d'avancement de la recherche sur les LN. Pour cette raison, l'étude n'utilise pas la terminologie « *famille de langues* » mais plutôt celle de branche linguistique.

¹⁹ Carte reproduite par nous-même à partir des données ayant servi de cadre de référence pour cette étude. Les pourtours de la carte sont ceux utilisés sur: https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Tureg_area.png. (Consulté, le 10-3-2016)

²⁰ Source : ce tableau est reconstitué à partir des données du cadre de référence de l'étude.

²¹ Selon la politique linguistique du Mali, le dogoɔɔ (le dogon) appartient à la famille linguistique du mandé.

²² Cette classification est inspirée du cadre de référence de l'étude.

2. Usage des langues maternelles dans le système éducatif

Le Mali est un pays multilingue. Il a treize LN (décret n°159 PG-RM, du 19 juillet 1982) qui coexistent avec le français, langue officielle. Dans le système éducatif, la cohabitation entre le français et les LN se limite au premier cycle de l'enseignement fondamental.

Comme chaque LN est localisée dans un lieu précis du territoire national, elles sont enseignées selon les aires linguistiques²³. Or, le français couvre l'ensemble du territoire malien. Dans le cadre de l'enseignement bilingue, les LN laissent progressivement la place au français :

- en 2^{ème} année, le français oral s'ajoute à une LN selon l'aire linguistique et prend 25% du temps global d'apprentissage;
- en 3^{ème} et 4^{ème} année, le français écrit s'ajoute à une LN selon l'aire linguistique et prend 75% du temps imparti pour les cours;
- durant les deux dernières années de l'enseignement fondamental (5^{ème} et 6^{ème} année), les LN selon l'aire linguistique et le français sont enseignées à temps égal.

Si les LN constituent les outils des premières années de socialisation des enfants dans les écoles à curriculum bilingue, dans la vie quotidienne, elles sont réservées aux échanges intercommunautaires. Cependant, la problématique de la promotion et de l'introduction des LN dans le système éducatif malien et dans la vie publique a été, semble-t-il, une préoccupation des autorités depuis l'accession à l'indépendance en 1960. Comme pour braver les interrogations et les suspensions des uns et des autres au sujet du sort que réserve la nouvelle République aux LN, le Mali a décidé théoriquement, en 1962, d'aller vers une véritable réforme de son système éducatif en intégrant les LN, véhicules de l'identité culturelle.

Pour répondre à certains besoins des apprenants et compte tenu des avantages pédagogiques liés à l'usage des LN dans l'enseignement et de leur rôle dans le développement socioéconomique du pays, leur introduction a été envisagée par le décret N°235-PGRM du 4 octobre 1962 qui stipule ceci : « L'enseignement est donné en français en attendant la possibilité d'utilisation des instruments des langues du pays »⁽²⁴⁾.

Ce décret a vu sa matérialisation avec celui du 26 mai 1967, N°85-PGRM fixant l'alphabet des LN. Cela a constitué une réelle volonté politique des autorités maliennes d'alors de soutenir l'utilisation des LN dans le système éducatif.

Pour donner à tous les enfants maliens l'occasion de bénéficier d'un enseignement

²³ L'aire linguistique correspond à la zone géographique dans laquelle la langue nationale est parlée.

²⁴ Article 4 du décret N°235-PGRM, du 4 octobre 1962.

bilingue, la loi N°96-049, du 27 août 1996, portant promotion des LN a retenu sur la base des résultats des recherches d'expérimentation les treize langues (reconnues par le décret n°159 PG-RM du 19 juillet 1982) comme langues d'enseignement (voir I.3, plus haut). Les langues ainsi retenues représentent les grands regroupements des communautés maliennes. Mais la décision de faire des LN le socle du système éducatif est restée pendant longtemps théorique.

Actuellement, après une longue période d'expérimentation allant de 1979 à 1993, toutes les LN, excepté le hassanya, sont enseignées concomitamment avec le français dans le système éducatif malien au niveau du 1^e cycle de l'enseignement fondamental. Elles ont été introduites dans le système éducatif malien dans le cadre de la PC selon la progression suivante du tableau 4 :

Tableau n°4 : Progression de l'introduction des LN dans le système éducatif malien (dans le formel)²⁵

Année d'introduction	Langues
1987	<i>bamanankan (le bambara)</i>
1994	<i>fulfuldé (le peul), et soŋoy (le songho)</i>
1995	<i>tamašăyt (le tamasheq), dɔgɔsɔ (le dogon) et soninke (le soninké),</i>
1998	<i>bomu (le bobo) et syenara (le senoufo)</i>
2000	<i>bozo (le bozo) et mamara (le miyanka)</i>
2001	<i>Xaasongaxanjo (lekhasonké)</i>
2006	<i>maninkakan (le malinké)</i>

Pour réussir donc un bilinguisme fonctionnel, le curriculum de l'enseignement fondamental consacre les LN du Mali comme médiums et matières d'enseignement de la 1^e à la 6^e année d'études du même cycle. Au second cycle, elles ont été introduites à la rentrée scolaire 2011-2012 comme des matières d'enseignement.

La loi d'orientation de l'éducation dans son article 10 et le Programme Décennal de Développement de l'Éducation (PRODEC) ont soutenu la volonté des autorités politiques à l'utilisation des LN dans le système éducatif. Cette volonté s'est aussi concrétisée par l'ouverture de plusieurs écoles bilingues.

Aujourd'hui, les LN sont devenues indispensables au fonctionnement du nouveau curriculum de l'enseignement fondamental puisqu'elles en sont le socle. Ce curriculum est inspiré des grandes orientations de la politique éducative du Mali

²⁵ Source : Ag Agouzoum (2016).

adoptée ces dix dernières années par le Gouvernement et exige l'Approche par Compétences (APC), une démarche globale et systémique dans les apprentissages.

Le curriculum de l'enseignement fondamental est défini et orienté par un cadre général basé sur les fondements législatifs, sociopolitiques, historiques, socioéconomiques, sociologiques, psychopédagogiques et socioculturels. On présente ci-dessous, à titre illustratif, quelques performances comparatives des élèves pour attester l'impact positif de ce curriculum. Elles sont issues des deux méthodes d'enseignement : la méthode utilisant les LN en convergence avec le français et la méthode classique (enseignement monolingue).²⁶ Les élèves des deux types d'écoles ont été soumis aux mêmes tests en français et en mathématiques.

Il a été attesté²⁷ que les élèves de la 4^e issus des écoles utilisant les LN présentent une légère supériorité en français par rapport à ceux du même niveau des écoles classiques. Les premiers ont un taux de réussite de 44% en français contre 42,6 % pour les seconds, soit une différence de 2,4 % en faveur des écoles utilisant les LN. En mathématiques, les écoles bilingues réalisent un taux de réussite de 52,8% contre 44,1%. Ces données montrent que les apprenants des écoles utilisant les LN sont plus performants que ceux des écoles classiques²⁸. Cet avantage des écoles à curriculum sur les écoles classiques est confirmé par les taux de réussite de ces écoles.

Tableau n°5 : Taux comparatifs de réussite (%) entre les types d'écoles, 2001²⁹

Années	Écoles utilisant les LN	Écoles classiques
1994	56,52	40,62
1995	37,64	42,34
1996	75,75	54,26
1997	50,00	36,89
1998	71,95	48,30
1999	78,75	49,13

A la suite de ces résultats des apprenants en LN aux examens d'entrée en 7^e année de l'école fondamentale, les différents suivis-évaluations et les observations de

²⁶ Données de 2003 du Département de l'Éducation à la fin du Projet d'Appui à l'Amélioration des Apprentissages (PAAA) dans l'enseignement fondamental.

²⁷ Ces données ont été rapportées par Ag Agouzoum (2014).

²⁸ Il s'agit des écoles de la ville de Ségou de 1994 à 1999 à l'examen d'entrée en 7^e année de l'école fondamentale.

²⁹ Source : Traoré (2001).

classes ont encouragé le Ministère en charge de l'éducation à envisager une généralisation progressive de l'enseignement des LN. C'est ainsi qu'à la rentrée scolaire 2005-2006, le curriculum de l'enseignement fondamental a été appliqué dans 2550 écoles dont 2050 utilisant déjà les LN et 500 écoles classiques³⁰.

Contre toute attente, après toutes les expérimentations et évaluations favorables à l'utilisation systématique des LN dans toutes les écoles maliennes, la généralisation de l'enseignement des LN n'a pas apporté les résultats attendus. Selon le constat sur le terrain, Galtier (2011) et Ag Agouzoum (2016 b) estiment que la généralisation des LN est en partie responsable du recul de l'enseignement bilingue dans le système éducatif malien.

A titre d'exemple, le Centre d'Animation Pédagogique (CAP) de Ménaka compte à ce jour 13 écoles à curriculum contre 45 au début de la généralisation de l'enseignement des LN³¹.

La réduction des écoles utilisant les LN sur l'ensemble du territoire trouverait son explication dans le fait que la généralisation des LN a permis à des écoles communautaires d'avoir le statut d'école à curriculum. Rien n'est cependant préparé par le département de l'éducation pour doter ces écoles de tous les moyens nécessaires (enseignants, matériels didactiques) qu'il faut pour ouvrir une école bilingue.

Nous estimons que les points ci-dessous sont les conséquences de la généralisation de l'enseignement des LN :

- l'absence de suivi dans les écoles concernées ;
- l'augmentation du nombre de postes à pourvoir dans l'enseignement qui a exigé un recrutement en masse des enseignants non formés dans les notions du curriculum bilingue et souvent non locuteurs de la langue utilisée dans les écoles où ils sont affectés ;
- l'absence de formation initiale en LN des enseignants ;
- l'insuffisance du matériel didactique en LN ;
- le manque de conseillers pédagogiques en nombre et en qualité formés en LN et en curriculum bilingue.

Malgré les résultats mitigés enregistrés au sujet de l'utilisation des LN dans les écoles, les autorités éducatives maliennes, convaincues, semble-t-il, de l'innovation, ont recommandé, à la sortie du Forum national de l'éducation de 2008, la théorisation d'une politique linguistique avalisant l'usage des LN dans

³⁰ Travaux de la sous-section Langues Nationales de la Division Programme Scolaire (DNP), dont j'étais agent de 2009 à 2012.

³¹ Informations recueillies auprès du conseiller du CAP de Ménaka, chargé de la question des langues nationales.

tous les domaines de la vie afin de permettre au Mali de se développer à souhait.

L'engagement de la volonté politique des autorités maliennes au sujet de la promotion des LN se voit aussi par l'initiation au plan sous régional de plusieurs programmes d'innovation relatifs à l'usage des LN. Le choix du Mali pour abriter le siège de l'Académie Africaine des Langues (ACALAN), la Fondation KARANTA et la création de l'Académie Malienne des Langues (AMALAN) pour servir d'interface pour l'ACALAN sont une des illustrations de l'engagement du Mali en faveur des LN.

3. Cadre institutionnel et juridique de l'introduction des langues nationales dans le système éducatif malien

En dépit de l'arsenal juridique en faveur des LN, cité plus haut et placé dans la bibliographie de cette étude, dans la pratique, l'environnement politique malien semble ne pas pousser à leur usage dans le système éducatif. La prédominance du français dans tous les documents officiels (administration générale, lois, journal officiel...) de l'Etat malien en est une parfaite illustration.

L'avenir des LN au Mali est étroitement lié à la volonté des autorités politiques. La pratique montre que ces autorités politiques ne semblent pas être assez engagées pour prendre des décisions courageuses en faveur de l'usage des LN dans le système éducatif. On constate un certain nombre de textes relatifs aux LN non promulgués et d'importants discours sur la promotion des LN qui ne sont jamais suivis d'actes concrets.

Les différentes autorités maliennes qui se sont succédé de l'indépendance à nos jours ont eu une attitude ambiguë en faveur des LN. Plutôt que de se préoccuper de concevoir des stratégies de survie et d'épanouissement des LN, les autorités politiques maliennes limitent leurs combats en faveur des langues à la défense de la francophonie. La politique linguistique du Mali est donc en contradiction avec les différentes pratiques éducatives et administratives. D'un côté, on parle de la revalorisation et de la réhabilitation des LN par leur introduction dans l'enseignement, et de l'autre côté, on les exclut de la vie administrative.

Il ressort de l'analyse de ces options que le français jouit à présent de privilèges certains. Cela entrave les efforts déployés (sur le plan juridique, scientifique et académique) afin d'assurer la promotion des LN. Comment donc comprendre une politique en faveur des LN dans un système où tout est bâti autour du français ? Comment, dans un contexte totalement favorable au français, arriver à un partenariat linguistique (LN/français) basé sur l'égalité de celles-ci ?

Les différentes expériences que cite l'étude montrent que les autorités maliennes sont en train de faire « la politique de l'autruche ». Si elles étaient sincères dans leur engagement pour la promotion des LN, elles l'auraient affirmé par des actes plus audacieux, comme le Sénégal l'a fait. Le journal officiel de la République

sénégalaise dispose d'une version au moins en Wolof. Les adresses solennelles à la nation, les communiqués du Conseil des Ministres sont traduits en LN par une équipe basée à la Présidence (Diarra 2009)³².

Signalons qu'au Mali, l'information est donnée dans les différentes langues du pays par l'Office de Radiodiffusion et Télévisions du Mali (ORTM) mais sous la forme orale. A présent, l'apprentissage des LN ne donne aucun avantage dans l'administration à ceux qui les apprennent.

Dans le système dit « classique », être apprécié dans une discipline représente pour l'apprenant un indice révélateur de son profil futur et même de sa profession. Cela n'est pas le cas des apprenants des LN qui n'ont pas de correspondants dans la vie professionnelle malienne. Les élèves, les parents et souvent certains enseignants se posent des questions au sujet de l'utilité de l'enseignement des LN (Ag Agouzoum, 2016 b).

On fait croire que l'enseignement des LN est nécessaire et utile alors qu'il ne sert que de tremplin pour celui du français. Il est établi que pour bien maîtriser une seconde langue, il faut en premier lieu maîtriser la LM. Mais le processus dans lequel s'est lancé le système éducatif malien doit dépasser ce stade pour aller vers l'égalité entre LN et le Français ou décréter les LN comme langues officielles.

Enseigner les LN pour faciliter l'installation du français représente une théorie néocolonialiste. L'étude présente la rejette car enseigner les LN dans le seul but de faciliter l'acquisition du français ne pourrait que soutenir et augmenter le mépris pour les LN stigmatisées et jugées déjà par une bonne partie des intellectuels comme insuffisantes pour répondre aux exigences de la science. A cela s'ajoute l'absence de diplômes en LN. Elles sont par conséquent privées de toute légitimité académique. C'est bien ce niveau de légitimité académique des LN qui constitue une entrave à la politique linguistique au Mali.

4. Obstacles à l'utilisation des langues maternelles

Au Mali, les LN traversent actuellement une période marquée par la persistance d'entraves protéiformes. On cite entre autres :

4.1. Obstacles politiques

- le choix unique du français comme langue officielle du pays (l'administration ne reconnaît pas les actes administratifs en LN) ;
- le manque d'une volonté politique courageuse en faveur des langues

³² Diarra, B., *L'Enseignement de la lecture et de l'écriture du texte argumentatif dans le contexte de français langue seconde (FLS) dans l'enseignement secondaire au Sénégal : L'exemple du résumé suivi de discussion*, Dakar, Université Cheikh AntaDiop de Dakar, 2009 (D).

nationales (pas de concrétisation des discours politiques) ;

- l'insuffisance des textes juridiques en faveur des LN (certains textes non promulgués).

4.2. Obstacles sociaux

- la démotivation des populations qui ne perçoivent plus l'intérêt de l'enseignement de ces langues (l'usage des langues maternelles n'a pas l'adhésion de toute la population) ;
- le manque de consensus de la société civile au sujet de la notation des langues maternelles ;
- l'image valorisante du français dans la pratique et dans l'imaginaire de la société paysanne.

4.3. Obstacles scientifiques

- le manque de formation initiale dans les langues nationales du personnel enseignant et administratif ;
- l'absence de manuels adaptés en langues nationales ;
- le surnombre d'élèves dans les classes ;
- l'absence d'une pédagogie adaptée à l'enseignement bilingue ;
- les recherches les plus crédibles sur le plan scientifique ne proviennent ni des chercheurs maliens ni des institutions maliennes chargées de la recherche linguistique et cela depuis la généralisation de l'enseignement des langues nationales;
- les résultats des recherches ne sont pas exploités par les décideurs.

4.4. Obstacles financiers

- l'absence de financement des projets sur les langues nationales;
- le plus grand financement des langues nationales provient des Organisations Non Gouvernementales (or ces ONG viennent avec leur agenda, qui est généralement différent de celui de l'Etat). l'AMALAN dédiée à la recherche n'a ni les moyens financiers ni le personnel pour la recherche linguistique (les agents sont pour la majorité des enseignants du secondaire) ;

Conclusion et propositions

Bilan de la question

Notre argumentaire prouve que les LN au Mali restent, malgré les efforts des uns et des autres, marginalisées dans le système éducatif par rapport à la langue de l'ancien colonisateur, le français, qui continue de dominer dans l'administration, dans les institutions et à l'école. Face à l'absence notoire d'une LN codifiée, comprise par tous et répondant aux besoins de tous les citoyens, le français demeure une langue efficace dans le système éducatif malien.

Après plus d'une cinquantaine d'années d'indépendance, cela est de nature à faire douter de la volonté politique des autorités maliennes à faire des LN un médium et un objet d'enseignement dans les différents cycles d'enseignement.

Il est bon, ici, de rappeler la décision courageuse du Burundi, de la Centrafrique et du Rwanda qui ont doté les LN du statut de langue officielle.

Pour l'instant, il n'existe pas de programme en faveur des LN partagé par les pays subsahariens (Niger, Burkina Faso, Mauritanie, Sénégal et Mali) pour faire face aux difficultés multiples que représente ce projet. Pour les mêmes causes, il est souhaitable que ces pays envisagent la mutualisation de leurs efforts à l'endroit des LN. En effet, la multiplicité linguistique, caractéristique de ces pays, exige un effort financier dépassant leur capacité.

Parmi ces pays, le Mali est le seul pays avancé dans l'utilisation des LN (Ag Agouzoum, 2017 ; Maurer, 2007). Cela lui vaut d'être cité dans cette région comme un exemple en matière d'enseignement des LN (Galtier, 2011

Propositions pour l'enseignement bilingue au Mali

A la lumière de notre analyse, nous proposons, pour relancer l'enseignement bilingue au Mali, de :

- revoir la place qu'occupe le français dans le système éducatif. On le sait, cela ne peut se faire qu'avec une réelle volonté politique en faveur des LN;
- faire des plaidoyers auprès des intellectuels, des élites et des politiques sceptiques à l'usage des LN à l'école, afin de faire comprendre qu'elles ne constituent pas une menace pour le français dans un système bilingue ;
- donner un statut juridique pour les LN dans la constitution ;
- outiller les LN de terminologies scientifiques ;
- former des cadres de l'administration convaincus de l'utilité de l'enseignement des LN et prêts à accompagner le processus ;
- fournir les LN en matériels didactiques adaptés aux réalités maliennes ;
- former assez d'enseignants capables de former les élèves dans leurs LM.

Références bibliographiques

Ouvrages généraux, articles scientifiques, mémoires, thèses et rapports de recherche

Ag Agouzoum, A. (2013), « Les difficultés phonologiques et graphiques lors du passage du tãmašãyt au français ». in *Recherche Africaine*, N°13, p. 161 -189.

Ag Agouzoum, A. (2016a), « Articulation tamasheq/français, cas des étudiants de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de Bamako ». In *Kuwala, ACALAN, journal* ; volume 1 N°3, p.103 -121.

Ag Agouzoum, A. (2016b), *Enseignement Bilingue tamasheq/français au Mali*. Allemagne, *Paf*, 328 p.

Ag Agouzoum, A. (2017), « Le français, langue de domination et d'intégration par rapport aux langues africaines », in *Lettres d'Ivoire*, Volume 2 N° 026, p. 31-41.

Ag Agouzoum, A. (2018), « L'offre d'éducation au nord du Mali avant la crise sécuritaire de 2012, l'exemple du Centre d'Animation Pédagogique (CAP) de Ménaka », in *Lettres d'Ivoire*, Volume 2 N° 028, p. 165-175.

Diarra, B. (2009), *L'Enseignement de la lecture et de l'écriture du texte argumentatif dans le contexte de français langue seconde (FLS) dans l'enseignement secondaire au Sénégal : L'exemple du résumé suivi de discussion*, Dakar, Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

Galtier, G. (2011), « Les difficultés d'introduction des langues locales dans le système scolaire du Mali », in Foued Larpussi et Fabien Liénard (dir.), *Plurilinguisme, politique linguistique et éducation – Quels éclairages pour Mayotte ?* Publications des Universités de Rouen et du Havre, Mayotte, p. 403-411.

Maurer, B. (2017), « Aspects didactiques de l'éducation bilingue français-langues africaines au Mali. », in *Revue de l'Université de Moncton*, p. 9-22.

Traoré, S. (2001), *La pédagogie convergente son expérimentation : son expérimentation au Mali et son impact sur le système éducatif*, Genève, UNESCO (Bureau International d'Education).

Documents officiels et juridiques relatifs à la promotion des Langues Nationales

Convention internationale des droits de l'enfant de 1989 faisant de l'éducation un droit réservé à tout enfant.

La constitution du Mali du 25 février 1992.

Loi N°96-049 du 23Août 1996 portant modalités de promotion des Langues Nationales.

Loi N° 99/046/Du 28 DEC 1999 portant loi d'orientation sur l'Éducation.

Projet fixant les modalités de promotion et d'officialisation des LN adopté le 14 septembre 2016 par le conseil des Ministres du Gouvernement du Mali, abrogeant et remplaçant la loi N°96-049 du 02 Aout 1996 portant modalités de promotion des langues nationales.

Ordonnance N°60 CMLN du 21 octobre 1975 créant la Direction Nationale de l'Alphabétisation Fonctionnelle de la Linguistique Appliquée (DNAFLA) en remplacement de l'Institut National de l'Alphabétisation Fonctionnelle et de la Linguistique Appliquée (INAFLA).

Ordonnance N° 10-029/P-RM du 04 A Août 2010 créant la Direction Nationale de la Pédagogie (DNP).

Décret n°57/PG –RM du 20 avril 1970 portant organisation de l'enseignement fondamental modifié par le décret du 7 avril 2010.

Décret N°235-PGRM du 4 Octobre 1962 fixant la langue d'enseignement au Mali.

Décret N°85 –PGRM du 26 Mai 1967 fixant l'alphabet des langues nationales.

Le décret n°159 PG-RM du 19 juillet 1982 donnant le statut de langue nationale aux treize langues maliennes.

Décret du 7 avril 2010 modifiant le décret N°57/PG –RM du 20 avril 1970 portant organisation de l'enseignement fondamental en deux cycles.

Décret N° 2011-322 /P-RM du 3 juin 2011 portant création de Centre d'Animation Pédagogique (CAP).

Décret N°235-PGRM du 4 Octobre 1962 fixant la langue d'enseignement au Mali.

Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 03 décembre 2014 adoptant la politique linguistique du Mali.

Liste récapitulative des sigles et abréviations

ACALAN : Académie Africaine des Langues

AMALAN : Académie Malienne des Langues

APC : Approche par compétences

CAP: Centre d'Animation Pédagogique

DNAFLA : Direction Nationale de l'Alphabétisation Fonctionnelle et de Linguistique Appliquée

INSTAT : Institut national de la statistique

LE : Langues Etrangères

LM : Langues maternelles

LN : Langues nationales

ONG : Organisation non Gouvernementale

ORTM : Office de Radiodiffusion et Télévisions du Mali

PC : Pédagogie convergente

PRODEC : Programme Décennal de Développement de l'Éducation

RGPH : Recensement général de la population et de l'habitat

Un état des études sur l'action du substrat/adstrat « libyque » en Sarde : problèmes et méthodes

Valeria Argiolas

Univ Aix Marseille, CNRS, IREMAM, Aix-en-Provence

In the mid-twentieth century the studies conducted Paleontologia sardo-africana on the linguistic influence of the so-called "Mediterranean substrate" had some visibility, especially in romance linguistics. Yet a problematic concerning the methodology applied by most of the substrate etymologists soon became apparent: the correspondences were not supported by phonetic rules, so their approach was considered to some extent to be lacking scientific rigour. In this respect, Terracini, Bertoldi, Wagner, Hubschmid and Serra could develop their own analysis upon the action of an ancient state of the Berber languages on the spoken Latin of Sardinia, together with a reflexion on the boundaries of their work.

1. Introduction¹

Galand (1981b) a affirmé dans sa présentation du libyque qu'« on dispose, pour l'Antiquité, d'une masse de matériaux onomastiques livrée par les inscriptions puniques, grecques et latines et par les auteurs anciens. Leur exploitation est très délicate. On peut conjecturer qu'il y a là, à côté de noms libyques, des épaves encore plus anciennes. Des rapprochements parfois suggestifs ont été proposés avec

¹ Abréviations : sard.: sarde ; camp.: sarde campidanien, pansarde= dialectes centraux, campidanien et logudorien ; lat. : latin; grec.: grec ancien; panberb.: panberbère; chaou : chaoui ; chl : chleuh ; coll. : collectif ; Dje : dialecte de l'île de Djerba (Tunisie) ; fém. : féminin ; ghd : ghadamsi dialecte de Ghadamès (Libye) ; kab : kabyle ; mc : dialecte tamazight, parlers du Maroc central ; msc. : masculin ; mzb : mozabite adj.: adjectif ; n.: nom ; npers.: nom personnel; n. d'un. : nom d'unité ; nef : néfoussi, dialecte du Djebel Nefousa (Libye) ; p. ext. : par extension ; pl. coll. : pluriel collectif ; pl. : pluriel ; plssg : pluriel sans singulier ; rif. : rifain (parler du Rif) ; tou.: touareg; aha.: dialecte touareg du Ahaggar; zoua; zouaoua; ital centr.: italien central; berg.: dialecte italien de Bergame; calabr.:dialecte italien de Calabre; basq.: basque; prov.: provençal; latial.: dialecte italien du Latium; port.: portugais; sic.dialecte italien de Sicile; p. ext: par extension; cast.: castillan; cat.: catalan; arag.: aragonais; wrg: wargli.

Système de transcription : en général, en les reportant, nous respectons les systèmes de transcription des auteurs. Toutefois, nous faisons référence, dans nos analyses, au système de transcription suivant :c= [ʃ] ; j = [ʒ] ; ġ = [dʒ] ; č = [tʃ] ; ε=[ɛ] ;ħ =[h] ; le schwa est noté ə en touareg et Ghadamès e représente [ɛ] (cf. Naït-Zerrad 2004).

des données d'autres pays méditerranéens, et notamment de la Sardaigne antique » (p. ??).

Les études berbères s'accordent aujourd'hui à nommer « libyque » la langue de plus de mille inscriptions découvertes dans toute l'Afrique du Nord, de la Libye au Maroc. Le libyque ainsi défini est une langue épigraphique et son interprétation, partielle et problématique, est tenue pour un état ancien des dialectes et des parlers berbères. Toutefois, les spécialistes de linguistique romane et les sémitisants ont eu recours au terme « libyque » afin de devoir rendre compte de ce qui n'apparaît pas rattachable au fonds lexical de la langue punique documentée ou pour justifier la comparaison lexicale entre le berbère et les langues romanes du pourtour méditerranéen. On s'est souvent trouvé ainsi à parler de « libyque » dans une situation assimilable à celle décrite par Benveniste (1957) - qui avait défini une langue préhistorique agissant sur la structure du grec ancien appelé pélasgique, « une pure fiction qui ne correspond à aucune réalité linguistique ». Comme le rappelle Galand (1981a), « Libye » est le nom que les Grecs utilisaient pour nommer l'Afrique du Nord et Hérodote fut le premier (IV, 155) à avoir fait référence à la langue libyque en disant que la Pythie avait vaticiné à Battos Λιβυκή γλώσση. L'héritage de matrice hellénique et la présence du matériau onomastique libyque chez des auteurs classiques ont contribué à faire en sorte qu'une tradition d'études en linguistique romane et sémitique se soit consolidée. Récemment, le sémitisant Garbini (1960) a proposé l'étude du toponyme sarde *Sirai*, nom relatif à une colline et à un fleuve dans les environs d'un important site phénicien et punique, situé à côté de la petite ville de Carbonia (dans la province de Cagliari), en le rapprochant de *Zraya*, nom de lieu en Afrique du Nord cité par Ptolémée (IV, 2) aussi en tant que *Zaratha* (Ptolémée IV, 2) et à *Zarai* (*Itinerarium Antonini* XXXV). Garbini rappelle que cette appellation est présente dans une inscription latine où ce nom semble apparaître sous la forme d'un ancien ethnique : *Zarai (t)an* (CIL VIII, 4511). A la base de *Zraya-Zaratha-Zarai*, Garbini reconnaît le mot pan-berbère *azru* « pierre, roche ». Il conclut que le toponyme sarde est « de probable origine libyque » et qu'il doit être expliqué par le phénomène historique de la colonisation carthaginoise de l'île². Du côté romanisant, Paulis (1987 ; 1991), en émettant une hypothèse sur l'étymologie de quelques noms de plantes en sarde, a parlé à nouveau, avec prudence, de « substrat libyque » sans faire référence aux écritures anciennes. Dans *I nomi popolari delle piante in Sardegna* (1992), il parle de probable « substrat libyque » pour le nom populaire du « cresson de fontaine » (*Nasturtium officinale* L.) sard. (dialectes du centre de la Sardaigne) *gúspinu*. Il rapproche ce nom populaire du témoignage de la glose de Pseudo-Apulée (Ps. Ap. 20) *punici cusmin vocant* ; CGL 3,557, 73 : *cusmin i. nasturtium* ; CGL 622,23 : *cusmin id est nasturcium*. Et il affirme que « *cusmin (Nasturtium officinale* L.) est

² D'après les sources classiques (cf. notamment Pausanias, *Description de la Grèce*, X, 17-18 et Cicéron, *pro Scauro* 15), des colons libyens seraient arrivés en Sardaigne dans le contexte de la politique d'exploitation intensive des champs de blé du Sud de l'île de la part des Carthaginois.

une forme étymologiquement obscure au sein du sémitique. (...) Par conséquent, ce mot a quelque probabilité d'être en punique un mot appartenant « au substrat libyque » ou un autre substrat pré-punique d'Afrique du Nord ». Loin d'être une question purement nominaliste, parler d'un « substrat libyque » questionne le discours académique sur le berbère et les limites de la méthode comparative dans la reconstruction d'un état de langue non documenté. Sur les noms de plantes en sarde et l'héritage carthaginois, Múrcia Sàncnez (2011) se demande : « échos phytologiques en Sardaigne et en Afrique du Nord : substrat « méditerranéen » ou diffusion par le punique ? ». Le « romarin » sarde campidanien *tsíppiri* semble bien identifié en tant que punique par la glose « *a Grecis dicitur libanotis, alii ycteritis, Itali rosmarinum, Punici zibbir* » (Pseudo-Apulée 80, 31). Múrcia Sàncnez (2010 ; 2011) cite aussi la leçon *Afri zibir* (Antonii Musae, *De herba Vettonica liber*) et la forme *zaber* (*Corpus glossariorum latinorum*). Il considère *zibir* comme la forme de base et explique ce mot glosé « punique » en le rapprochant d'un nom berbère du romarin *azir* de la sorte : *zVβīr > *(ā-) zVβīr > *azəβīr > azir. Il conclut : « puisque l'empreinte du punique en Sardaigne est attestée à plusieurs reprises, il est probable que *tsíppiri* soit un punicisme, mais nous ignorons s'il est de souche cananéenne ou pris de l'amazigh de la côte méditerranéenne nord-africaine. Nous laissons aux sémitisants spécialistes du domaine phénico-punique le soin de déterminer l'origine cananéenne du nom du romarin en amazigh et en sarde. Cet exemple lexical permet de conclure qu'au fur et à mesure qu'avance la connaissance des langues du bassin méditerranéen, le recours, longtemps employé, à un « substrat méditerranéen » plus ou moins commun, sur lequel se serait imposée une couche de langues indoeuropéennes, devient de moins en moins justifié » (Múrcia Sàncnez (2011).

2. Terracini, l'« action de substrat » et les correspondances ibéro-sardo-berbères.

Benvenuto Terracini, avec « *Osservazioni sugli strati più antichi della toponomastica sarda* » (1927), et « *Gli studi linguistici della Sardegna preromana* » (1936), représente le point de départ d'un filon spécifique d'enquête sur la dimension culturelle des mots de substrat en sarde. Ces études se connectent à un composé d'intérêts linguistiques concernant les problèmes de reconstruction d'une influence commune aux « aires sardo-africaines ». L'aspect novateur de ces études demeure la façon dans laquelle sont conçus les rapports parmi la langue dominante et la langue dominée à l'intérieur des faits de substrat. En se déclarant ouvertement héritier de la linguistique idéaliste, et en particulier de celle de Vössler, Terracini se dit convaincu qu'il n'est pas possible de séparer les éléments de substrat prélatins des éléments latins : « *in quanto non si tratta di composizione meccanica, ma di creazione organica* » (Terracini 1937). Il affirme ainsi « *la convergenza fra azione di sostrato e innovazione* » en raison du fait que toute forme d'action de substrat est en réalité explicable par une situation de bilinguisme et représente la confluence de deux traditions linguistiques distinctes. Enfin, l'action de substrat se configure en

tant que fait culturel³. Terracini met en évidence le fait que les historiens Gsell (1913-1929) et en particulier Schulten, dans son œuvre : *Geschichte von Numantia* (1914), ont été les premiers, guidés par les témoignages des auteurs classiques, à avoir recherché les traces de l'expansion libyque en Sardaigne – et cela par le biais d'un nombre « *più o meno sicuro, più o meno grande* » de consonances entre la toponymie libyque et sarde. Ainsi, c'est aux travaux respectifs de Schulten, de Gsell et de Meyer-Lübke (1926) que les études de Terracini font sans cesse référence. Sur l'approche de Terracini concernant les questions de substrat en général et de « substrat libyque » en particulier, nous pouvons partager la position de Silvestri (1977) : « *il limite di Terracini consiste forse in un eccesso di caratterizzazione culturale degli elementi di sostrato* ». A ce propos, Atzori (1968) avait rappelé que, lorsque les historiens et les juristes furent surpris par les formes de la propriété collective de la Sardaigne médiévale, formes méconnues à la civilisation latine, Terracini avait adhéré aux hypothèses qui voyaient dans ces institutions le réflexe des conditions socio-linguistiques prélatines [et « *probabilmente africane* »] (Terracini 1950). En 1927, il lui semble évident l'existence d'un courant linguistique qui relie la Sardaigne à l'Afrique du Nord et à l'Ibérie antique, et il conclut que « *siamo davanti alla prova di un'origine e di una storia comuni* ». Toutefois, tout au long de son argumentation en faveur de cette hypothèse, il se pose la question suivante « *(...) migrazioni di popoli o semplice irradiazione culturale ?* » ; et il répond avec prudence : « *a questa domanda la linguistica non potrà mai rispondere con precisione : si tratta di una distinzione che elude les possibilità di conoscenza degli stessi mezzi di inchiesta* ». Ainsi, en 1927, la Sardaigne prélatine et prépunique lui semble « *immersa nella zona mediterranea e intersecata da due correnti : una che l'unisce all'Africa e all'Iberia, un'area che pare avere il suo centro nel Tirreno settentrionale. (...)* ». Le courant tyrrhénien lui apparaît, cependant, plus faible et évanescant par rapport au courant qu'il dénomme « africain ». En effet, Terracini donne une plus grande visibilité à ce qu'il appelle « *l'elemento predominante di tipo libico nelle corrispondenze ibero-sardo-africanes* », en invitant à tenir compte du fait que l'Ibérie antique semble liée à la Libye par des rapports de substrat « sensiblement identiques » à ceux qui lient la Sardaigne à la Libye. Au sujet d'une hiérarchisation de ces rapports de substrat, il affirme : « *rispetto all'iberico i rapporti con la Libia paiono avere un aspetto più continuativo, certo diventano i soli quando dalla preistoria si passa alla storia (...). La Libia dei Libi è diventata la Libia dei Fenici e dei Cartaginesi e la prima storia sarda è storia fenicia e punica* ». Dans ce sens, est analysé l'accord sarde-berbère et basque qui voit le mot sarde campidanien *mógoro* « colline » rapproché du basque

³ « *L'azione del sostrato, laddove è più profonda, suppone dunque un'interpretazione di sistema ; questa, agli occhi della linguistica comparata, che risale la Storia a ritroso, vale al fine di scoprire la permanenza di un elemento della lingua vinta, ma rifacendo il natural corso della Storia, il processo si risolve in uno sviluppo entro gli schemi della lingua vittoriosa. Dai relitti isolati a questi profondi fenomeni di compenetrazione è tutta un'infinita sfumatura di procedimenti che interessano perché denotano un'infinita varietà di contatti culturali concreti, d'un significato storico preciso.* » (Terracini 1950)

mokor « tronc d'arbre » et de la racine pan-berbère *myr* « être grand » (Terracini 1927), rapprochement accepté aussi par Wagner (1950). Terracini (1927) met donc en lumière des séries onomastiques où semblent apparaître des terminaisons communes à l'Afrique, à la Sardaigne et à l'Ibérie antique. L'étude de ces terminaisons lui apparaît comme la voie la moins risquée dans les questions d'attribution des substrats (il n'exclut pas une influence « libyque » rattachable à la colonisation punique de Sardaigne). Voici les séries de mots qui semblent avoir des terminaisons communes à la Sardaigne, à la Libye et à l'Ibérie antique :

- 1) terminaisons en *'-ir*, *'-il* (ou *ír*, *íl*) : pour la Sardaigne, les « ethniques » en *-enses* et *-itani* : *Gallil-enses* (CIL, X, 7852), *Giddil-itani* (CIL, X, 7930) ; *Ibili* (CSP), *Ithir* (CSP), *Migili* (CSP, 138), et les noms de lieu *Isili*, *Ittiri*, *Estersili* qu'il rapproche des toponymes africains *Igilgili*, *Bidil*, *Aquis Tibil-itani*, *Tinidiri*. Pour l'Ibérie antique, sont attestés les toponymes de type *Bilbilis* (pour les ultérieurs attestations ibériques, Terracini renvoie aux œuvres de Schulten (1914) et de Meyer-Lübke (1926) ;
- 2) terminaisons en *-àr*, *'ar* : en sarde, sont attestés les noms de personnes *Udaddhar* et *Altasar* (CSP), *Ardar* (CSP), *Mascar* (CSP), *Nascar* (CSP), *Nurkar* (CSP), *Castauar* (CSP), *Tanar* (CSP), *Tutar* (CSP), *Sumanar* (CSM) et les noms de lieux *Sàrdara* et *Atzàra* ; en libyque *Sufasar*, *Naraggara*, *Cebar*, *Sascar*, *Tilibaris Eilimar*, *Catubar*, *Mescar* ; pour l'Ibérie antique, Terracini renvoie aux noms en *'-ar* cités dans Meyer-Lübke 1926 ;
- 3) terminaisons en *'-in* : en sarde *Curin* (CSP), *Etin* (CSP : 186), *Urin* (CSO), *Senin* (CSP 27) ; *Usini*, *Sèdini*, *Gùspini* ; en Afrique, les noms personnels *Siddin*, *Stiddin* et d'autres exemples présents dans Schulten (1914) ; pour l'Ibérie antique, Terracini renvoie à Meyer-Lübke (1926) ;
- 4) terminaisons en *-àn* : « la Sardaigne semble riche en terminaisons an – àn(a) [voir les noms de lieux *Arzana*, *Ussana*, *Meana*] alors qu'en Afrique cette terminaison semble présente dans les ethniques et l'anthroponomastique : *Silvaizan*, *Altifatan*, *Antifan*, *Audiliman*, *Cullan*, *Carcasan*. Pour l'Ibérie antique, Terracini renvoie aux noms propres en *-an*, *anes* dans les œuvres de Schulten (1914) et Meyer-Lübke (1926) ;
- 5) toponymes sardes en *-ai* (*Olzai*, *Ollolai* etc.) « *l'Africa risponde* » (Terracini 1926) avec *Auzai*, *Zarai*, *Gadaiae sinus* » et anthroponymes : *Cutai*, *Fazai*, *Gadaia*, *Gurai*, *Sabbatrai*. Pour compléter la série des noms en *-ai* (Terracini, 1926), ce dernier (1936) décèle en berbère une tendance - dans la dénomination de certains noms de plantes - à avoir une terminaison en *-ai*, *-ay* : *axsay* « courge » *azmay* « jonc » ; *bagai* « rovo » (Laoust, 1920 : 22) ;
- 6) « de la terminaison *-àrr*, *-érr*. *-úrr* » qu'il considère comme une caractéristique de l'Ibérie antique, Terracini rapproche la terminaison « africaine » *-curru* ; et renvoie pour les exemples à l'œuvre de Schulten 1914,

alors que le sarde serait représenté par la série toponymique *Sigerri, Batteredra, Gusurra, Soccomerru* ;

- 7) la terminaison *-issa, -essa*, à nouveau considérée comme une « particularité ibérique », serait représentée en Sardaigne par la série *Macopsisa, Sotenissa, Villa Galbissa, Baressa* et en Afrique par les types *Membressa* et *Massinissa*.

Dans le *continuum* préhistoire-histoire entre la Sardaigne et l'Afrique, Terracini, en 1927, pose la question relative à l'établissement d'une chronologie relative là où il demeure problématique d'établir une chronologie absolue : « *resterà da stabilire quale valore cronologico abbia la constatazione di quest'area [sardo-africaine], cioè se rappresenti una o più ondate d'influsso partente da un solo centro. I dati extralinguistici ci ammoniscono, entro la zona africana e la Sardegna, fra la possibilità di "remotissimi rapporti libici" e la possibilità o la certezza di colonizzazioni recenti dall'Iberia e dalla Libia (per quest'ultima abbiamo addirittura il caso della conquista punica)* ». En 1936, dans « Gli studi linguistici sulla Sardegna preromana », il rappelle que la Sardaigne latinisée a toujours gardé des liens très étroits avec l'*Africa romana*, surtout si l'on songe au système vocalique avec le maintien des timbres originaires, à la conservation des occlusives vélaires devant voyelle palatale en sarde et dans les anciens emprunts au latin du berbère, et à des isoglosses comme l'innovation sarde et africaine *GEMELLUS* (au lieu de *GEMINUS*). A l'action d'un substrat commun, est rattachable, selon Terracini, la forme qui a pris la latinité en Sardaigne et dans les résidus latins du berbère ; et à une irradiation provenant d'Afrique sont reliées les innovations que présente le latin parlé de Sardaigne, « *paese romanzo per eccellenza conservativo* ». Par rapport à l'influence de l'*Africa romana*, il se demande si les éléments préromains communs à l'Afrique et au latin (ex. : panberb. *abuda /tabuda* : lat. BUDA « massette ») ne soient arrivés en Sardaigne (sard. log. *búda*) de la Libye avec un flux de latinisation. Terracini met également en évidence le fait qu'il paraît un trait commun des transcriptions latines de l'onomastique sarde et libyque le fait que les occlusives sont parfois rendues dans la variante sourde/sonore (pour le sarde, il cite l'exemple du mot *mastruca* « espèce de vêtement ancien en fourrure », attesté aussi dans la variante phonétique *mastruga* ; pour les exemples en libyque, il renvoie à Mercier (1924)). A l'action d'un substrat commun est reconduite la confusion entre le neutre pluriel et le féminin singulier et l'usage de la forme de futur du type *HABEO CANTARE*. En ce qui concerne la confusion entre le neutre pluriel et le féminin singulier, Terracini (1936) met en lumière l'occurrence en berbère (kab. *tayuga*) et en sarde médiéval (*juga*) de la forme féminine utilisée pour désigner la paire de bœufs (< lat. IUGUM « joug »). Également la tendance à exprimer le neutre pluriel par le féminin singulier se trouverait en sarde dans les dérivés du lat. *MURA, LIGNA*, etc.

Sur l'importance du collectif en berbère, Terracini renvoie aux études de Beguinot (1931, 29-30). Il remarque : « *dare al collettivo la forma femminile è abitudine ben latina ; ma il notevole sviluppo che questo tipo ebbe negli scrittori latini d'Africa e in Sardegna riposa su un'abitudine linguistica preromana che possiamo ancora*

osservare nella grammatica berbera ». Terracini (1927) analyse les formes des anciens toponymes sardes qui apparaissent dans les documents médiévaux : *Mocor* dans la variante *Moco* ; *Joscla* à côté de *Joscar* ; *Oruspe* à côté de *Drusper* comme autant des mots qui présentent une alternance ayant valeur grammaticale. Dans les documents sardes médiévaux est attesté le toponyme *Gennor* qui, plus tard, apparaît romanisé comme pluriel sous la forme *Gennos* ; également à côté de *Mandas*, il y a témoignage d'une forme *Mandara* qui suppose une origine **Mandar*. Terracini affirme: « *l'uscita in -or (CSP : Othikeor, Nugor, Mocor) atona (o in -ar) è quindi probabilmente un plurale* ». En berbère (kab.), dans des anciens noms appartenant au lexique archaïque et conservatif de la toponymie, de la botanique et de l'anatomie comme *adrar* « montagne », *kwessar* « pente », *tcamar* « barbe », *taxyart* « concombre », *buneqqar* « cardon », *yesmar* « mâchoire », etc., un formatif *-ar* paraît présent. Hubschmid cite aussi la série toponymique sard. : *Sénnori*, *Mògoro*, *Nùoro* (*Nugoro*), *Séneru* (*S*) et *Tèltoro*. Il considère que dans l'onomastique des inscriptions latines, il est plus facile de trouver en Sardaigne des résonances libyques plutôt que carthaginoises et il rappelle que le nom personnel sard. *Uddadhar* fut rapproché par Pais (1894) des noms « africains » en *-ar* qui sont, en général, libyques. Il insère donc le nom sarde à l'intérieur d'une série : lib. *Tubmar* (*CIL*, X, 7878), sard. *Altasar* (*CSP*), *Ardar* (*CSP*), *Mascar* (*CSP*), *Tutar* (*CSP*, 109), *Sumanar* (*CSM*, 183); lib. *Sufasar*, *Naraggara*, *Cebar*, *Sascar*, *Tillibaris*, *Eilimar*, *Catubar*, *Mascar*. Voici l'étude des suffixes latins qui paraissaient à Terracini montrer une réaction de substrat et qui ont des correspondances en « libyque » :

- 1) L'ancien suffixe ayant valeur d'ethnique lat. *-itanus*, non antérieur à Cicéron, et répandu dans une aire géographique appelée par Terracini « *afro-ibero-acquitano-balearo-sarda* », « *può nascondere un suffisso appartenente a un sostrato prelatino* » (Terracini, 1927) qui a sa base en *-id/it + an* et qui trouve surtout dans la toponymie « africaine » une « *documentazione solida* » : *Thamasida*, *Tocolosida*, *Fulgurita*, *Giti*, *Silcadenit*, etc. En sarde *-itanus* est représenté par les ethniques *Giddilitani*, *Cagliaritano*, *Sulcitano*, etc. ;
- 2) D'après Terracini (1936), le latin possédait un suffixe *-one* avec la fonction d'individualisation d'une personne ayant une qualité bien définie ou qui exerce un métier précis ; ex. : *CAUPO-ONIS* « patron, aubergiste, gargotier », *NEBULO-ONIS*, « vaurien, paresseux, oisif, parasite, dilapidateur », *CICERO-ONIS*. Ce suffixe serait pénétré en latin d'un substrat méditerranéen qui comprenait l'onomastique étrusque, grecque, ligurie, d'Aquitaine, ibérique, libyque et sarde. En Sardaigne, ce suffixe est identifié dans les anthroponymes *Tarcalione*, *Barusone* et dans les noms de lieux : *Turris Liguionis*, *Genone*, *Chitarone*. Cependant, Terracini remarque qu'il n'est pas un usage latin d'appliquer ces suffixes aux noms d'animaux comme dans les exemples *CAPITO-ONIS* « poisson », *STELLIO-ONIS* « stellion », *VESPERTILIO-ONIS*, « chauve-souris » ; et que de fait les noms d'animaux en *-ONE* évoquent une origine sûrement barbare. Pline l'Ancien (*Hist. Nat.* VIII) atteste l'appellation

d'une espèce d'onagre en libyque : *lalisiones* ; et pour l'Ibérie antique des noms d'animaux tels que *musmones*, *asturcones*, *theldones* ; pour le sarde est attesté le type *muflo-onis* (Terracini, 1936). Enfin, Terracini (1936) met en évidence « la monotonie » vocalique de patronymiques anciens en sarde *Migili*, *Gidili* etc., et celle consonantique de noms de lieux sard. *Ussassai*, *Lella*, *Lollove*, *Marmilla*, qui trouvent une correspondance dans les noms « africains » *Igilgili* et *Marmarica* et dans le nom ibérique *Bilbili*.

3. Bertoldi, les deux mots de substrat définis « libyques » par le rapprochement avec le berbère et accueillis dans le *Dizionario Etimologico della lingua Sarda* de Wagner (DES).

Quant à l'apport de la comparaison directe entre le sarde et le berbère à la lexicographie, nous devons aux travaux de Bertoldi (1943, 1948a et 1948b) les deux mots de substrat reconnus en sarde (cf. Hubschmid 1953 ; Paulis 1991) et accueillis dans le *DES* (*DES*, II : 412 ; *DES*, II : 546). Bertoldi s'est occupé des substrats méditerranéens depuis 1928, avec « Antichi filoni nella toponomastica mediterranea incrociati nella Sardegna », dans *Revue de Linguistique Romane* IV, p. 222-250. En 1943, avec *Linguistica storica*, il traite des correspondances entre le sarde et le berbère, sujet qu'il développera en 1948, dans *Archivio Glottologico Italiano* vol. XXXVI, pp.16-17 et dans *Museum Helveticum* V, p. 80. En 1950, avec *Colonizzazione dell'antico mediterraneo alla luce degli aspetti linguistici*, l'influence linguistique d'un état ancien du berbère est encadrée dans le contexte culturel de la Méditerranée antique. Bertoldi donne aux deux correspondances qu'il propose le nom de « libyques » sans faire référence aux données onomastiques provenant des inscriptions latines et/ou des textes grecs et latins. Il compare donc le sarde et le berbère en vertu des principes théoriques implicites dans sa théorie de substrats : ces derniers, agissant sur la structure profonde du latin parlé dans les différentes régions de la *Romània* auraient donné aux langues romanes la physionomie qui leur est propre. Des catégories sémantiques bien définies lui semblent acquises à la recherche « substratisante » et ces dernières se révéleraient en tant que « *soppravvivenze tipiche del patrimonio lessicale mediterraneo* ». Dans ces catégories sont comprises les paroles concernant les particularités du sol, les appellations relatives aux formations géomorphologiques, celles relatives aux noms des plantes et des animaux sauvages. Ainsi, le premier emprunt reconnu en tant que « libyque » par Bertoldi (1943) appartient au lexique de la botanique et concerne le mot sard. camp. *sèssini*, *sèssene* (au village de *Desulo*) « *Cyperus longus* L. », rapproché de la forme chleuh rencontrée dans Destaing (1924) *θizzi* « brin d'alfa » (*DES*, II, 412). Or, la comparaison directe avec les exemples berbères proposés par Bertoldi pose des problèmes phonétiques de taille mais, c'est en suivant la voie d'investigation tracée par ce rapprochement que l'on pourra mettre en relief des résultats au travers de la comparaison interne au sein des dialectes berbères. Le kabyle semble garder les formes les plus conservatrices du point de vue phonétique : *zzemzem* = « être mince, ténu » ; *azzemzum* = « brindille, fil d'alfa » (Dallet

1982). La forme kabyle montre, en comparaison interne, un redoublement expressif ou de manière (*cf.* Chaker 1972- 1973) par rapport au témoignage du tamazight du Maroc central qui présente une forme *azmu* « jonc très fin employé dans la confection des nattes » (Taïfi 1988). Toujours en tamazight, d'après le schème nominale aCCuC, par le redoublement de la deuxième consonne radicale (C2) - ce qui est à considérer comme une alternative expressive ou de manière au redoublement syllabique- nous avons rencontré la forme *azemmmu* = « orge encore légèrement verte qui sert à confectionner le *bendaq* » (Taïfi, 1991). Le touareg (Ahaggar) (de Foucauld, I, 250) témoigne à ce propos : soit la forme « simple », soit celle à redoublement expressif *ezzem* « maigrir » et *ezemzem* « être mince, ténu » (Argiolas, 2017).

Dans le même contexte théorique comparatiste, Bertoldi (1948a ; 1948b) rapproche les formes sardes *tsinníya* (campidanien), *θinnía* (dialectes centraux), et *tinnía* (logudorien) « sparte » (*DES*, II : 546) au berbère Nefûsi de Fassato *tsennīt*, « alfa, qualité inférieure pour confectionner cordes, nattes, etc. » « *Lygeum spartum* L., sparte » (Beguinot, 1942), *asennaž/* plur. *isennaž*, *θisennažin* « nasse d'alfa, corbeille de roseau, longue et étroite, sans anses » (Destaing 1914) ; kab. *Tisniŋt* ; *tisnatin* « petit couffin en alfa » ; *tésanit* au même sens ; oua. *isni*, *isnan* « grand couffin en alfa » (Dallet, 1982 ; *cf.* aussi Múrcia Sánchez, 2010 : 510). Múrcia Sánchez (*ibid.*) propose également une étymologie berbère pour le mot latin « vulgaire » (non attesté) **seniculum*. Dans les dialectes sardes méridionaux des aires rurales, est présente la variante phonétique *tsónni*, *tsónnia* qui semble directement à rapprocher (Bertoldi, 1948a ; 1948b) des formes berbères *tsunnīt*, *tsunīt* (« corbeille tressée en jonc ») dans le dialecte chleuh des Beni Snous (Destaing, 1914). L'attestation de la variante *tsónni*, *tsónnia* dans les seuls dialectes ruraux du Campidane se prête à être interprétée par l'hypothèse d'une réintroduction du nom libyque du sparte par le biais de la colonisation carthaginoise (Paulis 1991). Mais l'hypothèse d'un substrat linguistique libyco-berbère dans le punique parlé de Sardaigne ne peut pas être exclue non plus. La double présence du nom « libyque » du sparte suggère une chronologie relative et une réflexion concernant l'existence d'au moins deux substrats distincts définis de par les correspondances avec le berbère proposées par Bertoldi : 1) un substrat pré-punique, dont tous les dialectes sardes, d'après les traitements dialectaux attendus, participent ; 2) un substrat historique ou à historiciser comprenant le seul dialecte campidanien, celui qui pourrait montrer le réflexe le plus direct de la longue et capillaire colonisation carthaginoise de Sardaigne. A la forme berbère *tsunnit* a été rapporté le lat. *FŪNIS* « corde » par Pittau (1991). En émettant l'hypothèse de l'emprunt parallèle, l'influence de cette même forme berbère est aussi à étendre au grec *θωμυζ* « corde » (Et. : inconnue, *cf.* DELG 135) (Argiolas, 2017). Les formes berb. nef, mzb et kab *isni*, *isin* appartiennent au même groupe lexical tout en étant dépourvues des indices *ti__t* « baie ou crique en demi-cercle utilisé par les femmes et qui sert de *foqqara* » (Laoust, 1920). Elles sont à rapprocher du latin *SINUS* « pli concave ou en demi-cercle, pli demi-circulaire que forme un vêtement et dans laquelle les mères portent leur enfants », dans le sens technique : « poche qui forme le fond d'un filet,

enflure d'une voile ; petite courbe d'une serpette ; baie ou crique en demi-cercle. (...) Sans étymologie » (DELL, 629) (Argiolas, 2017).

4. Wagner, « les parallélismes ethniques » entre la Sardaigne et l'Afrique du Nord et la reconstruction linguistique

Wagner s'est occupé de paléosarde depuis 1907 avec « Gli elementi del lessico sardo » dans *Archivio Storico Sardo* III p.370-420. En 1931, c'est avec l'article « Uber die vorrömischen Bestandteile des Sardischen » dans *Archivum Romanicum* XV p. 207-247, qu'il développe ses études sur les substrats en sarde. En 1933, il publie « Osservazioni sui sostrati etnico-linguistici sardi » dans *Revue de Linguistique Romane* IX, p. 275-284 ; et, en 1943, « Zum Paläosardischen » dans *Vox Romanica* VII, p.306-323. Il parle de substrat « libyque » en sarde en 1941, dans *Historische Lautlehre des Sardischen*, au chapitre 175, et en 1950, avec *La lingua sarda. Storia, spirito e forma*, p. 254-280. Les travaux de Wagner s'insèrent polémiquement dans le cadre des discussions autour de la place à réserver aux faits purement phonétiques dans les études étymologiques. Selon Wagner peu d'attention était prêtée à l'aspect sémantique et au rapport avec la réalité de l'objet désigné par la parole. Cet auteur avait développé une vraie aversion envers ce qu'il appelait « étymologies construites sur les livres » (*Buchetymologisiererei*) et, en général, envers toute approche purement théorique et abstraite des langues vivantes, y compris dans la mise en lumière des rapports sarde-basque et sarde-berbère. Il avait ainsi adopté le dicton de Goethe : « *ein Blick ins Buch zwei ins Leben* ». Quant aux questions de substrat, pour Wagner, il était essentiel de faire référence aux données de la paléontologie et de l'histoire culturelle afin d'ouvrir une voie à la réflexion linguistique. Ainsi, dans *La lingua sarda. Storia, spirito e forma* (1950), les éléments de la paléontologie sont la prémisse indispensable à ses considérations sur les contacts linguistiques entre la Sardaigne et l'Afrique du Nord. Il fait référence aux travaux du paléontologue Pettazzoni (1910) et met en relief l'hypothèse d'une parenté des Protosardes avec des populations installées tout au long des côtes septentrionales de l'Afrique, à savoir de leur immigration du continent africain dans l'île de Sardaigne. Wagner soutient, suite à l'hypothèse de Pettazzoni, que les médiateurs entre l'Afrique et la Sardaigne ont été les Libyens d'Afrique septentrionale. Et à ce sujet, il rappelle que « *gli autori antichi* » considéraient les *Ilienses*, population éponyme des Sardes des aires montagneuses, comme provenant d'Afrique du Nord et apparentés aux Libyens. Il rappelle aussi que l'exécution des gens âgés et le rite « inhumain » autour du mort ont été mis en lumière en Sardaigne et chez les anciennes populations libyennes par les auteurs classiques (ces mœurs sont attestées chez Diodore (III, XXXIII, I) et Strabon (XVII) pour les *Megabari* africains). A ces faits paléontologiques généralement acquis par la communauté scientifique, qu'il appelle « *parallelismi etnici* », Wagner trouve des correspondances linguistiques : la « Voie Lactée » est appelée dans toute la Sardaigne sardophone (*b'ia dessa bádza* (/βálla) « voie de la paille ». Dans le domaine roman, il n'existe pas de dénomination similaire. Or, il est remarquable,

observe Wagner, que la même façon de dénommer la « Voie Lactée » se trouve chez les Kabyles auprès desquels cette dernière est appelée *abrid- b- ualim*. Wagner soutient que si le latin est la base de la langue sarde et si les apports des langues qui se sont superposées au latin sont, dans une mesure variable, plutôt importants, il n'est pas à négliger ce qu'il appelle « *l'elemento indigeno* », c'est-à-dire l'apport de la langue ou des langues parlée(s) en Sardaigne avant la domination romaine. Toutefois, il avoue être conscient du fait que la situation gnoseologique de la linguistique historique est celle de qui ne connaît rien des conditions linguistiques de l'île car aucune inscription protosarde nous est parvenue. D'après Wagner, l'indice linguistique probant de cette présence indigène demeure l'importante attestation d'une toponymie « préromaine » et les rares appellatifs qui ne peuvent pas être expliqués par le latin ou par une autre langue documentée. Néanmoins, il laisse l'étude de la toponymie et des appellatifs qui pouvaient avoir une physionomie préromaine respectivement à Hubschmid et à Bertoldi ; et il étudie certains préfixes censés apparaître dans des noms appartenant à la petite faune, à la botanique et à l'anatomie. En ce qui concerne la place du « libyque » dans les questions de substrat, en 1941, dans *Historische Lautlehre des Sardischen* § 175, il affirme que les préfixes « *θa-, ta-, θi-, ti-, θu, tu* » apparaissent dans le vocabulaire de la petite faune et dans certains phytonymes. Soit le nom de la « renoncule des marais » ou « grenouillette d'eau » ou « herbe sardonique » (*Ranunculus Sardous*) sard. *kuyúsa* (à *Mamoida*), il devient *θruyúsa* à *Nuoro*, avec métathèse et immixtion de *θ*, et la même plante est appelée *θurgúsa* dans le dialecte très conservateur de *Bitti*. D'après Wagner, l'influence des langues parlées avant l'affirmation définitive de la langue latine peut être reconnaissable à partir des langues romanes à condition que cette influence ait eu « *un impatto diretto* », à savoir que des traits caractéristiques d'une langue aient été transmis de la langue dominée à la langue dominante. Cela implique une situation de bilinguisme : si l'hypothétique préfixe du substrat est reconnaissable additionné aux vocables de différentes origines prélatines, il est présent aussi agglutiné à des formes d'origine latine comme dans lat. *LACERTA* « lézard » > (*Nuoro* et *Bitti*) *θilikèrta*, logudorien *tiliyèrta* « lézard » ; et lat. *IUGULUM* « joug » > (*Nuoro*) *θúkru*, log. *túyu*, camp. *tsúgu*, mais à *Baunei* *θúyulu* « cou ». Au sujet de ces formations, Wagner affirme que même si ces noms peuvent être en partie de formations onomatopéiques, on ne peut pas nier que de fait ce préfixe existe. Or, Wagner parle de « préfixes *θa-, ta-, θi-, ti- θu, tu* » mais, en réalité, il faudrait parler d'un préfixe *ta-*, d'après la distribution dialectale complémentaire de l'isoglosse /t θ ts⁴, et parce que les formes en *-u, -i* semblent être conditionnées phonétiquement par la voyelle de la syllabe successive. Un rapprochement avec l'ancien préfixe berbère *ta-* (cf. Stumme, 1889) est donc possible. Ce préfixe, présent dans des nombreuses paires, et attesté par des correspondances latin-berbère ex. lat. *BUDA* « massette » : panberb. sauf touareg *abuda/tabuda* au même sens ; lat. *CAUSA* « cause » : berb. (kab.) *tayausa* « chose ».

⁴ t logudorien = θ dialectes centraux = ts campidanien.

5. Hubschmid, la stratification complexe du fonds préromain du lexique et de la toponymie sardes, le substrat « eurafricain » et le substrat « libyque »

Héritier de Schuchardt, Johannes Hubschmid est considéré comme « il grande sistematore » dei sostrati mediterranei » (Silvestri, 1977), en particulier grâce à son œuvre, très documentée, « *Mediterrane Substrat* » (1960) où il accorde une grande importance aux phénomènes de « substrat » dans la formation ou la différenciation des langues indoeuropéennes et romanes. Dans la recherche étymologique, Hubschmid s'exprime en faveur d'une présentation de l'histoire lexicale dans le temps et dans l'espace. Ces critères seraient applicables soit au vocabulaire des appellatifs, soit à la toponymie attestée dans les documents, en soutenant que, souvent, la connaissance de la toponymie peut être utile dans l'explication d'appellatifs disparus. Dans « *Sardische Studien. Das mediterrane Substrat des Sardischen, seine Beziehungen zum Berberischen und Baskischen sowie zum eurafrikanischen und hispano-kaukasischen Substrat der romanischen Sprachen* », *Romanica Helvetica*, 41, (1953), l'auteur analyse un vaste vocabulaire d'appellatifs considérés comme prélatins. La Sardaigne lui semble à cet égard un terrain très favorable à l'investigation : « *Da nun Sardinien erst durch die Römer indogermanisiert wurde, fehlen im Sardischen vorrömische, indogermanische Zwischen-schichten. (...) Vorromanische Wörter ausserhalb Sardiniens mit Entsprechungen im Sardischen müssen vorindogermanischen Ursprungs sein, sofern die sardischen Wörtern nicht erst durch die Romanen nach Sardinien gebracht wurden* » (Hubschmid 1953 : 16). Hubschmid conteste un nombre de « bases » établies par les « substratants » italiens des années 1920 et 1930 (Trombetti, Ribezzo, Battisti, Terracini, Alessio, Devoto, Bertoldi), en mettant en doute le principe selon lequel la reconstruction des substrats doit porter sur l'onomasiologie, c'est-à-dire partir d'un concept (une idée) et étudier ses désignations. Il entreprend d'édifier un nouveau système sur la documentation fournie par la langue basque, le berbère et le vocabulaire des langues d'une large zone autour de la Méditerranée. En 1953, il discerne deux substrats distincts, correspondant à autant de groupes de langues pré-indoeuropéennes : un substrat « eurafricain » sur le pourtour de la Méditerranée occidentale, qui serait le plus ancien, et un substrat « hispano-caucasique », chronologiquement un peu postérieur, largement répandu en Europe depuis l'Espagne jusqu'au Caucase (un substrat « tyrrhénien », qui serait le reste de langues apparentées à l'étrusque, importées d'Orient à une époque beaucoup plus récente étant compris dans le courant « hispano-caucasique »). Dans le chapitre 10, Hubschmid explique les présences berbères par l'action du roman de l'Italie méridionale en Afrique, mais c'est surtout dans le cadre théorique de la reconstruction du substrat appelé « eurafricain » qu'il rend compte des correspondances entre les langues romanes (dans leurs articulations dialectales), le basque et le berbère : « *Im Westen existierte ein autochtones Substrat. Es hat sich vermutlich im Iberischen erhalten und bildet eine autochtone Komponente des Baskischen sowie das älteste Substrat im Berberischen. Nach*

Auweis besonders einiger Pflanzennamen vorindogermanischen Ursprungs umfasste es die gesamte Pyrenäenhalbinsel mit dem westlichen Nordafrika, die Galloromania und grosse Teile von Italien mit Sardinien ». De plus, il semble que c'est par rapport à la Sardaigne et à ses rapports « reconnus » de substrat avec la Libye qu'il ressent la nécessité d'émettre une hypothèse (dans un dialogue idéal avec Wagner) sur l'existence d'un substrat plus ancien : « *Wenn Wagner schreibt : « il vero fondo della lingua paleosarda, quella degli Ilienses, rimane tuttora avvolto nel mistero » so ist dies wohl ungenau, wenn man an der antiken Tradition festhält, wonach die Ilienses libyschen Ursprungs sind. Vielmehr denkt Wagner an die vorlibyschen und vorhispano-kaukasischen Elemente des Sardischen, das Eurafrikanische* ». Dans une première partie, il analyse quarante-et-un mots sardes dont un certain nombre avaient été pris en compte par Bertoldi (1943 ; 1948a ; 1948b) et Wagner (1950) (auxquels l'œuvre est dédiée) comme préromans. La seconde partie s'attache à des mots pré-indoeuropéens qui n'ont pas, en général, des correspondants en sarde. En faveur du substrat « eurafricain », Hubschmid cite 4 accords berbères-basques-romans (§ 51 ; § 53 ; § 54 ; §55) et 4 correspondances berbères-basques (§ 57). Dans huit cas sur dix, c'est l'attestation berbère (cf. d'ailleurs p.125) qui amène Hubschmid à donner une physionomie linguistique au « substrat eurafricain ». L'accord berbère-basque-roman-sarde met en jeu les correspondances suivantes : sard. (logud.) *carrone* « jambe entière » provençal *garra* « jarret » port. *garra*, basque *garro* « tentacule du pulpe » rapproché du berb. chl. *agerru* « hanche » et kab. *agerrum* « grosse branche d'arbre coupée ». Dans le chapitre 57, il rapproche le nom berbère du « chêne vert » *akerruš* (kabyle) du basque *arta-karro* « chêne vert » et du provençal *garric* « touffe de bois dans un taillis ». Dans le chapitre 3, il propose l'étymologie des formes sardes *tsinníya* (campidanien), *θinnía* (dialectes centraux), *tinnía* (logudorien) « sparte » (DES, II, 546) en les rapprochant du berbère Nefûsi de Fassato *tsennīt*, « alfa, qualité inférieure pour confectionner cordes, nattes, etc. » (*Lygeum spartum* L., sparte » (Beguinot 1942 ; cf. aussi Bertoldi 1948a et 1948b). Le chapitre 4 concerne la forme sarde camp. *čèrda* « espèce de claie tressée » qui, d'après Wagner, dérive du latin *CĒTRA* (DES, I, 186 ; cf. aussi Múrcia Sánchez, 2010 : 459). Selon Hubschmid, le mot sarde a été introduit en Sardaigne avant la romanisation et il dérive de la même forme prélatine de laquelle serait issue le lat. *CĒTRA* « espèce de bouclier léger utilisé par les tribus des *Afri* et des *Mauri* » (Isid. *Etym.* 18,12-5). *CĒTRA* a été rapprochée par Bertoldi (1948) du berbère chleuh *ažerθil* « grande natte de laine et d'alfa » (Destaing, 1914). Or, en ce qui concerne le chleuh *ažerθil*, la forme de base reconstruite au travers de la comparaison interne au sein des dialectes berbères est *gertil* (cf. *DRB*, III, 892) « natte faite de joncs, d'alfa, de palmier ». Le lexème attesté en chleuh est présent, d'après les variantes locales, dans plusieurs parlers berbères éloignés géographiquement, à l'exception du touareg. Le sarde campidanien *čèrda* désigne une espèce de claie tressée qui servait (jusqu'aux années 1960) de natte et qui se mettait dans le chariot pour transporter les fruits. En tamazight du Maroc central (parler des Ayt Izdeg, Taïfi, 1991), la voix verbale *yerd* précise l'action d'« étendre sur le sol (les bras, les jambes), étaler quelque chose sur

une surface plane ». Ce mot est présent aussi en chleuh avec le sens de « être étendu sur le dos ». En touareg (Ahaggar) la forme *yerured*, rattachée à la même racine *yrd*, avec redoublement expressif de la deuxième consonne radicale « rouler en avant et en arrière, étendre de tout son long ». La forme touarègue est à rapprocher du kabyle *eyrured* « dormir sans pouvoir se réveiller, dormir d'un sommeil lourd » dont le sens primaire est « être étendu sur le sol en désordre ». On peut aisément reconnaître l'idée de « natte » qui est sous-jacente à toutes ces formes verbales appartenant à l'origine à un lexique technique : on étale les fruits sur le sol de la cuisine au-dessus d'une natte ; on s'étend au sol sur une natte qui sert de lit, etc. Ce lexème en forme simple, dans le sens reconstruit de « natte », peut être reconnu comme « le nom à la base du verbe d'état » théorisé par Cohen (1988) dans la morphosyntaxe historique des langues afro-asiatiques et par Galand (1987) pour les verbes d'état dans la formation du lexique berbère (Argiolas, 2011 ; 2017). Dans le chapitre 5, Hubschmid analyse la forme sard. log. *curcùzu* « broussailles », rapprochée du berbère(chao) *aqešquš* « morceau de bois qu'on heurte en passant », (kab.) « écorce du gland », touareg (aha.) *takuskust* « très petite gerbe, très petite botte, très petit fagot », etc. La forme est rapprochée du mot attesté chez Pline l'Ancien ((*Hist. Nat.* XVI, 432) comme ibérique, *cusculium* [« à présent et dès le passé elle est une graine, ou bien l'excrément d'un arbrisseau qui est une sorte d'ilex, appelé *cusculium*, en Espagne, elle sert aux pauvres gens à payer une partie de leur tribut » Pline l'Ancien ((*Hist. Nat.* XVI, 432)], et du lat. *QUISQUILIAE* « déchet, rebut ». Or, Bertoldi (1948) avait rappelé l'attestation de cast. *coscojo* ; cat. *coscoll* ; arag. *coscullo*, basq. *kuzkur* et *kiskil*. Et Haddadou (DRB, 104) enregistre en berbère les formes : *asakes*, pl. *isûkâs* « vêtement de rebut » *tikest*, pl. *tîksîn* « pièce employée pour rapiécer un objet » *takâsa*, pl. *tikâsiwîn* « viande cuite sous la cendre, séchée et coupée en petits morceaux » (to.) ; *kkes* « enlever, ôter, détacher, débarrasser, refuser, p. ext. cueillir, récolter, ramasser » *ukus*, pl. *ukusen* « fait d'enlever, cueillette, récolte, ramassage » (mc.) ; *ekkes* « enlever, ôter, être enlevé, être ôté, cueillir, ramasser » (kab.) ; *ekkes* « enlever, ôter » (siw.) *ekkes* «enlever, ôter, supprimer » (nef.) *ekkes* « ôter, enlever, p. ext. sévrer » *atekkes* « suppression d'une coutume » (ghd.) *ekkes* « enlever, ôter, être enlevé, être ôté » *ssekkes* « faire enlever, faire ôter » (wrg.). Ces formes sont probablement à mettre en relation avec le mot berbère (kab. chl. rif.) *seksu* « coucouc » (Argiolas, 2017).

Dans le chapitre 6, il prend en considération l'étymologie du sard camp. *éni* « *Taxus baccata* L. », il la fait dériver d'une forme **agini*, déjà rapprochée par Wagner et Bertoldi du basque *agin* « *Taxus baccata* L. ». Hubschmid rapproche les formes basques et sardes du berbère chleuh *tiqqi* « genévrier » et « *tag[gl]a* (Laoust, 1920) », et il fournit d'autres exemples tirés des parlers berbères (citons kab. : *tiggits* « chêne-liège », chao. : *θaga* « genévrier »). Dans les chapitres 7-8, il analyse les formes sard. log. *búða*⁵ et sard. camp. *sèssini* d'après les conclusions de

⁵ La correspondance entre le nom du typha en latin, BUDA, selon le *DELL* d'étymologie « inconnue » (cf. *DELL*, 68), et les formes berbères *abuda*, *tabuda* a été l'objet d'attention de la part de Schuchardt (1909), Laoust (1920) et André (1977). La question d'une origine

Schuchart (1909) et Bertoldi (1943). Le mot campidanien *sèssini* est rapproché aussi du mot berbère (kab.) *azezzu* « genet épineux » attesté aussi en chleuh et en tamazight du Maroc central (*azzu*). Dans le chapitre 9, il analyse le mot sarde (log.) *tattaròjo*, *totoròju* (camp.) *sattsarò* (*Arum italicum* Mill.) déjà rapproché par Alessio de l'ital. centr. (Matera) *azzara* comme étant formé par le préfixe prélatin *ta-* (dénommé par Alessio « article berbère »). L'étymologie proposée par Hubschmid est accueillie dans le *DES* (*DES*, II, 552) et par Paulis (1992). Dans le chapitre 10, Hubschmid analyse le mot campidanien *assudda/sudda*, l'appellatif populaire de l'*Hedysarium coronarium* L., comme dérivé du latin *SULLA/ SYLLA* au même sens. Les formes latines sont rapprochées du berbère (zoua. et chao) *θasulla*, au même sens. Dans le chapitre 15, Hubschmid étudie l'isoglosse pansard. *mà(t)ta* « plante », le berb. (rif.) *θamaṭṭa* « monton de hierba », le basq. *mata* « souche » ; le domaine gallo-roman témoigne le prov. *mato* « souche », les dialectes italiens septentrionaux et méridionaux attestent la forme en *-u* finale bergam. *matù* « robus sauvage » ; latal. *matta* ; calabr. *màttulu* « faisceau de foin » (pour une discussion sur cette isoglosse voir pag. 9 *infra*). Dans le chapitre 21, il analyse le toponyme sarde *gon(n)-*. En Sardaigne l'élément *gon(n)*, reconnu dans la série toponymique *Gonu*, *Goni*, *Gonnesa*, *Gonoi*, *Gonifai*, *Gonnosu*, *Punta Gonnoroco*, *Arcu de Gonazzé*, *Tanca Gonnai*, *Cala Gonone*, *Gonnos*, rapproché à la glose d'Hésychius d'Alexandrie : γόνα τὸ ὄριον φοίνικες par le sémitisant Movers (1841-1850), avait retenu l'attention de Terracini (1936). Terracini avait objecté qu'il s'agirait plutôt d'un « *termine libico affiorante in punico* » et il introduisait la question des emprunts pénétrés en Sardaigne de l'Afrique du Nord à travers la médiation culturelle carthaginoise. Bertoldi (1950) avait remarqué alors que le basque connaît la forme *goi* < **goni* = « montagne » et il mentionne les toponymes tautologiques *Gon-bizkar*, *Goni-bidea*, *Goi-mendi*. Les toponymes tautologiques du basque et ceux du type *Gonnos-montangia* du sarde devaient exister « dans une situation de bilinguisme » (affirme Hubschmid), c'est-à-dire quand la langue dominée était en train de laisser sa place à la langue dominante. Le sens du terme *gonn* prélatin devait être encore bien compris par les locuteurs qui habitaient la Sardaigne sous la conquête romaine. Movers (1841-1850) avait soutenu la coïncidence sémantique du mot γόνα que Hésychius attribue aux Phéniciens avec le sens de « montagne » sur la base du passage en punique du *Poenulus* de Plaute (cf. Szyner, 1967) « *gune bel balsamen* » dans lequel *gune* est un appellatif du dieu Baal, normalement restitué avec « hauteur » (cf. Gesenius 1837). Mais la forme ne se trouve pas attestée au niveau de la racine sémitique. Or, il faut remarquer que la

« africaine » de la forme latine étant désormais soulevée, Laoust proposa de considérer les formes nominales berbères comme dérivées du verbe *bedd* « être debout, se tenir debout », en relation à la verticale des tiges. Probablement présent dans la toponymie nord-africaine ancienne comme *Tabuda*, *Tabudium*, ce nom de la « massette » est reconnaissable sous la forme *tabúa* en portugais, *buda* en sicilien, *vuda* en calabrais, en sarde médiéval comme *Guda* (*CSNT*, 58) et en sarde logoudorien comme *bùda* (*DES*, I, 235). Les formes italiennes et sardes sont considérées par Wagner (*DES*, I, 235) comme dérivées du lat. *BUDA*, mais la forme portugaise, avec un « préfixe » *ta-*, peut témoigner d'une présence non latine dans le territoire de la *Romània*. (Argiolas, 2017)

forme *gon/gonn* est présente en Afrique du Nord avec une concentration particulière sur la zone côtière où la présence phénico-punique est attestée, outre que par l'archéologie par les noms composés tautologiques du type *Rusgonion* déjà chez Ptolomée (IV, 5). Gras, Rouillard et Teixidor (1991) ont remarqué que Strabon (*Géographie*, I.3.2) avait mis en évidence le rôle de reliment maritime par étapes dans les emplacements de la Libye, emplacements qui se trouvent à la mi-chemin entre la Phénicie et le détroit de Gibraltar. Probable témoignage de la position géomorphologique stratégique de la Libye pour les commerces phéniciens dans un premier temps et puis pour les positions militaires de Carthage, en kabyle (*DRB*, I, 819) est présente la forme *ag^wni* dans l'acception précise de « plateau de montagne ; terrain plat, dégagé, élevé par rapport à l'environnement ; stade ». La description que Thucydide (*Hist.*, 6.2.6) fait d'un emplacement phénicien trouve ici dans la définition kabyle une correspondance archéologique précise (Argiolas, 2017). Hubschmid rappelle que la forme berbère est pluri-attestée : elle apparaît en chleuh et en tamazight du Maroc central avec le sens de : « plateau entouré de collines, ravin, val ». En 1963, dans *Paläosardische Ortsnamen*, après avoir souligné le fait qu'on doit se garder d'alléguer des noms attestés dans des domaines linguistiques sans rapport historique (direct ou indirect) avec les langues romanes et de les considérer comme d'origine préromane et même préindoeuropéenne de certains mots qui s'expliquent tout simplement par une métaphore d'origine latine, Hubschmid identifie dans la toponymie sarde six substrats préhistoriques. Le premier est appelé comme en 1953 « eurafricain » et il est délimité par des isoglosses comme sard. *mât(ta)* « plante » ; berb. (rif.) *θamaṭṭa* « monton de hierba » (Hubschmid, 1963 : 148-150) basq. *mata* « souche » ; le domaine Gallo-roman témoigne le prov. *mato* « souche » ; les dialectes italiens septentrionaux et méridionaux attestent la forme en -u finale : bergam. *matù* « robus sauvage » ; latial. *matta* ; calabr. *mattulu* « faisceau de foin ». Blasco Ferrer (communication personnelle) penche pour voir dans ce mot pan-méditerranéen un *Wanderwort*, ou bien une « *voce peregrina* » en raison de l'extension de son attestation. La cinquième couche, pour laquelle serait difficile discerner les éléments introduits antérieurement à la conquête carthaginoise de l'île, est appelée « *das libysche Substrat* » (§ 5). Il repropose des rapprochements toponymiques indiqués par Schulten (1914) : Sardaigne : *Othoca*, *Bosa*, *Celsa*, *Gurulis* ; Afrique du Nord : *Utica*, *Bosa*, *Celsa*, *Curulis* et il rappelle que les *Jolaei* (qui prennent leur nom d'un héros mythique *Jolao*) devraient être arrivés en Sardaigne des côtes d'Afrique du Nord. Il rappelle aussi que Nicolas le Damascène (Ier siècle av. J. -C.) parlait de « Sardolibyens ». Et que *Othoca* en Sardaigne et *Utica* en Afrique du Nord avaient eu, par Wagner (1950), une explication au sein du sémitique comme « la ville ancienne » en opposition au type *māqōm hadašt* « la ville nouvelle (le lieu nouveau) » attesté soit en Sardaigne soit en Afrique du Nord. Le toponyme ancien sard. *Curulis* est interprété comme *Cululis* et rapproché du berbère *jellelet* « être rond, être de forme circulaire », *aglelli* « rondeur, fait de former un rond ». La présence d'un probable suffixe en -*ulis* fait pencher Hubschmid pour une origine plus ancienne, et donc « eurafricaine » et non « libyque » de ce toponyme. A une couche

« libyque » est reconduite la base hydronymique paléosarde « propre de la partie méridionale de l'île [celle qui pourrait montrer le réflexe de la colonisation carthaginoise] » *-sip (voir aussi Paulis, 1987) présente dans les noms de fleuves *Riu Sibasca, Riu Sibingia, Riu di Sibili, Funtana Sibili*, avec passage p>b d'un thème qui a été rapproché de l'appellatif berbère *asif* « fleuve » - qui rendrait compte de berb. f< *p protoberbère. Les hydronymes sardes *Sorgente Sili, Funtana 'e Silia, Fiume Silis, Rio di Silla, etc.* pourraient être connectés au libyque *Sila*, nom d'un *pagus* et au berbère *tasellia* « petit ruisseau » (rif.) (Hubschmid, 1963). Pour un rapprochement avec le berbère il mentionne aussi la base hydronymique *tal-présente de l'Ibérie à l'Anatolie, y compris l'aire des Alpes (cette correspondance fut mise en évidence par Bertoldi 1948 et accueillie par Hubschmid). Cette base semble-t-elle présente dans de nombreux noms de fleuves sardes : *Rio Talare, Rio Funtana Talene, Funtana Talia, Funtana Taleris etc.* (Paulis, 1987). Dans une situation de bilinguisme où les langues parlées avant la conquête romaine et le latin devaient être utilisées au même titre, des composés tautologiques du type *Funtana Talene* pouvaient apparaître. Ce genre de composé fait en sorte que la première appellation reconnaissable comme ayant le sens de « source », et appartenant à la langue dominante, identifie aussi le deuxième élément de la composition. Ainsi est-il reconnaissable un élément commun à la série comme étant formé en *tal*. Dans l'exemple pris en considération, le deuxième élément en *tal* peut ainsi être rapproché du berbère (kab.) *tala* = « source ».

Comme l'a souligné Silvestri (1977) « *il probabile carattere preromano di un elemento onomastico o di un appellativo del lessico è il frutto di un ragionamento puramente indiziario, che tiene conto della forma del nome, del suo semantismo e della sua distribuzione geografica* ». Hubschmid (1963) définit l'action d'un substrat « libyque » relativement à une aire géographique bien délimitée, celle de la Sardaigne. Les études de Hubschmid (1963) exemplifient un discours sur le substrat où des résultats ont été obtenus en vertu des critères géolinguistiques de la distribution des isoglosses. Le mérite de Hubschmid consiste également à avoir soutenu et fondé la complexité stratigraphique des actions de substrat, en prenant les distances de la possibilité de pouvoir reconstruire une protolangue. Soit le cas de l'isoglosse « sard. *mà(t)ta* « plante, arbuste » berb. (rif.) *θamaṭṭa* « monton de *hierba* » (Hubschmid, 1963) basq. *mata* « souche » ; le domaine gallo-roman témoigne le prov. *mato* « souche » ; les dialectes italiens septentrionaux et méridionaux attestent la forme en -u finale : bergam. *matù* « robus sauvage » ; latial. *matta* ; calabr. *màttulu* « faisceau de foin ». Hubschmid (1956) propose de considérer sard. *má(t)ta* « plante » au sein d'une série « prélatine et méditerranéenne ». Or, l'attestation rifaine n'est pas isolée. La « filaire à feuille étroite » (*Phillyrea angustifolia* L.) évoque un olivier par son aspect, avec ses étroites feuilles lancéolées, persistantes, de deux à six centimètres et d'un vert assez sombre. Le kabyle (Dallet, 426) enregistre pour la « filaire à feuille étroite » la forme *tametwala*. Ce mot a été décomposé par Boulifa (1913) en « *tamet* et *wala*, issu du latin *olea* ». Cette explication sera reprise par Laoust (1920). Or, il s'agit probablement d'un mot composé d'après le calque au lat. *ARBOR(ES) OLIVARUM*

(Gromm. 253, 26 ; 82, 16), syntagme propre à la dénomination de l'espèce cultivée *Olea europea L. var sativa Haff. LK.*, en opposition à l'oléastre. Ce type lexical est bien attesté dans la Sardaigne romane avec sard. *mà(t)ta/árġore de olía* « [plante aux olives] olivier ». Au niveau syntagmatique, celui de la signification d'après Silvestri (1977), l'approche inductive dans la reconstruction des valeurs sémantiques préhistoriques ou à historiciser peut nous permettre de comparer le latin parlé de Sardaigne et le berbère et de reconstruire pour le sard. *màt(t)a* et le berb. (kab.) *tamet* le sens commun de *ARBOR* « plante, arbuste » (Argiolas, 2017).

6. Serra, « les structures externes » de la langue sarde et la comparaison directe avec le libyque de l'onomastique latine

Serra a écrit deux articles sur les contacts entre le sarde et le libyque : « Appunti sull'elemento punico e libico nell'onomastica sarda » (1953) dans *Vox Romanica*, 13, 1963, pp. 51-65 et « L'action du substrat libyque sur la structure des mots de la langue sarde » (1960) dans *Orbis*, IX, 1960 : 404-418 (mémoire présenté au 6^{ème} congrès international des linguistes, Paris, 1948). Dans « Appunti sull'elemento punico e libico nell'onomastica sarda » (1953), Serra donne une importance particulière aux correspondances onomastiques entre la Sardaigne et la Libye d'après « *un esame attento* » du vol. VIII du *Corpus Inscriptionum Latinarum (CIL)*. Il met en évidence l'élément libyque plutôt que l'élément proprement punique (sémitique). Son approche méthodologique s'inscrit donc dans la tradition comparatiste et elle a comme but la mise en lumière des correspondances phonétiques et, dans quelques cas, morphologiques (éléments formatifs et suffixes), à travers des séries établies entre le sarde moderne et médiévale et les attestations de l'onomastique libyque. Serra (1953) dessine un cadre historico-culturel qui fait fonction de prémisse en matière d'investigation linguistique: « *l'estensione dei rapporti della Sardegna con la Libia supera non solo i limiti cronologici della penetrazione politica e culturale punica in Sardegna, ma supera anche i limiti, sia di tempo che di spazio, dell'influenza punica in Libia, perché i rapporti che dalla preistoria, con il dio libico Jolau, eponimo della gente sarda dei Jolaei, attraverso le età del dominio punico, sotto i Romani poi e sotto i Vandali e sotto i Bizantini, rinnovarono in misura varia, ma senza interruzioni, l'afflusso perenne di elementi onomastici dalla Libia alla Sardegna* ».

Soit le nom de lieu sard. *Barcudi* : il est fait dériver d'un nom personnel non attesté **Barcuti* ou *-udi*, relié au fameux nom personnel « punique » *Barca* qu'il analyse comme étant d'origine libyque en le rapprochant aux noms *Bagude(m)*, « roi des Maures » (*Dion.*, 41,42), *Silbudi* (*CIL VIII*, 2016), *Nargeudud* (*CIL VIII*, 284), *Lambafudi* (*CIL VIII*, 270). Serra relève une terminaison commune en *-ud/uti*, *-ut* qui serait présente aussi dans les noms *Birthut* (*CIL VIII*, 4850), *Sanctuti* (*CIL VIII*, 2017).

Les noms de lieux et de fleuves sard. *Barècca* et *Bari Sardo* sont rapprochés du nom personnel libyque *Baricca* (*CIL VIII*, 10686), *Barig* (*CIL VIII*, 11941), *Barih* (*CIL*

VIII, 111941). A la même base de *Barecca* est reconduit le nom de lieu sard. *Baressa* « *foggiato secondo i nomi libici in -issa, -essa* (cf. *Massinissa, Membressa, Altavessa*) ».

Le nom de lieu sard. *Burune* est rapproché de *Burunitanus* (*CIL* VIII, 10570^e, p. 932). Le village sard détruit *Bùtule* apparaît dans les documents médiévaux sous la forme phonétique *Gùtule, Guthules, Guthule* et il est rapproché du nom libyque *Gutulus* (*CIL* VIII, 2847). *Cadàu*, nom de famille sarde, transcrit aussi en tant que *Catau* et *Cataus* est rapproché de *Catagus* (*CIL* VIII, 26778).

Soit le nom sard. d'un mont, *Cartili*, ce dernier est rapproché du nom d'un *oppidum* de la *Mauretania Caesariensis*, *Cartilis* et du nom personnel féminin *Cartilia* (*CIL* VIII, 21022). On pourrait ajouter un petit commentaire à ce rapprochement proposé par Serra en disant que les formes *Cartil-* en Afrique du Nord et en Sardaigne peuvent trouver un parallèle dans les toponymes ibériques *Juncaria* (dérivé de lat. *JUNCUS* « jonc » et *Cetraria* probablement en relation avec lat. *CAETRA, CĒTRA* « bouclier tressé ». Ces derniers peuvent être interprétés comme calques sémantiques. En effet *Cartil-* semble trouver une étymologie dans le mot pan-berbère (sauf touareg) */gartil/* « grande natte faite de jonc et de palmier », probablement à l'origine du grec *κάρταλλος* passé en latin comme *CARTALLUS, CARTELLUS*, (Argiolas, 2017).

Le nom de famille sarde *Cazula* est rapproché du nom de peuple Qazula, attesté dans les documents arabes médiévaux en tant que « *ramo dei Berberi Sanhaga, da cui deriva il nome di luogo Alcalà de los Gazules presso Cadice* » (Serra, 1953).

Le nom de personne ancien sard. *Mathuccar* est rapproché du libyque *Mattha* (*CIL* VIII, 17186) et « aux nombreux noms libyques en *-ar* » : *Mastar, Mascavar, Nabar* etc. sard. *Mazigane*, nom de lieu, est rapproché aux noms personnels libyques en *-an* de la *Johannide* de Corippe et à d'autres inscriptions d'Afrique du Nord tels *Jurata, Juratan, Juratani* et au nom *Mazuca* « *princeps Maurorum* », et *Mazucan*. Serra affirme : « il n. *Mazica* si connette al n. *Mazic, -ix, Masik* (Gsell, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, Paris, 1920-1929 : 115-118) ». En Sardaigne est attesté « l'ancien nom de famille » *Mazis* que Serra connecte encore une fois à l'ethnique *Mazices*.

Seméstene, petit village dans la province de Sassari, est rapproché à « *Thebeste, Theveste* « *urbs Numidiae orientalis in finibus Byzacenaeprope fontes fl. Begradae* » (*CIL* VIII, 1863).

Sard. *Sette Fraris* « les sept frères » est le nom d'un groupe de montagnes dans les environs de Cagliari : cette dénomination a été confrontée à *Septem fratres*, le nom que désignait les sept petites montagnes du *Djebel Moussa*, qui dominaient la ville d'*Abila* en Maurétanie Tingitane.

Siamaggiore, petit village dans la province de Cagliari est rapproché à *Siga* « *urbs in ora occidentali Mauretaniae Caesariensis...sedes Syphacis regis* (*CIL* VIII, 22630). L'ethnonyme *Suachesu*, analysable en tant que « habitant de Sua », localité

méconnue de la Sardaigne, a été rapproché de *Sua* ancien « *municipium* » et au berbère *sua* « source ». Le nom de *Thiesi*, petite ville dans les environs de Sassari, présent dans les documents médiévaux sous la forme de *Tigesi* (CSPS 96) est rapproché à *Thiges* « *urbs Numidiae australis* » (CIL VIII, 1172).

Dans la prémisses de son article : « L'action du substrat libyque sur la structure des mots de la langue sarde », Serra (1960) précise sa théorie sur l'action d'un substrat qu'il appelle « libyque » par le rapprochement avec les noms de lieu et les noms de personne « de la Libye que les inscriptions d'âge romain et les la tradition des auteurs classiques nous ont conservés » (Serra, 1960). Il ne compare donc pas le berbère et le sarde, mais la structure vocalique de l'onomastique libyque parvenue dans la transcription latine, et le sarde. Il met en évidence, dans cette étude, le fait que le sarde manifeste une « tendance lourde » à une réaction anti-latine dans la restructuration syllabique. Il identifie en sarde 32 schèmes morpho-lexicaux et il soutient que certains de ces mêmes schèmes (16) caractérisent les noms de lieux et de personnes de la Libye antique, terme qu'il emploie (comme d'ailleurs le terme « libyque ») dans son sens le plus étendu c'est-à-dire « de l'Égypte à l'Atlantique », mais aussi au sens plus restreint, « réduit à la Numidie et à la Maurétanie ». Il compare souvent des noms personnels avec des noms de lieu et parfois les « schèmes » se révèlent des suffixes (ou terminaisons – « *desinenze* » selon la terminologie de l'auteur). Voici l'étude de quelques suffixes (ou terminaisons) qui ont valeur d'ethnique (Serra 1960) :

- a. « en outre on relèvera dans l'Antiquité des terminaisons sardes *-chesu* (*-ghesu*) » dans des ethniques ou patronymiques, tels que *Bitichesu* « habitant ou originaire de Bitti ». Selon Serra une terminaison « méditerranéenne *-ak, -ek. ik* (i-ce, a-ce) », présente dans le libyque *MAZICES* ou *MAZACES, SOPHACES, MIMACES, IFURACES* et dans le mot libyque *addax, -acis* « antilope », etc. se serait ajoutée en sarde la terminaison latino-vulgaire *-esius* (<*e(n)sis*). Cette immixtion indigène et latino-vulgaire serait décelable aussi dans le nom de femme « libyque » *TIBULLESIA* (CIL, X 7973).
- b. *-itanus* Soit le sarde camp. *Calaritanus, Campitanus*, soit le libyque *BURUN-ITANUS* (CIL, VIII 10570) et *GIRIBITANUS* (CIL, VIII 7175) et *MIZIG-ITANI*. Selon Serra, « des ravissements de substrat se décèlent, non seulement par la structure de certains mots orientés vers la structure des mots libyques, mais aussi par des tendances négatives, opposées aux tendances propres des langues ario-européennes. Dans les mots de ces dernières on aperçoit des variations, soit des voyelles, soit des consonnes, mais on observe « dans les gémérations fort nombreuses et très courantes du parler sarde », constituées de membres dissyllabiques, la même monotonie qui domine dans ses chants et même dans la structure vocalique de ses mots. Il affirme donc : « On répète le premier membre sans la moindre altération, soit du radical, soit de la terminaison du premier membre : *canni canni, feri feri, chiri chiri, cori cori, duru duru, etc...*(...) Ces mots à réduplication semblent reproduire la structure

des noms personnels libyques tels quels *TARATARA* (*CIL*, VIII 1672, Numidia) ».

Voici *in extenso* les séries de correspondances établies pas Serra (1960) sur l'action d'un substrat libyque sur la structure des mots du sarde :

1) schème en *-i-i-i-*:

1a) *-ili*: sard. (nom de lieu) *Isili*; lib. *BIDIL* « *municipium* » (*CIL* VIII, 768), *BIRZIL*, *BIRZILIS* (*CIL* VIII, 4925), *IGILGIL* « *oppidum maritimum* » (*CIL* VIII, 715) : sard. *Chivili* nom pers. « *Gidinbili de Cabuterra* » ; *Gindil* « ville détruite dans le Sulcis », *Trissili*, *Tringili* « villes détruites près de Iglesias et Ghilarza » ;

1b) *-ini*: lib. *GIDDINIS* gén. npers. (*CIL* VIII, 23903), *TZIDDIN* (*CIL* VIII, 25168) sard. *Cirfini*, *Chirghini* (noms de lieu) ;

1c) *-iri*: lib. *MIBIRIS* (*CIL* VIII, 27035) *MISICIRI* (*CIL* VIII, 5217) sard. *Bibiri*, *Binari*, *Ittiri* (noms de lieu) ;

1d) *-ici* : lib. *TIMICI* (*CIL* VIII, 838) « ville » ; sard. *Mindigi* (nom de lieu) ;

1e) *-isi* lib. *TIGIS* ou *TIGISIS*, « ville de la Numidie » (*CIL* VIII, 960) sard. *Binnisi*, *Sinisi*, *Tintizi* (noms de lieux) ;

1f) *-iti* : lib. *PIRITIS* (*CIL* VIII, 9084) ; sard. *Gilitis* (nom d'une ville détruite dans le diocèse de Torres) ;

1g) *-if(ð)is*: lib. *SIFITIS* « *civitas* » (*CIL* VIII, 960) ; sard. *Bittiffi* (ville détruite dans le Monte Acuto) ;

2) *-à-i-i-*: lib. *Abbir* « *municipium* » (*CIL* VIII 102) sard. *Baradili*, *Baratili* ;

3) *-i-i-a* : « le schéma *-i-i-a* paraît dans certains noms de lieu qui nous semblent « puniques » comme *THIGIBA*, « ville » (*CIL* VIII, 2568,78), *GIBBA* « *oppidum Numidiae* » avec l'adj. dérivé *Gibbensis* et *Gippensis*, *Gippitana* (Augustin, *ep.* 65) phén-pun. <*GBL*>. Serra propose le rapprochement avec le sard. *Gisippa* (nom de lieu) ;

3a) *-illa* : lib. *TICHILLA* « *mansio* » (*CIL* VIII, 938) sard. *Berchidda* (nom de lieu) d'après le passage lat.-*ll*> sard. *-dđ* régulière en sarde ;

3b) *-ina* : lib. *MISINA* n.pers. fém. (*CIL* VIII, 8292), *CITTINA* (*CIL* VIII, 9187), *SIDDINA* (*CIL* VIII, 9077) ; sard. *Cilina*, *Sibina*, *Sircina*, *Sisina* (noms de lieux) ;

4) *-i-i-u* : lib. *CITTINUS* n. pers. (*CIL* VIII, 5127), *MICCINUS* (*CIL* VIII, 8117) *PIRSINUS* (*CIL* VIII, 8113) ; sard. *Cilirus*, *Limpiddu*, *Silinu* (noms de lieux) ;

5) *-i-u-i* : ici Serra fait une petite digression sur « les noms en *-úr(i)* ». Voici dans cette série les noms personnels libyques *TASCURI* (*CIL* VIII, 2200), *SARUR* (*CIL* VIII, 2165) et *SARUR* et *SARURE* (*CIL* VIII, 21654), *SARUNNE* (*CIL* VIII, 21596)

IMRUR et *KAPUR* « chef libyen » (Gsell, V 76 et 71 n.4) et les noms de lieu de l'Afrique actuelle, tels *Haruri*, *Tebruri*, *Zemmuri*, *Bir Saduri* ; en sarde il rapproche les noms de lieu *Gennuri* et *Pitinnuri* ;

6) -e-e-e : lib. *THEVESTE* « *urbs Numidiae* » (*CIL* VIII, 215) rapproché aux noms de lieu sard. *Semestene*, *Bolessène*, *Olessène*, *Lepedde* ;

7) -a-e-e : lib. *DJALECIS* n. pers. (*CIL* VIII, 6090), *ZAUCES* « peuplade » (Gsell IV 193-4, V 84) ; sard. *Cargèghe*, *Marene* (noms de lieux) ;

8) -a-a-a : lib. *ANTALAS* « *princeps Maurorum* » (Coripp. *Johann.*), *CALAMA* « *oppidum Numidiae* » (*CIL* VIII, 521), *ZATTARA* « ville de la Numidie » (*CIL* VIII, 511) ; sard. *Arzana*, *Màndara*, *Sàgama* (noms de lieux) ;

9) -a-a-ò lib. *NABABO* « *princeps indigenarum* » (*CIL* VIII, 9006) ; sard. *Agliarò*, *Punta Alzarò*, *Annanò*, *Tadasò*, etc. (noms de lieux) ;

10) -a-i-a : lib. *AVITTA*, « ville » (*CIL* VIII, 100), *MAZIPPA* « *dux maurorum* » (*Tac. Ann.* 52) ; *MASSIVA* « prince numide » (Gsell *Hist.* V.124) ; sard. *Cardiga*, *Capitta*, *Manissa* etc. (noms de lieux) ;

11) -a-ù-a : lib. *CAPUSSA* « roi des Massyles » (Gsell V, 122), *IASUCTA* n.pers. (*CIL* VIII, 1048), *TAMUDA* « ville » (Gsell *Hist.* V, 249) ; sard. *Pannuga* « ville romaine » ;

12) -uca : lib *LIBICUS* (*CIL* X 3527), *SERBUCA* (*CIL* VIII, 16839) (n. pers.), *THIBIUCA* (*CIL* VIII 14289) « ville » sard. *mastruca* « ancien vêtement », *sattsaluga* « sorte de tarentule » ;

13) -à-a-i : lib. *ASCALIS* « roi maure » (Gsell V, 164), *BABARI* et *BAVARES* « *gens maurorum* » (*CIL* VIII, 1081), *CHANARIS* npers. (*CIL* VIII, 4884), *CHAFARIS* gén. n.pers. (*CIL* 4907) ; *DABAR* et *DABARIS* gén. npers. (*CIL*, VIII 15481), *HIABAR* n.pers. (*CIL* VIII, 17510), *MACTAR* et *MACTARIS* (*CIL* VIII, 118101), *MARMARIS* n.pers. fém (*CIL* VIII, 364) ; *MASTAR* « *castellum* », *SADDAR* « *res publica* » (*CIL* VIII, 567) *SAGARIS* (*CIL* VIII, 4945) *SATTARI* gén. n.pers. (*CIL* VIII, 5099) ; sard. *Balari* « peuplade sarde composés de mercenaires « ibériques ou libyques » ; *Caralis*, *Sadali*, *Ardali*, *Alari*, *Banari*, *Bannari*, *Lattari* (noms de lieux) ;

14) -ù-u-u : lib. *GUDULUS* n.pers. (*CIL* VIII, 5392) et *GUTULUS* n.pers. (*CIL* VIII, 2847) ; sard. *Guzule*, *Guthule*, « village détruit près de Ozieri » ;

15) -u-ù-u : lib. *GUDULLUS* n.pers. (*CIL* VIII, 1907), sard. *Udullu*, *Gudùnu*, *Nulùttu* (noms de lieux) ;

16) -u-ù-i : lib. *BURUN-ITANUS* (*CIL* VIII, 10570), *SURUGIS* (*CIL* VIII, 9881) ; sard. *Burùne*, *Huruli*, *Uruli*, *Orùle*, *Orùne*, *Norrùle* (noms de lieux).

7. Conclusion

L'action d'un substrat représente une forme de résistance culturelle et elle se prête à être définie aussi comme une « réaction » de la langue dominée sur la langue dominante. Toutefois, les langues changent aussi sans influence de substrat, ce qui pose une problématique spécifique à l'adoption de la méthode de la grammaire comparée. Nous partageons la position de Silvestri (1977) : « il problema di fondo riguarda i limiti di coesistenza e magari di congruenza fra approccio sostratistico da una parte e concezioni funzionaliste e strutturaliste dall'altra. Nelle teorie dell'azione del sostrato sembra che quest'ultima si espliciti soltanto ed esclusivamente a livello fonetico e sintattico: le vestigia lessicali vengono piuttosto inquadrati nella fenomenologia del prestito. La teoria del sostrato, nel suo ambito più naturale, quello del contatto di lingue, sembra annullarsi nella nozione molto più duttile e economica di "interferenza" che tuttavia non sembra poter dare una risposta adeguata all'esigenza di proiezione diacronica della fenomenologia del contatto » (p. ??).

Dans les rapports de substrat/adstrat, il n'est pas pris en compte le cas, bien étudié par la typologie linguistique, d'une compétence linguistique plurielle de la part de la communauté des locuteurs, à savoir les situations de plurilinguisme vs les situations de bilinguisme. Et les études sur la toponymie sarde semblent montrer la présence d'une « stratification complexe » (cf. Hubschmid, 1953 et 1963 ; Paulis, 1987 ; Wolf, 1988).

Dans le sens de la réflexion de Silvestri, on remarquera que souvent la comparaison-reconstruction proposée dans ces études met en jeu des mots techniques (botanique, tissage, etc.). Souvent la comparaison des mots techniques ne révèle pas de correspondances phonétiques régulières. Comme explicité dans l'étude lexicographique de sard. camp. *èrda*, seule l'étude des champs lexico-sémantiques semble permettre de situer l'histoire de ces mots dans un cadre formel général cohérent. C'est dire que dans la reconstruction de l'histoire technique des sens d'un mot, que « Dame sémantique » semble pouvoir venir en aide de « Dame phonétique ».

La comparaison-reconstruction interne au sein du berbère représente souvent la condition *sine qua non* de la validité de la méthode comparative. D'après Wartburg (1931), cette dernière doit poser la question d'une « histoire du mot » qui retrace une « innere Etymologie » à partir de l'étude des modes d'emploi déductibles des textes et des contextes socio-culturels. Néanmoins, la reconstruction interne - qui vise à identifier une proto-langue ou un état commun de langue - se heurte parfois à l'archaïsme. Si les langues plus anciennement attestées ne sont pas nécessairement les plus conservatrices, il n'existe pas de parler berbère plus archaïque des autres, chaque parler peut présenter des archaïsmes. Ainsi, l'archaïsme est une forme qui, par rapport aux autres formes attestées appartenant à la même racine, représente un obstacle à la théorisation d'un proto-berbère.

Un parallèle entre la Sardaigne et l'Afrique du Nord est suggéré indirectement par Augustin d'Hippone (*De grammatica - Regulae*, I, 3) lorsqu'il affirme que, à son époque (Vème siècle), la valeur phonématique de la quantité vocalique du latin parlé en Afrique avait perdu sa productivité, c'est-à-dire que « les Africains ne faisaient plus distinction entre les voyelles longues et les voyelles brèves en parlant latin ». Témoignage, celui d'Augustin, qui semble concordant avec les résultats obtenus par quelques études sur l'épigraphie latine en Afrique du Nord (Acquati 1971 ; 1974 ; 1976). L'évolution du système vocalique du latin parlé de Sardaigne - cas unique dans la *Romània* - où la quantité vocalique apparaît en tant que variante allophonique peut être interprétée comme le réflexe de l'action d'un substrat, à savoir comme la survivance d'habitudes articulatoires communes avec l'Afrique du Nord. Comme l'a rappelé récemment Durand (1998), sauf que pour le touareg, qui a développé une opposition de quantité qui joue un rôle dans le système verbal - cependant Louali (1992) ne trouve pas de différence entre les voyelles longues et les voyelles brèves dans le système touareg des Abalagh (Niger) - la quantité vocalique n'est pas phonologique en berbère. Et dans ce sens, pour la reconstruction du système vocalique proto-berbère, sont éloquentes les travaux de Prasse (1973) et Bynon (1977).

Abréviations :

CGL= Corpus Grammaticorum Latinorum

CIL= Corpus Inscriptionum Latinarum

CSM= Condaghe de Santa Maria di Bonarcado (1120 - 1146)

CSNT= Condaghe de San Nicola di Trullas (1121 - 1139)

CSP= Condaghe de San Pietro di Silki (1065-1180)

DES= Dizionario etimologico sardo

DELG= Dictionnaire étymologique de la langue grecque

Bibliographie

- Acquati, A. (1971), « Il vocalismo latino volgare nelle iscrizioni africane », *Acme* 24, p.155-184.
- Acquati, A. (1974), « Il consonantismo latino africano nelle iscrizioni africane », *Acme* 27, p. 21-56.
- Acquati, A. (1976), « Note di morfologia e sintassi latino-volgare nelle iscrizioni africane », *Acme* 29, p. 41-72.
- André, J. (1977), *Les noms des plantes dans la Rome antique*, Société d'édition « Les Belles lettres », Paris.
- Antoinin le Pieux (1929), *Itineraria Antonini Augusti et Burdigalense*, éd. Otto Cuntz (de), Leipzig, (*Itineraria Romana*, 1)
- Argiolas, V. (2011), « CAETRA : le jonc, la tresse ou la guerre dans le travail des Sardes », *Atti del XIX Convegno Internazionale L'Africa Romana 16-19 Dicembre 2010 Sassari-Alghero*.
- Argiolas, V. (2017), *L'action du substrat/adstrat libyco-berbère en latin littéraire et épigraphique*, Thèse de Doctorat Inalco-Sorbonne Paris Cité.
- Atzori, M. T. (1968), *L'onomastica sarda nei Condaghi (cognomi e soprannomi)*, STEM, Modena.
- Augustin d'Hippone, (1968), *Corpus scriptorum Augustinianorum*, Augustinianum, Roma.
- Beguinet, F. (1931), *Il berbero Nefûsi di Fassato : grammatica, testi raccolti dalla viva voce, vocabolarietti*, Istituto per l'Oriente, Roma.
- Benveniste, E. (1957), « Problèmes sémantiques de la reconstruction », *Word*, Vol. 10 : 2-3, p. 251-264.
- Benveniste, E. (1966-1974), *Problèmes de linguistique générale I/III*, Gallimard, Paris.
- Bertoldi, V. (1943), *Linguistica storica*, Società editrice Dante Alighieri, Napoli
- Bertoldi, V. (1948a), « Quisquiliae Ibericae », *Romance Philology* I, p. 201-313.
- Bertoldi, V. (1948b), *Colonizzazioni dell'antico Mediterraneo occidentale alla luce degli aspetti linguistici*, Liguori, Napoli.
- Boullifa, S. A. (1913), *Lexique kabyle-français. Glossaire de la deuxième année de langue kabyle*, Adolphe Jourdain libraire-éditeur, Paris
- Bynon, Th. (1977), *Historical Linguistics*, Cambridge University Press, Cambridge
- Chaker, S. (1972-1973), « Dérivés de manière en berbère (kabyle) », *Comptes rendus du GLECS*, XVII, p. 81-96.

- Chaker, S. (1980), « La situation linguistique dans le Maghreb antique, le berbère face aux idiomes extérieurs », *Libyca* 28-29, p.135-152.
- Chantraine P. (2009) [1960-68], Dictionnaire étymologique de la langue grecque, Klincksieck, ParisNuoro.
- Cohen, D. (1988), *La phrase nominale et l'évolution du système verbal en sémitique*. Etudes de syntaxe historique, SLP, Paris.
- Dallet, J. M. (1982), *Dictionnaire kabyle-français : parler des Aït Menguellet (Algérie)* ; [rev., introd. et publ.par M. Allain, J. Lanfry, et P. Reesink] SELAF, Paris.
- Destaing, E. (2007) [1914] - *Dictionnaire français-berbère (dialecte des Beni Snous)*, L'Harmattan, Paris
- DRB= Naït-Zerrad, K. (1998), *Dictionnaire des racines berbères (formes attestées)*, I, Peteers, Paris/Louvain.
- Durand, O. (1998), *Lineamenti di lingua berbera. Varietà tamazight del Marocco centrale*, Università degli Studi La Sapienza, Roma.
- Galand, L. (1981a), « Le berbère », *Les langues dans le monde ancien et moderne*, III- Les langues chamito-sémitiques, CNRS, Paris.
- Galand, L. (1981b), « Variations sur des thèmes berbères en *ǧ* », *Compte rendu du GLECS XVIII-XXIII-2 (1973-1979)*, p. 311-320.
- Galand, L. (1987), « Du nom au verbe d'état. Le témoignage du berbère », H. G. Mukarovskiy (ed.), *Proceedings of the Fifth International Hamito Semitic Congress*.
- Garbini, G. (1960), *Il semitico di Nord-Ouest*, Istituto Universitario Orientale di Napoli, Napoli.
- Gesenius, F. H. W. (1837), *Scripturae Linguae Phoeniciae monumenta quotquot supersunt*, Renk Books, Lipsia.
- Gras M., Rouillard R., et Teixidor P. (1991), « L'Univers phénicien », *Revue de l'histoire des religions*, tome 208, n°1, p. 76-80.
- Gsell, S. (1913), *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, Tome I, La langue libyque, Jourdan, Paris.
- Haddadou M. A. (2006/2007), *Dictionnaire des racines berbères communes*, Haut Commissariat à l'Amazighité, Alger.
- Hérodote - Thucydide (1964), *Œuvres complètes*, Édition et trad. du grec ancien par A. Barguet et D. Roussel, Collection Bibliothèque de la Pléiade (n° 176), Gallimard.

- Hubschmid, J. (1953), "Sardische Studien. Das mediterrane Substrat des Sardischen, seine Beziehungen zum Berberischen und Baskischen sowie zum eurafrikanischen und hispano-kaukasischen Substrat der romanischen Sprachen", *Romanica Helvetica*, 41, Bern.
- Hubschmid, J. (1950), *Mediterrane Substrat*, A. Francke, Bern.
- Hubschmid, J. (1963), « Paläosardische Ortsnamen », *Atti e memorie del VII Congresso Internazionale di scienze onomastiche*, Firenze
- Isidore de Séville (1945), *Isidorus Hispaniensi*, Laboratorios del Norte de Espana, Barcelona.
- Laoust, E. (1918), *Étude sur le dialecte berbère des Ntifa : grammaire, textes*, Paris, Librairie Ernest Leroux, XVI.
- Laoust, E. (1920), *Mots et choses berbères. Notes de linguistique et d'ethnographie. Dialectes du Maroc*, A. Challamel, Paris.
- Louali, N. (1992), « Le système vocalique touareg », *Pholia* 7, Université Lumière-Lyon 2, p. 83-116.
- Mercier, G. (1924), « Quelques étymologies libyques », in *Revue africaine*, XXIV, p.149-151.
- Meyer-Lübke, W. (1926), « Zur Kenntnis den vorrömischen Ortsnamen der iberischen Halbinsel », Homenaje ofrecido a Menéndez Pidal, Madrid, p. 64-88.
- Movers, K. F. (1841-1850), *Die Phönizier*, E. Weber, Bonn-Berlin.
- Múrcia Sánchez, C. (2010), *La llengua amazigaa l'antiguitat a partir de les fonts gregues i llatines*. Tesi doctoral, Universitat de Barcelona, 2 volumes, § V. 13.12, p. 459, § V.13.18, p. 465-467, §§ V. 16.3 et 16.4, p. 496-501, § V.17.2, p. 510 et 1237
- Múrcia Sánchez, C. (2011), « Que sait-on de la langue des Maures ? Distribution géographique et situation sociolinguistique des langues en Afrique Proconsulaire », Coline Ruiz-Darasse et Eugenio Lujan (éds.), *Contacts linguistiques dans l'Occident méditerranéen antique*. Collection de la casa de Velázquez, Madrid, p. 103-127.
- Naït-Zerrad K. (2004), *Linguistique berbère et Applications*, Éditions L'Harmattan, Paris.
- Pais, E. (1894), *Storia della Sicilia e della Magna Grecia*, Clausen, Torino.
- Paulis, G. (1987), *I nomi di luogo della Sardegna*, Delfino Editore, Sassari.
- Paulis, G. (1992), *I nomi popolari delle piante in Sardegna : etimologia, storia, tradizioni*, Delfino Editore, Sassari.

- Pettazzoni, R. (1910), « Paleontologia sardo-africana », *Revue d'ethnographie et de sociologie*, 3, p. 219-232, Paris.
- Pittau, M. (1991), « Una corrente linguistica egeo-anatolica nella Sardegna, communication in Sesta giornata camito-semitica e indoeuropea » sur le sujet Circolazioni culturali nel Mediterraneo antico, Sassari 24-27 aprile 1991 (résumé photocopié distribué lors de la conférence)
- Prasse, K. G. (1973), *Manuel de grammaire touarègue (tahaggart). VI-VII : Verbe*, Université de Copenhague, Copenhague.
- Pseudo-Apulée = Mylène, Pradel-Baquerre (2013), Ps. Apulée, "Herbier", introduction, traduction et commentaire, Université Paul Valéry, Montpellier III, Thèse de doctorat.
- Ptolomée (1828), *Traité de géographie*, Traduction française de Halma N., édition Ebherhart, Paris.
- Serra, G. (1953), « Appunti sull'elemento punico e libico nell'onomastica sarda », *Vox Romanica* XIII, 13, p.51-65.
- Serra, G. (1960), « L'action du substrat libyque sur la structure des mots de la langue sarde », *Orbis* IX p. 404-418 (mémoire présenté au 6ème congrès international des linguistes, Paris.)
- Schuchardt, H. (1909), « Lateinisch buda: tamarix », *Zeitschrift für romanische Philologie* 33 (Halle), p. 347-352.
- Schulten, A. (1914), *Geschichte von Numantia*, Bruckmann, Munchen.
- Silvestri, D. (1977), *La teoria del sostrato. Metodi e miraggi*, Macchiaroli, Napoli.
- Strabon (éd. 1867), *Géographie* - trad. Amédée Tardieu, Gallimard, Paris.
- Sznycèr, M. (1967), *Les passages puniques en transcription latine dans le « Poenulus » de Plaute*, C. Klincksieck, Paris.
- Stumme H. (1889), *Handbuch des Schilhischen von Tazerwalt*, J. C. Hinrichs, Leipzig.
- Taïfi, M. (1991), *Dictionnaire tamazight-français (Parlers du Maroc central)*, L'Harmattan-Awal, Paris
- Thucydide (1964), *Œuvres complètes*, Édition et trad. du grec ancien par A. Barguet et D. Roussel, Collection Bibliothèque de la Pléiade (n° 176), Gallimard.
- Terracini, B. (1927), « Osservazioni sugli strati più antichi della toponomastica sarda », *Convegno archeologico Sardo*, giugno 1926, Reggio Emilia, p.137-150.
- Terracini, B. (1936), « Gli studi linguistici sulla Sardegna preromana », *Sardegna Romana*, Roma, p.110-135.

Wagner, M. L. (1907), « Gli elementi del lessico sardo », *Archivio Storico Sardo* III, p. 370-420.

Wagner, M. L. (1931), « Über die vorrömischen Bestandteile des Sardischen », *Archivum Romanicum* XV, p. 207-247.

Wagner, M. L. (1933), « Osservazioni sui sostrati etnico-linguistici sardi », *Revue de Linguistique Romane* IX, p. 275-284.

Wagner, M. L. (1936), *Restos de latinidad en el Norte de Africa*, Biblioteca da Universidade, Coimbra.

Wagner, M. L. (1941), *Historische Lautlehre des Sardischen*, M. Niemeyer, Halle.

Wagner, M. L. (1943), « zum Paläosardischen », *Vox Romanica* IX, p. 290-306.

Wagner, M. L. (1997) [1950], *La lingua sarda. Storia, spirito e forma* (a cura di G. Paulis), Ilisso, Nuoro.

Wagner, M. L. (2008) [1960-1962], *Dizionario etimologico sardo* (a cura di G. Paulis), Ilisso.

Wartburg, W. (1931), *Grundfragen der etymologischen Forschung*, Schmitt (éd.), Berlin.

Wolf, H. J. (1988), *Sardisch : Onomastik, Lexikon der Romanistischer Linguistik*, Tübingen, IV, art. 289.

Assimilation des coronales, épenthèse et spirantisation en tamazight (parler des Ayt Sgougou) *

Fatima Chibli et Karim Bensoukas
Université Mohammed V de Rabat
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

This paper deals with a progressive, total assimilation process in the Tamazight dialect of Ayt Sgougou. Two aspects of the process, which involves coronal consonants only, are examined within Optimality Theory: sonorant-stop assimilation, triggered by l and n and sonorant-sonorant assimilation, triggered by r and l. Various faithfulness constraints are at play, most of which are dominated by ASSIM(ilation). The process interacts closely with ə-epenthesis and spirantization. Underapplication of ə-epenthesis feeds assimilation, and underapplication of assimilation feeds spirantization, which creates a certain degree of opacity.

1. Introduction

Les coronales ont toujours suscité l'intérêt des phonologues de par leur caractère spécial comme le montrent, à titre d'exemples, les travaux dans Paradis et Prunet (1991)¹. Maintes raisons montrent que les coronales méritent ce statut qui les distingue des autres segments, en l'occurrence leur rôle principal dans les procédés d'assimilation de lieu et de neutralisation, leur statut en tant que segments épenthétiques, et les privilèges dont elles jouissent dans la structure syllabique (T. A. Hall, 2011).

* Le présent article est basé sur une thèse de doctorat en cours sur les phénomènes d'assimilation en tamazight des Ayt Sgougou (Chibli, en préparation). Nos vifs remerciements vont à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce travail : F. Boukhris, F. Saa, et Kh. Ansar pour tout le travail de fond qu'ils ont fait lors des différentes étapes de l'élaboration de cette thèse ; A. Boumalk, coordonnateur du comité de rédaction de la revue *Asinag*, pour le soutien qu'il nous a apporté lors de l'élaboration de ce travail ; les évaluateurs anonymes de la revue *Asinag* pour leurs commentaires ; et enfin nos collègues qui ont bien voulu lire et commenter la version pré-finale de ce travail : MM. L. Moumouch, A. Sabia et Mme N. Senhaji. Toute imperfection demeure de notre responsabilité.

¹ On se reportera aussi à T. A. Hall, 1997, 2011 ; Rice, 2011 et les références qui y sont citées.

Le parler des Ayt Sgougou (PASg),² variante de l'amazighe marocain, accorde un statut particulier aux coronales. Tout en indiquant sommairement que la structure syllabique du parler montre ce statut spécial, le présent article met l'accent surtout sur un procédé fort intéressant d'assimilation entre segments coronaux en PASg (Loubignac, 1924, Chibli, 2019, 2020, en préparation). Nous pouvons distinguer deux facettes de cette assimilation, toutes les deux progressives, totales et contigües : l'assimilation sonante-occlusive où les segments /l, n/ prennent pour cible /t, d/ et l'assimilation sonante-sonante où les segments /l, r/ assimilent le segment /n/. Certes, ce procédé a été relevé également dans certaines variétés amazighes par plusieurs auteurs (ex. Biarnay, 1917 ; Laoust, 1921, 1939), mais une analyse approfondie des tenants et aboutissants de ce phénomène reste d'actualité.

Cet article se fixe deux objectifs. Il s'agira premièrement de proposer une analyse approfondie du phénomène d'assimilation. Celle-ci sera entreprise dans le cadre de la théorie de l'optimalité (Optimality Theory- dorénavant OT- développée par Prince et Smolensky, 1993/2004 ; McCarthy et Prince, 1993, 1995, 1999 et travaux connexes ; voir aussi Kager, 1999 ; McCarthy, 2002, 2007, 2008). Nous montrerons que l'assimilation découle de l'interaction entre la contrainte ASSIM et les différentes contraintes de fidélité pertinentes aux segments qui subissent l'activité phonologique d'assimilation.

Deuxièmement, nous montrerons que la compréhension de l'assimilation des coronales dans le PASg ne peut être réalisée de manière satisfaisante qu'en considérant d'autres procédés actifs dans le parler, à savoir la spirantisation et la syllabation avec lesquelles elle interagit étroitement. Dans une perspective sérialiste comme celle de la phonologie générative standard (SPE ; Chomsky et Halle, 1968), l'assimilation saigne la spirantisation, et l'épenthèse vocalique peut potentiellement saigner l'assimilation mais sa non-application alimente cette dernière. Pour le modèle parallèle d'OT que nous adoptons, ces interactions impliquent un sérialisme et un degré d'opacité non-négligeable.

Le reste de cet article est organisé de la manière suivante : nous commencerons dans la section 2 par analyser l'assimilation dans le PASg et nous fournirons par la suite un traitement par OT. La section 3 sera consacrée à l'interaction entre l'assimilation et la spirantisation. Quant à la section 4, elle traitera de l'interaction entre l'assimilation et l'épenthèse du schwa.

² Le PASg appartient à la variété tamazight du Moyen Atlas et fait partie du cercle de Khénifra avec le parler Zayan. Les parlers amazighes du Maroc sont communément répartis en trois grandes variantes, tachelhit, tamazight et tarifit, qui se distinguent les unes des autres surtout sur les plans lexical et phonologique (voir Iazzi, 2018 pour des exemples et analyses élaborés). Deux aspects phonologiques qui ont droit de cité sont la spirantisation et la structure syllabique que nous aborderons plus loin dans cet article.

2. Assimilation en parler Ayt Sgougou

Nous nous intéressons dans cette section à l'assimilation entre les coronales dans le PASg. Les données du parler seront examinées à la lumière des travaux abondants sur les procédés d'assimilation dans diverses langues du monde (voir par exemple Hayes, 1986a ; Halle, 1995 ; Lombardi, 1999 ; Zemánek, 2006 ; Zsiga, 2006, 2011 ; Pavlík, 2009 ; T.A. Hall, 2011 ; Rose, 2011 ; Elramli, 2012 ; Youssef, 2013).

2.1 Assimilation entre les coronales sonantes et occlusives

Le contact entre les sonantes coronales (*n* et *l*) et les occlusives coronales (*d* et *t*) en PASg déclenche une assimilation progressive totale instiguée par les sonantes.³ Ainsi, les séquences sous-jacentes */nd, nt/* et */ld, lt/* se réalisent comme des géminées de surface, *[nn]* et *[ll]* respectivement, comme le montrent les exemples en (1) et (2). En (1a), nous présentons des exemples qui montrent clairement que l'assimilation a lieu, puisqu'il s'agit d'une transformation qui affecte la réalisation d'un affixe coronal. En (1b) et (1c), nous présentons des cas dont la subtilité de la reconstruction des formes sous-jacentes nécessite une comparaison avec d'autres parlers amazighes (1b) ou, comme c'est le cas dans (1c), avec la langue source de l'emprunt :⁴

(1) */nt-nd/* → *[nn]* :

- | | | | |
|----|--------------------|---------|----------------------|
| a. | <i>/t+adun+t/</i> | θaðunn | 'graisse' |
| | <i>/t+asmun+t/</i> | θasmunn | 'amie' |
| | <i>/t+allun+t/</i> | θallunn | 'tamis' |
| | <i>/ufa+n+t/</i> | ufann | 'elles ont trouvé' |
| | <i>/dda+nt/</i> | əddann | 'elles sont parties' |

³ Ce procédé a été relevé également dans certaines variétés amazighes par plusieurs auteurs. Loubignac (1924) a exposé ce type d'assimilation ainsi que d'autres dans son étude sur Zayan et Ayt Sgougou. Laoust (1939) a également relevé ces assimilations en tamazight de Zemmour et Ayt Mguild. Biarnay (1917) et El Kirat (1987) ont mentionné la réalisation de la séquence */nt/* dans les noms féminins en *[nd]* et */lt/* en *[lj]* en rifain.

⁴ Notations : (i) Le *protocole de transcription* adopté dans cet article est celui de l'API, et nous transcrivons les géminées avec des consonnes doubles. (ii) pour ce qui est des *abréviations*, nous utilisons les symboles suivants : 1...3= personne ; AI= aoriste intensif ; AM= arabe marocain ; aor.= aoriste ; f= féminin ; m.= masculin ; N= nom ; NA= nom d'action ; occl.= occlusive ; OT= Optimality Theory (la théorie de l'optimalité) ; part= participe ; PASg= Parler des Ayt Sgougou ; pl.= pluriel ; s= singulier ; son.= sonante ; SPE= *The Sound Pattern of English* (Chomsky et Halle, 1968) ; Tach.= tachelhit ; Tam.= tamazight ; (iii) *symbols* : Quand c'est nécessaire, nous utilisons // et [] respectivement pour indiquer les représentations sous-jacentes et les représentations phonétiques. Les symboles + et # indiquent les frontières d'affixe et de mot, respectivement.

b.	/imndi/ /aɣnduz/ /aʃnti/ /asntr/	imənni aʃənnuz aʃənni asənnər	'grains, céréales' 'veau' 'enfant illégitime' 'souffrance'	cf.	imənði (Tam.) aʃənðuz (Tam.) aʃənθi (Tam.) asənθər (Tam.)
c.	/lɦnd/ /ɦnt/	əlɦənn ɦənn	'acier' 'se parjurer'		lɦənd (AM) ɦənt (AM)

La séquence sonante latérale-occlusive se comporte exactement de la même manière que les données en (1) :

(2) /t-ld/ → [ll] :

a.	/t+amllal+t/ /t+afɛul+t/ /t+aful+t/	θaməllal θafɛull θafull	'blanche' 'idiote' 'piquet de tente'		
b.	/ildi/ /ajt mgild/ /ultma/ /altu/	illi ajtəmjill ullma allu	'lance pierres' 'A. Mguild (tribu)' 'ma sœur' 'encore'	cf.	ilði (Tam.) ajt əmjilð (Tam.) ulθma (Tam.) altu (Tam.)
c.	/χalti/ /lwaldin/	χalli əlwallin	'ma tante' 'parents'		χalti (AM) lwaldin (AM)

Cette assimilation n'a pas lieu lorsque les sonantes (*n*, *l*) sont en contact étroit avec d'autres consonnes (3a), même s'il s'agit de consonnes coronales, ou lorsque, inversement, les occlusives précèdent les sonantes (3b). Puisqu'il s'agit d'un phénomène de contact, l'assimilation n'opère pas lorsqu'un autre élément intervient entre la sonante coronale et sa cible (3c). L'assimilation ne se réalise pas non plus lorsqu'il s'agit de l'autre sonante, la rhotique *r* (3d), un aspect intrigant de cette assimilation.

(3) Pas d'assimilation :

a.	/t+afruχ+t/ /t+afuk+t/ /ansa/ /imnɛi/ /alɛm/	θafruχθ θafuɟθ Ansa imənɛi alɛəm	*θafruχχ *θafuɟɟ *anna *imənni *alləm	'fille' 'soleil' 'place' 'dispute' 'chameau'
b.	/tisdnan/ /imtni/ /tadla/ /tutla/	θisəðnan iməθni θaðla θuθla	*θisənnan *imənni *θalla *θulla	'femmes' 'pluies continues' 'gerbe' 'brochette'
c.	/snat/ /anbdu/ /luqid/	əsnaθ anəβðu Luqið	*əsnan *anəβnu *luqil	'deux' 'été' 'allumettes'

d.	/t+amazir+t/	θamazirθ	*θamazirr	‘pays’
	/irdn/	Irðən	*irrən	‘blé’
	/urtu/	Urθu	*urru	‘jardin’

De ce qui précède, nous pouvons tirer les généralisations suivantes, auxquelles correspond la règle (4) ci-dessous :

- (i) L’assimilation entre (*n* et *l*) et (*t* et *d*) est une assimilation totale puisque les occlusives deviennent identiques aux sonantes qui les précèdent.
- (ii) Dans les séquences /nt/, /nd/, /lt/ et /ld/, l’assimilation s’applique de gauche à droite car ce sont les sonantes (*n*, *l*) qui assimilent les occlusives (*t*, *d*). Il s’agit donc d’une assimilation progressive.
- (iii) Contrairement à // et /n/, la sonante /r/ ne déclenche jamais l’assimilation de (*t*, *d*).

En termes linéaires à la SPE, en contact étroit, les occlusives coronales /t/ et /d/ se réalisent [n] après /n/, et se réalisent [l] après //l/. Cette règle, stipulant que les occlusives coronales deviennent des sonantes identiques aux sonantes coronales qui les précèdent, peut être formalisée comme suit :

(4) Règle d’assimilation sonante-occlusive :

$$\begin{array}{c} \text{C} \\ \left[\begin{array}{l} - \text{son} \\ - \text{lat} \\ - \text{nas} \\ - \text{cont} \\ + \text{cor} \end{array} \right] \end{array} \rightarrow \begin{array}{c} \left[\begin{array}{l} + \text{son} \\ \alpha \text{ lat} \\ \beta \text{ nas} \end{array} \right] \end{array} / \begin{array}{c} \left[\begin{array}{l} + \text{son} \\ \alpha \text{ lat} \\ \beta \text{ nas} \\ - \text{cont} \\ + \text{cor} \end{array} \right] \end{array} \text{ —}$$

Nous présumons que //l/ est spécifié par le trait [-continu] (voir par exemple Yip (2011) pour une synthèse).⁵ Ceci explique pourquoi la rhotique, qui au contraire est [+continu], ne participe pas à ce procédé comme le montrent les exemples en (3d). Nous concluons donc que les segments qui participent à cette facette de l’assimilation doivent avoir le trait [-continu] en commun.

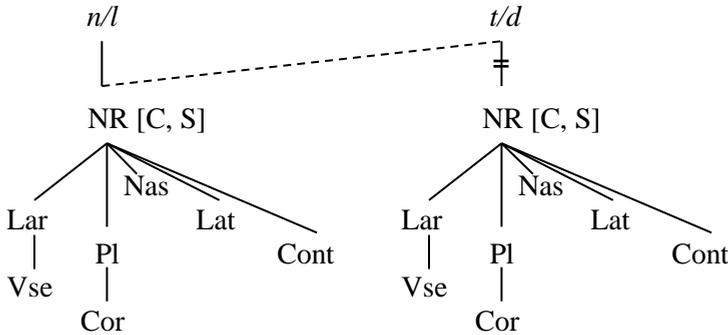
Cette règle n’échappe pas aux exceptions. En réalité, ce processus est restreint au domaine du radical et au contexte radical + affixe du féminin (*t*). Force est de constater que d’autres cas où l’assimilation n’opère pas existent, notamment lorsque le radical est en contact étroit avec la désinence verbale de la première personne du pluriel *n* (*n+tb̄t* /→*ənθəbbəθ* ; **ənnəbbəθ* ‘nous nous sommes rassuré(e)s’) ou avec la partie suffixale *d* de la désinence de la deuxième personne du singulier, (*t+iwl+d* /→*θiwəlð* ; **θiwəll* ‘tu t’es marié(e)'). L’assimilation échoue également

⁵ Voir la discussion sur ce point dans Yip (2011). Voir aussi les travaux de Wiese (2011) et Yip (2011) sur les propriétés phonologiques des liquides.

aux frontières des mots, au domaine de la phrase (/issiwl#d#uma/ → issiwəlδuma ; *issiwəlluma ‘il a parlé avec mon frère’). Nous reprendrons ces cas vers la fin de la section présente.

Étant donné que l’assimilation en PASg est une assimilation totale et progressive, il s’ensuit que, dans les modèles de la géométrie des traits, les réalisations phonétiques sont le résultat de la propagation du nœud racine des sonantes aux occlusives suivantes (ex. Clements, 1985 ; Sagey, 1986 ; McCarthy, 1988 ; Halle, 1992 ; Clements et Hume, 1995 ; Uffmann, 2011). Cette propagation est représentée en (5), selon le modèle de base que présente Uffmann (2011) (NR= nœud racine ; C= consonantique ; S= sonore ; Lar= laryngale ; Pl= (place) lieu d’articulation ; Vse= voisement).

(5) Représentation autosegmentale :



En guise de conclusion, et comme en témoigne la géométrie dans (5), les constatations qu’on peut relever de l’observation des données du PASg sont les suivantes :

- (i) Il s’agit bien d’une assimilation de contact puisqu’elle n’a lieu que lorsque les sonantes (*n* et *l*) se trouvent en stricte adjacence avec les occlusives (*t* et *d*).
- (ii) C’est une assimilation progressive puisque ce sont toujours les sonantes qui forcent les occlusives qui les suivent à s’assimiler.
- (iii) Les sonantes et leurs cibles deviennent identiques et produisent les séquences [*nn*] et [*ll*], c’est donc une assimilation totale.

Nous passons maintenant à l’analyse OT de l’assimilation entre les coronales sonantes et occlusives. Les cas d’assimilation phonologique sont un exemple par excellence de l’interaction des contraintes de la marque et celles de la fidélité. La contrainte qui est responsable pour l’activité phonologique correspondant au procédé d’assimilation est tout simplement ASSIM(ilation).⁶ Cette contrainte, qui

⁶ D’autres contraintes ont été proposées pour tenir compte de ces types d’assimilation, ex. AGREE (Lombardi, 1999) et OCP(Cor+Voi) (Bradley et Adams, 2018).

exige que les consonnes coronales en séquence soient identiques, est violée chaque fois que deux coronales successives sont différentes. En interagissant avec les contraintes de fidélité pertinentes, en l'occurrence celles de l'identité des spécifications des traits phonologiques IDENT-Feature, l'assimilation découle tout simplement de la satisfaction des exigences de la marque qui force l'infidélité à l'input.

(6) Contraintes :

ASSIM : Deux consonnes coronales en séquence sont identiques.

IDENT-IO[±son] : Les segments d'entrée et de sortie correspondant ont la même valeur du trait [±son].

Le procédé d'assimilation auquel nous sommes confrontés s'explique par l'interaction entre la contrainte de la marque ASSIM qui exige que deux segments coronaux adjacents soient identiques et la contrainte de fidélité IDENT-IO(F) qui exige la préservation des traits de l'entrée dans la sortie. Puisque ce sont les formes assimilées qui sont optimales, cela signifie que la contrainte ASSIM est en rapport de stricte dominance avec la contrainte de fidélité, ainsi : ASSIM >> IDENT-IO. Cette dominance peut être illustrée à l'aide du tableau suivant qui montre d'une façon un peu plus claire comment le conflit entre les contraintes sert d'argument (*ranking argument* en anglais) pour leur hiérarchisation :

(7)

/af̣nti/	ASSIM	IDENT-IO(F)
a. af̣ənti	*!	
☞ b. af̣ənni		*

Conformément à OT, la représentation sous-jacente (input ou forme d'entrée) apparaît en haut du tableau à gauche, et les candidats produits par GEN(erator) sur la base de cette forme d'entrée (input) apparaissent en dessous. Les candidats sont soumis à EVAL(uator) qui consiste en un ensemble de contraintes (CON) données dans le tableau selon un ordre de dominance pour sélectionner comme forme de sortie (output) un seul des candidats générés. Les contraintes dominantes apparaissent à gauche et sont séparées des autres contraintes par une ligne continue. Une ligne en pointillés dans un tableau représente l'absence de relation de dominance entre deux contraintes. « * » indique la violation de la contrainte et « *! » indique une violation fatale, celle susceptible d'éliminer le candidat en question. Le candidat optimal, le vainqueur, est précédé de « ☞ ».

La hiérarchisation en (7) reste insuffisante dans la mesure où l'assimilation qu'elle dicte peut être satisfaite par le candidat (7b), qui est d'ailleurs le candidat optimal selon les données du PASg, comme elle peut l'être par un autre candidat, en l'occurrence *af̣ətti*. La différence entre les deux candidats découle de la direction d'assimilation : si l'assimilation opère de gauche à droite, on obtient *af̣ənni*, autrement le candidat optimal serait *af̣ətti*, ce qui n'est pas le cas. Le choix de

aʃənni au lieu de *aʃətti* illustre une tendance, en PASg, à assimiler les segments de droite dans les groupes CC, contrairement à ce qui est généralement attesté dans la majorité des langues où l'assimilation régressive est dominante.

En effet, la direction progressive de l'assimilation en PASg reste une intrigue dans la mesure où on s'attend dans une situation non-marquée plutôt à une assimilation droite-gauche considérée, par Lombardi (1999), comme la direction normale (ou non marquée). La détermination de cette direction a suscité l'intérêt de plusieurs linguistes en l'occurrence Borowsky (2000) et Steriade (2001). McCarthy (2004 :11) a attribué la dominance des assimilations régressives, d'une part, à la fidélité positionnelle et d'autre part, à la marque positionnelle. Quant à Zsiga (2011), elle rappelle que les linguistes expliquent les asymétries attestées dans la direction de l'assimilation en faisant référence soit aux positions structurelles, soit aux asymétries de la perception.

Dans notre cas, pour exprimer l'assimilation progressive et décider lequel des deux candidats- *aʃənni* ou *aʃətti*- est optimal, nous devons introduire les contraintes IDENT-IO[+son] et IDENT-IO[-son] de façon à ce que IDENT-IO[+son] >> IDENT-IO[-son].

- (8) IDENT-IO[+son] : les spécifications d'entrée et de sortie du trait [+son] doivent être identiques.
 IDENT-IO[-son] : les spécifications d'entrée et de sortie du trait [-son] doivent être identiques.

(9)

/aʃnti/	ASSIM	Ident-IO[+son]	Ident-IO[-son]
a. aʃənti	* !		
☞ b. aʃənni			*
c. aʃətti		* !	
/lwaldin/			
a. əlwaldin	* !		
☞ b. əlwallin			*
c. əlwaddin		* !	

Sous ce classement, les candidats (9b) sont considérés comme optimaux puisqu'ils satisfont aux contraintes de rang supérieur.

Avant d'aller plus loin dans notre analyse, quelques détails sont à préciser. Des contraintes supplémentaires devraient nous intéresser, nous les passons en revue brièvement et elles ne seront plus évoquées dans le reste de cet article.

Premièrement, l'assimilation cible uniquement les consonnes occlusives, à l'exclusion des fricatives, les coronales /s, z/ par exemple. Ceci équivaut à un rang supérieur de la contrainte de fidélité IDENT-[+Continu], ce qui n'implique pas pour autant une dominance stricte de la contrainte ASSIM.

Deuxièmement, l'assimilation est conçue comme une opération de propagation des traits d'un segment à un autre segment adjacent, un aspect imbriqué à la formulation de la contrainte. La contrainte active dans ce cas est NOSKIP. En relation avec ce détail, une autre contrainte intervient en conséquence logique de notre conception de l'assimilation comme propagation du nœud racine. Dans ce cas, la contrainte qui milite contre le double ancrage des traits devrait être dominée. Il s'agit de la contrainte NOLINK, qui stipule que les traits ne doivent pas avoir d'associations multiples (cf. Itô, Mester et Padgett, 1995).

Troisièmement, le fait que l'assimilation soit totale nécessite deux commentaires. D'une part, ceci implique le recours aux contraintes de fidélité plus générales. Dans le cas contraire, si l'assimilation touche le lieu d'articulation uniquement, ASSIM ne dominerait que la contrainte d'identité pertinente au lieu d'articulation, alors que le voisement et tout autre trait seront protégés (par IDENT-vois, par exemple). D'autre part, le résultat de l'assimilation totale constitue une violation de la contrainte *GEMINEE, une contrainte de la marque qui milite contre l'apparition des consonnes géminées en surface, *i. e.* cette contrainte doit être dominée. Dans le cas du PASg, elle l'est déjà puisque le parler compte des géminées phonémiques, ce qui dans le cadre de la théorie des inventaires équivaut à la dominance IDENT-Géminée >> *GEMINEE. Pour des raisons de clarté, nous verrons *infra* que les candidats qui ne satisfont pas les demandes de l'assimilation progressive et totale des coronales vont tout simplement être indiqués par la violation de ASSIM.

Après avoir décrit et expliqué les assimilations des occlusives aux sonantes en PASg en tenant compte uniquement des cas où cette assimilation n'est pas bloquée, nous essayerons dans la section qui suit de voir le comportement des sonantes, cette fois-ci, au contact d'autres sonantes.

2.2 Assimilation entre les sonantes coronales

En PASg, les séquences sonantes /*rn*, /*ln*/ se prononcent respectivement [*rr*] et [*ll*].⁷ C'est une assimilation qui se réalise à l'intérieur du mot, comme on peut l'observer dans les exemples ci-dessous :

(10) /*rn*/ → [*rr*] :

- | | | | |
|----|-----------|--------|---------------------|
| a. | /idmar+n/ | iðmarr | 'poitrine' |
| | /kkr+n/ | əkkərr | 'ils se sont levés' |

⁷ Des assimilations similaires ont été observées dans plusieurs variétés amazighes. Loubignac (1924) a cité et expliqué ces assimilations attestées chez Zayan par l'affaiblissement de *n* placé après *l* et *r*. Laoust (1939) a également signalé le processus chez les A. Ndhir et les A. Mguild. Saïb (1976b) a expliqué ces assimilations chez les A. Ndhir par des contraintes séquentielles phonétiques interdisant les séquences de sonantes ayant le même lieu d'articulation.

b.	/arn/	arr	‘farine’	cf.	arn, agg ^w rn (Tam./Tach.)
	/afɾnan/	afərran	‘chêne liège’		afɾnan (Tam.)
	/frn/	fərr	‘trier’		frn (Tam./Tach.)
c.	/lfur ^ɾ nu/	əlfirɾ ^ɾ u	‘fourneau’		lfur ^ɾ nu (Tam.)

(11) /ln/ → [ll] :

a.	/imllal+n/	iməllall	‘blanc, pl.’
	/iʃwwal+n/	iʃəwwall	‘moissonneur, pl.’
b.	/rwl+n/	ərweɫl	‘ils ont fui’
	/lul+n/	lull	‘ils sont nés’
c.	/aʒul+nin/	aʒullin	‘revenir, Part.pl’
	/rd ^ɾ l+nin/	ərð ^ɾ əllin	‘prêter, Part.pl’

En (10a), nous illustrons l’assimilation qui affecte le *n* suffixe du pluriel ou désinence verbale de la 3^{ème} personne du pluriel par *r* consonne finale du radical. En (10b), les formes sous-jacentes sont déduites à partir de la comparaison avec d’autres parlers amazighes tandis que l’exemple (10c) est un emprunt à l’arabe intégré dans le PASg. En ce qui concerne les suites /ln/, nous n’avons pas pu en trouver au sein des radicaux mais comme le montrent les exemples en (11), il y en a plusieurs à la jonction morphématique, notamment au contact de la partie suffixale du pluriel nominal sain (11a), de l’affixe pronom de la 3^{ème} personne du pluriel masculin (11b) ; et de l’affixe du participe pluriel (11c). Les exemples ci-dessus démontrent que l’assimilation opère dans les séquences /rn/ et /ln/ au sein du radical et du mot lorsque les deux consonnes sont étroitement adjacentes, ce qui fait de l’assimilation un procédé de contact.

Par contre, l’assimilation n’a pas lieu lorsque les liquides /l/ et /r/ sont suivies d’un segment autre que la nasale /n/ (12a) ou si elles sont séparées de la nasale par un élément (12c), ou encore quand c’est /n/ qui précède /l/ et /r/ (12b). Il reste à signaler qu’aux frontières de mots, ce processus n’est pas attesté (13), un aspect que nous reprendrons *infra*. Dans les exemples en (13), l’assimilation n’opère pas en jonction de mots, même si sa description structurale est satisfaite :

(12) Echec de l’assimilation sonante-sonante :

a.	/aglmam/	aʒəlmam	‘lac’
	/amrwas/	amərwəs	‘dette’
b.	/inrɾi/	inəɾi	‘chaleur’
	/anlum/	anlum	‘résidu de mouture’
	/n+ra/	ənra	‘nous avons voulu’

- | | | | |
|----|-----------------------------|----------------------|----------------------------|
| c. | /ifri+n/ | ifran | ‘des grottes’ |
| | /adgg ^w al, pl./ | ið ^s ulan | ‘beaux-parents’ |
| | /kla+n/ | əçlan | ‘ils ont passé la journée’ |
- (13)
- | | | | |
|--|-------------------------------|------------------------------|-------------------------|
| | /kkr#nɿi+t/ | əkkər nɿiθ | ‘tue-le!’ |
| | /kkr#nɿd#qqim/ | əkkər nəɿðəqqim | ‘lève-toi ou assis-toi’ |
| | /amddak ^w l#n#riχ/ | aməddak ^w əln riχ | ‘l’ami que j’ai aimé’ |

Ce dernier cas est intéressant dans la mesure où il nous amène à une distinction entre les éléments qui bloquent l’assimilation en jonction de mots (14a) et ceux qui ne la bloquent pas (14b-c). Nous avons relevé la dernière situation dans les syntagmes (*al* # nom) et (*ɿr* # nom). Les exemples en (14b-c) compliquent davantage le phénomène d’assimilation, vu l’assimilation régressive qui tient au contact /l/ et /r/ en (14b-c).

(14)

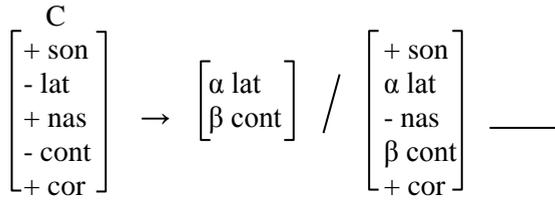
- | | | | |
|----|--------------------------|------------------------|-----------------------------|
| a. | /ur#n+umin/ | ur numin | ‘nous n’avons pas cru’ |
| | /war#lafɿl/ | war lafɿl | ‘sans famille’ |
| | /war#lffɿm/ | war ləffɿəm | ‘qui n’est pas intelligent’ |
| | /mur#lulɿχ/ | mur luləχ | ‘si j’étais né(e)’ |
| | /mur#lqqimɿχ/ | mur ləqqiməχ | ‘si j’avais rallongé’ |
| b. | /al#rmd ^s an/ | arrəmð ^s an | ‘jusqu’au Ramadan’ |
| c. | /ɿr#lbɿt/ | ɿəllβəhθ | ‘à l’interrogatoire’ |
| | /ɿr#lbiru/ | ɿəllβiru | ‘au bureau’ |
| | /ɿr#lafɿl/ | ɿəllafɿl | ‘chez la famille’ |

Ces exemples nécessitent bien évidemment une explication, néanmoins ils ne mettent pas en doute le degré de généralité de l’assimilation dont il s’agit dans cet article.

Avant de formuler la règle responsable de cet aspect de l’assimilation des coronales en PASg, résumons d’abord la situation. L’assimilation entre les liquides /l, r/ et la nasale /n/ est une assimilation de contact qui aboutit à des géminées de surface [rr] et [ll], respectivement. Puisque ce sont les liquides /r, l/ qui assimilent totalement la nasale /n/, il s’agit donc d’une assimilation progressive et totale. En outre, lorsque les deux sonantes se trouvent séparées par un élément ou par des frontières de mots, l’assimilation ne se réalise pas en général. Cette facette de l’assimilation en PASg peut être indiquée par la règle (15) à la SPE. Les représentations autosegmentales correspondant aux données en (10) et (11) sont plus ou moins analogues à celles en (5) et nous en faisons l’économie :

(15) Règle d’assimilation sonante-occlusive : ⁸

⁸ Dans la logique de la phonologie SPE, les règles (4) et (15) sont en fait des instanciations du même phénomène et doivent être combinées en une seule règle.



Bref, l’assimilation entre les liquides /l, r/ et la nasale /n/ est une assimilation de contact. Puisque /rn/ et /ln/ se réalisent respectivement [rr] et [ll], il s’agit d’une assimilation progressive et totale.

Nous passons maintenant à l’analyse OT de l’assimilation des sonantes. Comme nous l’avons établi pour l’assimilation sonante-occlusive, il s’agit de l’interaction entre la contrainte ASSIM et les contraintes de fidélité. Pour l’instant, l’aspect problématique est une fois encore celui de la direction d’assimilation, c’est-à-dire gauche-droite. Le reste de l’analyse suit la même logique que celle de la section 2.1.

L’assimilation progressive et totale entre sonantes peut s’expliquer en faisant appel à la famille des contraintes d’identité indiquées dans (16) et hiérarchisées dans les tableaux (17a-b). Celles-ci remplaceront la contrainte de fidélité générale IDENT-IO[+son] à laquelle nous avons eu recours plus haut :

- (16) IDENT-Rhot : Un segment de sortie a le même trait Rhot que son correspondant d’entrée.
- IDENT-Lat : Un segment de sortie a le même trait Lat que son correspondant d’entrée.
- IDENT-Nas : Un segment de sortie a le même trait Nas que son correspondant d’entrée.

Pour rendre compte de l’assimilation, ASSIM doit dans les deux cas dominer les contraintes d’identité. La directionnalité, quant à elle, découle du rang de chaque contrainte de fidélité. Le fait que c’est la consonne nasale qui cède dans les deux cas indique qu’IDENT-Nas est strictement dominée par IDENT-Rhot et IDENT-Lat :

- (17) a. /rn/ → [rr]

/afr.nan/	ASSIM	IDENT-Rhot	IDENT-Nas
a. afə r nan	* !		
☞ b. afə r ran			*
c. afə n nan		* !	

b. /ln/ → [ll]

/i-lul-n/	ASSIM	IDENT-Lat	IDENT-Nas
a. iluln	* !		
b. ilull			*
c. ilunn		* !	

Y-a-t-il une interaction entre IDENT-Rhot et IDENT-Lat ? Seul un conflit peut nous renseigner. Autrement, les deux contraintes sont en relation non-hiérarchique et sont représentées par IDENT-Rhot, IDENT-Lat.

Suite à la description et à l'explication des séquences assimilées en PASg, nous pouvons donc affirmer que ces assimilations sont celles données en (18a) et qu'elles sont régies par la dominance de la contrainte ASSIM sur les contraintes de fidélité selon la hiérarchie en (18b) :

(18) a. Assimilations :

i. Son.-occl. : /nt, nd/ → [nn]; /lt, ld/ → [ll]
 ii. Son.-son. : /rn/ → [rr]; /ln/ → [ll]

b. Analyse :

i. Son.-occl. : IDENT-[+son] >> IDENT-[-son]
 ii. Son.-son. : IDENT-[Rhot], IDENT-[Lat] >> IDENT-[Nas]

Pour clore cette section, nous traitons les cas particuliers qui résistent à l'assimilation dans les sections 2.1 et 2.2, en l'occurrence les cas comme /n+tbbt/ → ənθəbbəθ ; *ənnəbbəθ 'nous nous sommes rassuré(e)s', /t+iwl+d/ → θiwəlð ; *θiwəll 'tu t'es marié(e)' et /kkɾ#nɓi-t/ → əkkəɾ nɓiθ ; *əkkəɾ rɓiθ 'tue-le !'. Comme nous l'avons signalé plus haut, l'assimilation échoue dans ces cas même si les conditions de son application sont réunies. Loin de contrecarrer notre analyse, ces cas illustrent deux caractéristiques qui sont relevées dans plusieurs langues : la fidélité positionnelle (McCarthy et Prince, 1995 ; Beckman, 1998 ; Borowsky, 2000 ; Urbanczyk, 2011) ; et les effets spécifiques à certaines catégories lexicales/ morphémiques (Pater, 2009 ; Smith, 2011).

Prenons d'abord le cas de la non-application de l'assimilation dans /n+tbbt/, une situation de contact entre pronom affixe et radical. Dans le deuxième cas- /kkɾ#nɓi+t/- l'assimilation échoue à travers la jonction de mots. Dans le troisième cas, celui de la désinence de la deuxième personne du singulier (d) comme dans /t+iwl+d/, l'assimilation ne s'applique pas non plus.⁹ Nous proposons les

⁹ On relève la même chose dans des cas comme /ur#n+umin/ → ur numin 'nous n'avons pas cru', /war#lɸim/ → war ləfɸəm 'qui n'est pas intelligent', et /mur#lulχ/ → mur luləχ 'si j'étais né(e)' où l'assimilation n'opère pas à la jonction de mots y compris des particules (ex. celle de la négation ur). Un cas à signaler qui sort de la norme est celui de la préposition ɓr 'chez' qui voit sa sonante assimilée par un procédé d'assimilation régressive : /ɓr#lahil/ → ɓəllahəl 'chez la famille'.

contraintes dans (19), qui sont relatives chacune à un de ces cas particuliers et qui doivent dominer la contrainte ASSIM (dans le cas de /kkr#nɪi+t/, les traits pertinents sont les traits nasal et rhotique) :

(19) Contraintes :

IDENT-Radical[-son] : le trait [-son] de l'entrée et de la sortie du radical doit être identique.

IDENT-Mot[-son] : le trait [-son] de l'entrée et de la sortie du mot doit être identique.

IDENT-Affixe2s[-son] : le trait [-son] de l'entrée et de la sortie de l'affixe (indice de personne 2s) doit être identique.

Nous donnons dans (20) et (21) des évaluations selon cette logique. Le pronom affixe *n* ne peut pas déclencher l'assimilation progressive de l'occlusive suivante tout simplement parce que la fidélité au radical l'en empêche. De la même façon, l'assimilation n'opère pas à travers la jonction de mots parce que la fidélité au mot l'en empêche également. Dans (21), l'assimilation est bloquée par la contrainte de fidélité spécifique à l'affixe en question.

(20) /n+tbbt/	IDENT-Rad/Mot [-son]	ASSIM	IDENT-IO [+son]	IDENT-IO [-son]
☞ a. ənθəbbəθ		*		
b. ənnəbbəθ	* !			*
c. əttəbbəθ		*	* !	
/kkr#nɪi-t/	IDENT-Rad/Mot [nas]/[rhot]			
☞ a. əkkərnɪiθ		*		
b. əkkərrɪiθ	* !			
c. əkkənnɪiθ	* !	*		

(21) /t+iwɪ+d/	IDENT-Aff-2s	ASSIM	IDENT-IO [+son]	IDENT-IO [-son]
☞ a. θiwəlð		*		
b. θiwəll	* !			*
c. θiwədd		*	* !	

Pour conclure, nous avons jusqu'à maintenant présenté les faits des deux facettes de l'assimilation des coronales en PASg et élaboré une analyse OT. Nous avons également montré comment notre analyse s'étend aux cas plus récalcitrants en ayant recours à différentes contraintes de fidélité. Nous passons maintenant à l'interaction de l'assimilation avec la spirantisation (section 3) et la syllabation/l'épenthèse vocalique (section 4).

3. Interaction entre l'assimilation et la spirantisation

Dans cette section, nous nous pencherons sur l'interaction entre le procédé d'assimilation et celui de la spirantisation. La majorité, pour ne pas dire la totalité, des parlers amazighes sont concernés par ce phénomène à des degrés différents. La complexité du phénomène elle aussi varie d'un parler à un autre (voir par exemple Ansar, 2005, 2007, 2012 pour des exemples et plus de détails ainsi qu'une approche comparative).

3.1. Aperçu sur la spirantisation en PASg

Le PASg est un parler où règne la spirantisation forçant ainsi les occlusives à devenir des spirantes. Ce procédé affecte la labiale /b/, les coronales /t, d, dʰ/, les vélares /k, g/ et l'uvulaire /q/ et les transforme en [β, θ, ð, ðʰ, ç/f, j/ʒ, ʋ], respectivement.¹⁰ Il faut noter que les occlusives deviennent spirantes dans un contexte libre. Par conséquent, et comme le montrent les exemples suivants, la spirantisation peut affecter une seule occlusive (22a) comme elle peut en affecter plusieurs dans le même mot (22b) :

(22) Spirantisation :

<i>a. Une seule occlusive</i>			<i>b. Plusieurs occlusives</i>		
βna	>bna	'construire'	aβiβa	>abiba	'moustique'
aθərs	>atrs	'blessure'	θaɾʰiθ	>taɾʰit	'bâton'
afuð	>afud	'genou'	aðiða	>adida	'bruit'
iðʰəlli	>idʰlli	'hier'	aʃçuç	>aʃkuk	'cheveux'
aʃal	>akal	'terre'	θaβaɾða	>tabarda	'bât'
açsum	>aksum	'viande'	Aβrið	>abrid	'chemin'
aǰəm	>agm	'puiser (eau)'	aðʰβiβ	>adʰbib	'médecin'
aʒna	>agna	'ciel'	aǰəðʰrur	>agdʰrur	'poussière'
ɾəʰ	>qqarʰ	'appelle, AI'	θaβaŋça	>tabanka	'tablier'
qqən	>asɾun	'attacher/corde'			

A l'instar des cas établis de spirantisation, la spirantisation en PASg est bloquée par les géminées, un phénomène connu sous l'appellation de

¹⁰ En PASg, les occlusives /k, g/ se spirantisent en [ç/f] et [j/ʒ], respectivement. Sur la base des données dont nous disposons, il nous semble qu'il s'agit en partie d'un phénomène de dissimilation semblable à celui des Ait Bouyelloul documenté dans Ansar (2005, 2012) qui s'applique lorsque la consonne spirantisée voisine, dans un mot, est une chuintante. Dans ce cas, les spirantes qu'on relève sont [ç, j]. Seule une étude approfondie peut nous renseigner, cependant.

« l'intégrité/l'inaltérabilité des géminées » (voir par exemple Kenstowicz et Pyle, 1973 ; Saib, 1974, 1977 ; Guerssel, 1977 ; Hayes, 1986b ; Schein et Steriade, 1986 ; Kirchner, 2000 ; Ridouane, 2008a). Les données en (23) en témoignent. En (23a), les occlusives du parler gardent tout simplement leur trait [-continu] lorsqu'elles sont des géminées sous-jacentes. En revanche, dans les données en (23b) qui sont un peu plus complexes, la spirantisation est bloquée quand la gémination morphologique intervient (dans notre cas il s'agit essentiellement de la gémination qui caractérise la forme aoriste intensive du verbe).

(23)	<i>a. Géminées sous-jacentes</i>		<i>b. Géminées morphologiques</i>			
	/bbi/	əbbi	'couper'	sβæk	asəbbæk	'peindre/N.'
	/ttu/	əttu	'oublier'	fθəl	fəttəl	'rouler(couscous)'
	/nddʰm/	nəddʰəm	'être sceptique'	əhðəm	həddəm	'démolir'
	/ddu/	əddu	'partir'	fðʰər	fəttʰər	'déjeuner'
	/tikki/	θikki	'visite'	ɤərʰ	qɤarʰ	'appeler'
	/aggu/	aggu	'fumée'			
	/timqqa/	θiməqqa	'gouttes'			

Le deuxième cas de résistance à la spirantisation est celui qui implique une assimilation partielle. Plusieurs cas peuvent être relevés dans la littérature. Dans notre cas, l'assimilation est généralement totale, ce qui rend le segment fortifié contre la spirantisation. Des cas d'assimilation partielle qui résistent à la spirantisation sont présents dans d'autres parlers amazighes, tarifit par exemple. Les données en (24) en sont une preuve avérée :

(24)	<i>Tarifit</i>	<i>PASg</i>	<i>Tachelhit</i>	
	θammənt	θammənn	tammnt	'miel'
	θanda	θanna	tamda	'mare'
	θɤeaðʰənt	θiɤirðʰənn	tisirdʰmt	'scorpion'
	θandint	θanninn	tamdint	'ville'

Ces exemples montrent une certaine ressemblance entre tarifit et le PASg dans la mesure où les deux variétés montrent que l'assimilation saigne la spirantisation. En tarifit, l'assimilation de lieu d'articulation fait que la labiale /m/ devient [n] au contact des coronales /d/ et /t/ en partageant le nœud de place coronal. Cette propagation du trait coronal crée une structure branchante au niveau de la géométrie des traits et bloque la spirantisation d'une manière qui rappelle l'inaltérabilité des géminées. En PASg le changement de /m/ en [n] engendre des séquences qui ne sont pas acceptées dans le parler, à savoir /nt/ et /nd/. Celles-ci subissent une deuxième assimilation- celle décrite plus haut- et se réalisent [nn] en surface. Cet aspect de la phonologie du PASg fort intéressant mérite à lui seul une étude plus approfondie que celle que nous pouvons lui accorder dans cet article à cause de l'espace qui nous est assigné.

3.2 Assimilation et spirantisation : quelle interaction ?

Dans l'acception de la phonologie linéaire, et même certains modèles non-linéaires, le fait que l'assimilation totale crée une géminée sur la base d'une occlusive qui pourrait potentiellement être spirantisée nous met devant une situation particulière émanant de l'ordre des règles phonologiques- le *bleeding order*¹¹ qui a entraîné une opacité d'*underapplication* (non-application). Plus particulièrement, l'application de l'assimilation saigne celle de la spirantisation. Inversement, la non-application de l'assimilation laisse l'occlusive seule, et par conséquent sujette à la spirantisation.

Comme nous allons le montrer, les deux situations se retrouvent dans le PASg. Jusqu'à présent, nous avons amplement illustré le fonctionnement de l'assimilation totale au contact étroit des sonantes et des occlusives au sein du radical où cette assimilation ne laisse aucune chance aux occlusives d'apparaître en formes spirantes :

(25) L'assimilation saigne la spirantisation :

/afnti/	afɛnni	*afɛnθi	'enfant illégitime'
/imndi/	imɛnni	*imɛnθi	'céréales'
/ultma/	ullma	*ulθma	'ma sœur'
/ildi/	illi	*ilθi	'lance-pierres'

Plusieurs cas existent et montrent que l'assimilation totale n'est pas toujours applicable même si sa description structurale est satisfaite, précisément quand les consonnes initiales (26a) ou finales (26b) sont en adjacence avec les désinences verbales (*n* et *d*) ; une assimilation bloquée pour préserver les indices de personnes.

(26) La non-application de l'assimilation favorise la spirantisation :

a.	/n+tbbt/	ɛnθəbbəθ	*ɛnnəbbəθ	'nous nous sommes rassurés'
	/n+dafɛ/	ɛnθafɛ	*ɛnnafɛ	'nous avons défendu'
	/n+dma/	ɛnθma	*ɛnnma	'nous avons supposé'
b.	/t+iwl+d/	θiwəlθ	*θiwəll	'tu t'es marié(e)'
	/t+ugl+d/	θujəlθ	*θujəll	'tu as suspendu'
	/t+zɛn+d/	ɛθzɛnθ	*ɛθzɛnn	'tu as dormi'
	/t+ssn+d/	θəssɛnθ	*θəssɛnn	'tu as connu'
	/t+umn+d/	θumɛnθ	*θumɛnn	'tu as cru'

Nous pouvons constater que l'assimilation des occlusives dentales aux sonantes, comme dans (25), n'a pas permis leur spirantisation du fait qu'elles sont déjà assimilées, en revanche, le blocage de l'assimilation dans les exemples (26) a permis aux formes spirantes d'apparaître en surface.

¹¹ On parle de *bleeding order* (ou ordre de siagement) quand une règle saigne une autre.

On dira alors que l'assimilation masque la spirantisation et que son échec la fait apparaître. On est ici devant deux processus qui interagissent ensemble dans un ordre particulier. Dans un cadre linéaire tel que SPE, la réalisation phonétique des occlusives *t* et *d*, implique deux règles : (i) la spirantisation des occlusives simples dans un contexte libre qu'on peut exprimer comme dans (27a) et (ii) l'assimilation lorsqu'elles sont précédées des sonantes *n* et *l* (règle (4) *supra*).

(27) Règles de spirantisation (Spirant.) et d'assimilation (Assim.) :

<p>a. <i>Spirant.</i> :</p> $\left[\begin{array}{c} \text{C} \\ \text{-son} \\ \text{-cont} \end{array} \right] \rightarrow [+cont]$	<p>b. <i>Assim.</i> :</p> <p style="text-align: center;">Règle (4)</p>
---	--

Afin de prédire la bonne forme, la phonologie SPE propose souvent la dérivation des formes de surface à partir des formes sous-jacentes à travers des règles différentes. La présence de plusieurs règles implique dans certains cas leur application dans un ordre particulier. Celui en (28a) est l'ordre correct dans notre cas :

<p>(28) a. Input /imndi/</p> <p style="padding-left: 2em;"><i>Assim.</i> : imənni</p> <p style="padding-left: 2em;"><i>Spirant.</i> : -----</p> <p>Output [imənni]</p>	<p>b. Input /imndi/</p> <p style="padding-left: 2em;"><i>Spirant.</i> : iməndi</p> <p style="padding-left: 2em;"><i>Assim.</i> : -----</p> <p>Output [iməndi]</p>
--	---

La représentation (28) montre que la forme de sortie attestée dans le parler ne peut apparaître que si la règle de l'assimilation précède la règle de la spirantisation (28a). Dans l'ordre inverse (28b), la forme de sortie obtenue est incorrecte. A travers la représentation (28), nous pouvons constater le rôle que peut jouer l'ordre des règles dans l'explication des réalisations de surface.

Dans ce cadre, Kiparsky (1973) et Kenstowicz et Kisseberth (1977, 1979) (voir aussi Baković, 2011 et Mascaró, 2011) déterminent quatre types d'ordre de règles. (i) L'ordre d'alimentation (*feeding*) tient lorsqu'une règle A précède une règle B et la nourrit en créant le contexte de son application. (ii) L'ordre où une règle saigne une autre (*bleeding*) résulte d'une règle A qui précède une règle B et supprime le contexte où B peut s'appliquer. (iii) Dans l'ordre de contre-alimentation (*counter-feeding*), on dit que la règle A contre alimente la règle B lorsque A vient après B et crée des contextes où B aurait pu s'appliquer, mais si elle était ordonnée avant. (iv) L'ordre de *counter-bleeding* désigne l'ordre où la règle A vient après la règle B et arrive ainsi trop tard pour supprimer le contexte où B s'applique.

Quant à l'ordre expliquant les données du PASg, la forme (28a) est le résultat d'un ordre où la règle de l'assimilation saigne celle de la spirantisation ordonnée après la règle de l'assimilation. Cet ordre a entraîné l'opacité de la spirantisation, selon la définition de l'opacité en (29) *infra*. Ainsi, la spirantisation qui n'a pas eu lieu là où elle était attendue représente un cas de non-application d'une règle (rule

underapplication en anglais, voir Baković (2011) pour plus de détails sur cette notion).

(29) Opacité selon Kiparsky (1973 :79) (McCarthy, 2002:165)

Une règle phonologique P de la forme $A \rightarrow B / C_ D$ est opaque si des structures de surface qui ont les caractéristiques suivantes existent :

- a. cas de A dans l'environnement $C_ D$.
- b. cas de B dérivées par P dans d'autres environnements que $C_ D$.

L'opacité due à la non-application de la règle de la spirantisation dans les cas où l'assimilation a lieu permet aux séquences assimilées [nn] et [ll] de figurer en surface au lieu des séquences [nð], [nθ], [lð] et [lθ]. Celles-ci réussissent à apparaître quand l'assimilation devient à son tour opaque à cause d'une autre règle saignante due à la présence des désinences verbales.

3.3 Analyse OT : Différents types de fidélité

Dans cette section, nous reprenons l'interaction entre l'assimilation et la spirantisation dans OT. Nous commençons par déterminer les contraintes qui régissent la spirantisation, pour enchaîner ensuite sur cette interaction.

La spirantisation a été analysée dans le cadre OT par plusieurs linguistes (Baković, 1995 ; Lavoie, 1996 ; Romero, 1996 ; Burzio, 1998 ; Kirchner, 1998 ; Morris, 2002 ; Ansar, 2005, 2007, 2012 ; Jacobs, 2009 ; Gibson, 2010 ; voir aussi Gurevich, 2011). Pour rendre compte de la spirantisation en PASg, nous utiliserons les contraintes (30), comme le fait Ansar (2005 :92) à la suite de McCarthy et Prince (1995) :

- (30) SPIRANTISER (SPIR) : une obstruante occlusive est interdite.
IDENT-IO-[Cont] : les spécifications d'entrée et de sortie du trait continu doivent être identiques.

Les exemples présentés sous (22) dans la section 3.1 démontrent que les occlusives se réalisent dans les sorties en formes spirantes. Cela signifie que la contrainte qui exige que toute occlusive doit être spirantisée est puissante. Elle doit ainsi dominer la contrainte de fidélité IDENT-IO[Cont]. Voyons comment un tel classement peut rendre compte des données du PASg à l'aide du tableau suivant :

(31)

	afud	SPIR	IDENT-Cont
☞ a.	afuð		*
b.	afud	* !	
	tabanka		
☞ a.	θaβança		*
b.	tabanka	* ! **	

Comme on peut l'observer clairement, sous ce classement, ce sont les candidats (a), qui spirantisent leur(s) occlusive(s), qui sont considérés comme optimaux. On dira alors que toute occlusive coronale doit être spirantisée en forme de sortie.

La mini-hiérarchie responsable de la spirantisation interagit avec celle responsable de l'assimilation. Comme nous l'avons montré plus haut, l'assimilation affecte les occlusives qui elles-mêmes sont potentiellement ciblées par la spirantisation. Si l'ordre des règles est pertinent - et nous l'avons démontré *supra* - les données du PASg ne peuvent être expliquées que si l'assimilation précède la spirantisation. Or, ce mode opératoire n'est pas disponible en OT.

Nous allons démontrer maintenant que l'interaction entre l'assimilation et la spirantisation nous met devant trois possibilités : la dominance ASSIM >> SPIR, la dominance SPIR >> ASSIM, ou l'absence de relation de dominance ASSIM, SPIR. Nous allons examiner chacune de ces possibilités en utilisant des tableaux allégés pour davantage de clarté. La première interaction est illustrée en (32) et nous livre le candidat optimal qui correspond à la forme de surface attestée en PASg. Nous donnons par la même occasion un argument pour la hiérarchisation des deux contraintes.

(32) Interaction : ASSIM >> SPIR

/imndi/	ASSIM	SPIR
☞ a. Imənni		*
b. Imənd̥i	* !	

Les deux autres possibilités, examinées en (33), sont à rejeter. Dans les deux cas, les résultats ne sont pas satisfaisants. En (33a), le candidat optimal est celui qui, à l'encontre des faits du PASg, spirantise l'occlusive. En (33b), la hiérarchie est incapable à elle seule de déterminer le candidat optimal.

(33) Interactions : (a) SPIR >> ASSIM ; (b) ASSIM , SPIR

a.	/imndi/	SPIR	ASSIM
	a. Imənni	* !	
☞	b. Imənd̥i		*

b.	/imndi/	SPIR	ASSIM
☞	a. Imənni	*	
☞	b. Imənd̥i		*

Examinons maintenant l'un des cas où l'assimilation est bloquée. En (34), nous analysons les données de (26a). L'assimilation est bloquée dans ce cas, comme nous l'avons vu en (20), parce que la contrainte de fidélité positionnelle IDENT-Rad/Mot[-son] domine ASSIM. Le candidat (34c) est exclu par la violation de cette contrainte. L'occlusive se retrouve, par conséquent, isolée et devient la cible de la spirantisation. Le candidat (34a) qui est le plus fidèle à l'input viole SPIR. Même si

SPIR se trouve tout en bas de la hiérarchie dans (34), elle œuvre en faveur du candidat (34b) qui n'assimile pas mais spirantise.

(34)

/n+dafʎ/	IDENT-Rad/Mot[-son]	ASSIM	SPIR
a. əndafəʎ		*	* !
b. ənðafəʎ		*	
c. ənnafəʎ	* !		

Les cas en (26b), comme *θiwəlð*, s'expliquent de la même façon, mais avec l'inclusion de la contrainte IDENT-Aff-2s en (21).

En guise de résumé, l'interaction des contraintes cruciales suivantes nous a permis de rendre compte des données du PASg relatives au fait que l'assimilation saigne la spirantisation :

(35) IDENT-Rad/Mot[-son], IDENT-Aff-2s »ASSIM »SPIR

Nous passons maintenant à la deuxième interaction, celle de l'assimilation et de l'épenthèse vocalique.

4. Interaction entre l'assimilation et l'épenthèse vocalique

Un autre procédé qui interagit avec l'assimilation, et même la spirantisation, est celui de l'épenthèse vocalique. Etant donné que l'assimilation dont il s'agit dans cet article est une assimilation de contact, toute épenthèse vocalique entre la sonante et sa cible est à même de saigner l'assimilation et par conséquent favorise la spirantisation quand la cible est une occlusive.

4.1 Epenthèse vocalique dans le PASg : Une analyse préliminaire

A l'instar d'autres parlers amazighes, la syllabation en PASg a recours à l'épenthèse du schwa pour inclure dans la structure prosodique les suites purement consonantiques (voir à titre d'exemples Saib, 1976a-b ; Chtatou, 1982, 1991 ; Bader, 1985 ; Kossmann, 1995 ; Bensoukas, 2006/7, 2017, 2020 ; Saa, 2010 ; Hdouch, 2012). Un traitement exhaustif des (ir)régularités de l'épenthèse du schwa nécessite une étude à part entière, certes, mais nous nous contenterons dans cet article de passer en revue seulement les aspects pertinents pour notre analyse.¹² Nous abordons donc l'épenthèse du schwa en PASg en nous focalisant surtout sur

¹² En étroite relation avec la structure syllabique est la structure moraique (ex. Hyman, 1985 ; McCarthy et Prince, 1986, 1993 ; Hayes, 1989 ; Morén, 1999, 2003). Cette dernière est d'autant plus intéressante qu'elle nous permet de bien discerner le poids des syllabes, concept fondamental pour toute étude fondée sur le poids prosodique, en l'occurrence l'accentuation et peut être aussi la morphologie prosodique. Ceci est un aspect du PASg que nous laissons pour des études à venir.

son interaction avec les phénomènes d'assimilation et de spirantisation analysés auparavant.

Comme tous les parlers amazighes, le PASg se caractérise par un inventaire vocalique des plus simples et une structure syllabique assez prédictible, hormis quelques cas auxquels nous nous intéresserons de plus près dans la suite de cet article. Le système vocalique inclut les trois voyelles de base /i, u, a/. Certes ces voyelles prennent des couleurs particulières selon le contexte, notamment à proximité des consonnes pharyngalisées, mais ce point n'est pas pertinent pour notre étude. La syllabation opère normalement dans les cas où l'input procure suffisamment de matériel vocalique, comme par exemple *θa.wa.ða* 'marche', *i.fi.li* 'fil', *a.far* 'terre', *ur.θu* 'jardin', et *a.βa.βus* 'singe' (les points indiquent le découpage syllabique). En plus des voyelles phonémiques, il existe en PASg une quatrième voyelle, le schwa, qui apparaît surtout dans des contextes prédictibles afin d'assurer le besoin en noyaux vocaliques dans l'assignation de la structure syllabique, d'où son statut de voyelle épenthétique.¹³

Le PASg est un parler où le schwa est inséré pour briser les suites des consonnes illicites et servir de noyau d'une syllabe autrement dépourvue de voyelle, comme nous le montrent les données en (36). Force est de constater l'incompatibilité du schwa avec les syllabes ouvertes, comme cela a déjà été démontré dans plusieurs études (en l'occurrence Saib, 1976a-b ; Guerssel, 1976 ; Chtatou, 1982 ; Bensoukas, 2006/2007, 2017, 2020 ; Bensoukas et Boudlal, 2012a-b) :

(36)	a.	/ʒn/	ʒən	'dormir'
		/kz/	kəz	'creuser'
		/kms/	ək.məs	'couvrir'
		/kmz/	ək.məz	'se gratter'
		/qr ^ʕ qr ^ʕ /	qər ^ʕ .qər ^ʕ	'calomnier'
		/lfd ^ʕ l/	ləf.ð ^ʕ əl	'bénéfice'
	b.	/ttr/	ət.tər	'demander'
		/bdd/	βədd	'se mettre debout'
		/snnd/	sən.nəð	's'adosser'
		/blld ^ʕ /	βəl.ləð ^ʕ	'se souiller'

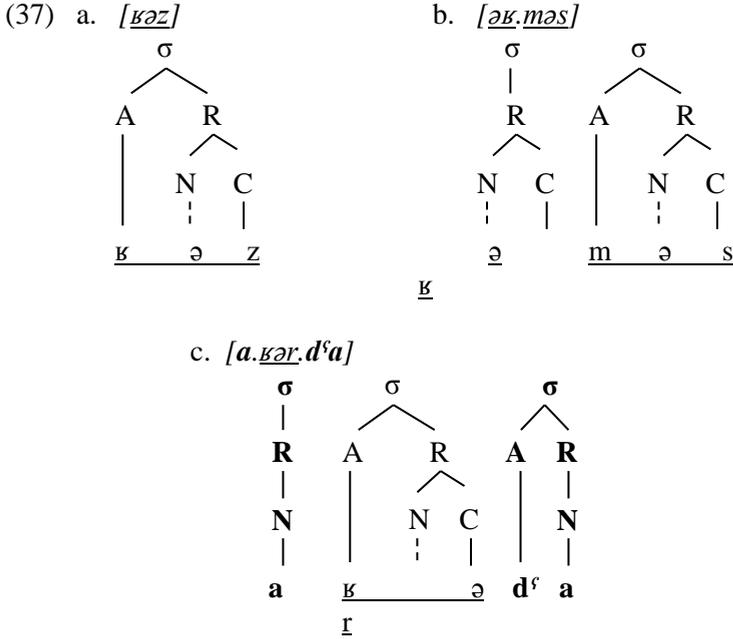
¹³ L'un des points de divergence entre les parlers amazighes est la structure syllabique. Le PASg a plus ou moins la même structure syllabique que les parlers à épenthèse du schwa. Les parlers du tachelhit ont une structure syllabique particulière dans le mesure où ils ne recourent pas à l'épenthèse du schwa mais plutôt aux consonnes syllabiques (Dell et Elmedlaoui, 1985, 2002 ; Ridouane, 2008b, 2016 ; voir aussi l'analyse comparative dans Hdouch, 2012 ; Iazzi, 2018). Prenons quelques exemples de (36) où les consonnes syllabiques sont soulignées : mot monosyllabique *ʒən~gn* ; bisyllabique *ək.məz~* monosyllabique *k^wmz* ; et trisyllabique *a.βər^ʕ.d^ʕa~ a.βr.d^ʕa*.

c.	/rzu/	ər.zu		‘chercher’
	/lbfiim+t/	ləβ.fiinn		‘monture’
	/aɣr ^ɕ d ^ɕ a/	a.ɣər ^ɕ .d ^ɕ a		‘souris’
	/ilm/	i.ləm		‘peau’
d.	/ffim/	əf.fiəm (aor.)	fəfi.məχ (1ps)	‘comprendre’
	/amz/	a.məz ^ɕ (aor.)	θum.z ^ɕ əm (2ppl)	‘attraper’
	/kti/	əç.θi (aor.)	a.çət.tuj (N.)	‘se souvenir’

Sur la base des données en (36), nous pouvons faire les constats suivants. Premièrement, la localisation très prévisible du schwa ainsi que sa qualité stable sont deux preuves qui appuient son statut épenthétique. Ainsi, on retrouve le schwa chaque fois qu’il s’agit d’une suite de consonnes non-syllabées (36a-b-c-d), ce qui leur procure une légitimité prosodique et épargne leur effacement selon la convention de *stray erasure* de la phonologie prosodique (ex. Itô, 1988/2019 ; 1989). En étroite relation avec la prévisibilité du schwa est son statut non-sous-jacent confirmé par sa distribution « libre » dans des contextes différents, y compris au sein des mots morphologiquement reliés (36d). Le deuxième constat est en relation avec les géminées. Celles-ci reçoivent souvent un traitement spécial en concordance avec leur intégrité, ce qui d’habitude est suffisant pour bloquer leur fission, comme nous le montrent les exemples (36b). Troisièmement, la syllabation en PASg a tendance à ne pas laisser de marges (attaque et coda) branchantes/complexes. Ceci justifie l’épenthèse du schwa en initiale de mot dans əv.məs et ər.zu, par exemple (36a-c).¹⁴ Cependant, des cas de marges complexes existent, et nous les traiterons ultérieurement.

Nous représentons l’assignation de la structure syllabique à ces suites consonantiques dans (37) à la manière de la phonologie non-linéaire. La syllabation opère dans un premier lieu sur les voyelles sous-jacentes pour former les noyaux de syllabes, sur lesquels les marges (attaque et coda) viennent s’ancrer. Ensuite, le reste des consonnes est assigné à une structure syllabique selon le cas, généralement autour d’une voyelle épenthétique. Dans (37), les syllabes formées autour d’éléments phonologiques sous-jacents sont en gras, et celles formées sur la base de voyelles épenthétiques sont soulignées. Les lignes d’association coupées désignent un statut épenthétique :

¹⁴ On retrouve ce comportement dans d’autres parlers où əCCəC est en variation libre avec CCəC (voir Saib (1976b)).



Venons-en maintenant à deux spécificités de la syllabation en PASg qui ont un impact direct sur notre analyse de l'assimilation.

Le premier cas est en relation avec la sonorité. L'insertion du schwa paraît ne pas être généralisée et des exceptions sont à noter quand les deux consonnes sont homorganiques et que C₁ est plus sonante que C₂. Ces exceptions sont illustrées dans les exemples suivants où l'opération de syllabation telle qu'elle est décrite jusqu'à présent devrait nous donner les structures malformées dans (38), mais ce n'est pas le cas :

(38)	/ns/	əns	*nəs	'passer la nuit'
	/rɯʰ/	ərɯʰ	*rəɯʰ	'briser'
	/ls/	əls	*ləs	's'habiller'
	/krz/	çərz	*əçrəz	'labourer'
	/srs/	sərs	*əsɾəs	'poser'
	/ɯns/	ɯəns	*ɯnəs	'rattacher'
	/asnɯ/	asəns	*asnəs	'passer la nuit (NA)'
	/atrɯ/	aθərs	*aθrəs	'blessure'

Il est à noter que d'autres parlars du tamazight ont des cas identiques à ceux en (38), notamment celui de Goulmima (Faizi, 2002:100-1) et celui des Ayt Wirra (Hdouch, 2004:294).

Le deuxième cas est celui de certains affixes qui manifestement sont très malléables dans la mesure où ils apparaissent dans le contexte de marges complexes. Tel est le cas de la partie suffixale du féminin nominal (39a) et celle du pluriel régulier des noms masculins (39b), ainsi que la partie suffixale de certains pronoms affixes.¹⁵ Etant donné la façon dont la syllabation opère en PASg, on s'attendrait plutôt aux formes précédées d'un astérisque dans (39) :

(39)	a.	/t+afuk+t/	θa.fuçθ	*θa.fu.çəθ	'soleil'
		/t+fullus+t/	θafullusθ	*θafullusəθ	'poule'
	b.	/ad ^ʕ ar+pl/	i.ð ^ʕ arr	*i.ð ^ʕ a.rən	'pieds'
		/amur+pl/	i.murr	*i.mu.rən	'part'
		/amlal+pl/	i.məl.lall	*i.məl.la.lən	'blanc'
		/aguzil+pl/	i.ju.zill	*i.ju.zilən	'orphelin'
	c.	/lul+n/	lull	*lu.lən	'naître (3mpl)'
		/ugl+n/	u.jəll	*u.j.lən	'suspendre (3mpl)'
		/akr+n/	u.çərr	*u.ç.rən	'voler (3mpl)'
		/adr+n/	u.ðərr	*u.ð.rən	'enfoncer' (3mpl)'
	d.	/t+zɛn+d/	əθ.zənð	*θəz.nəð	'dormir (2s)'
		/t+rz ^ʕ n+d/	θər.z ^ʕ ənð	*əθ.rəz ^ʕ .nəð	'patienter (2s)'
		/t+ugl+d/	θu.jəlð	*θu.j.ləð	'suspendre (2s)'

Ce comportement n'a rien d'étrange si on compare les données du PASg une fois encore avec celles de Goulmima et d'Ayt Wirra susmentionnées. Ainsi on retrouve à Goulmima les formes féminines *tahwar^t* 'petit plat', *tamkar^t* 'femme âgée', *tamarast* 'salée' et *tamarz^ʕajt* 'amère' (Faizi, 2002 :104), toutes avec des codas complexes. En plus des formes féminines comme celles-ci, on relève également chez les Ayt Wirra des codas complexes émanant des suites de consonnes contenant des pronoms affixes (Hdouch, 2004 :320) : /t-krz-d/ → əθçərzəð 'labourer, 2ps', /srs-t/ → sərsθ ; /srs-t ; srs- tt/ → sərst(t) 'pose-le/la') et le déictique d'orientation *d* (/dda-n-d/ → əddand 'ils sont venus ici'). Hdouch caractérise ces affixes comme éléments extra-prosodiques.

Pour résumer, nous avons examiné les différents aspects de la syllabation en PASg pertinents à notre analyse. Nous avons mis l'accent sur le fait que la syllabation opère selon un algorithme bien régi, hormis le cas des sonantes qui apparaissent après le schwa, alors que d'autres segments l'auraient précédé, ainsi que le cas des exposants des affixes dits extra-prosodiques.

Nous présentons maintenant notre analyse préliminaire standard de la syllabation en PASg dans le cadre de l'OT (pour des analyses similaires voir Bensoukas et Boudlal, 2012a-b ; Hdouch, 2012 ; Bensoukas, 2020). Nous utiliserons les

¹⁵ Le pronom affixe féminin pluriel comporte deux consonnes : *n* indice du nombre et *t* indice du genre. Par exemple, /dda+n+t/ 'partir (3pplf)' se réalise *ddann* au lieu de **dda.nəθ*. Dans ce cas le schwa n'intervient pas entre la nasale et l'occlusive, autrement il aurait empêché l'assimilation et favorisé la spirantisation.

contraintes qui gèrent la structure syllabique (40a), les contraintes de correspondance (40b) ainsi que la contrainte sur l’alignement et sur la distribution du schwa (40c).

(40) Contraintes de structure syllabique

- a. ONSET (ONS): Une syllabe doit avoir une attaque. (PS, 1993/2004)
 NOCODA : Une syllabe ne doit pas avoir une coda. (PS, 1993/2004)
 (*CODA)
 *COMPLEX: Les marges d’une syllabe ne doivent pas être complexes. (PS, 1993/2004)
 (*COMP)
 PARSE-Seg: Les segments doivent appartenir à des syllabes. (PS, 1993/2004)
- b. MAX : Chaque segment dans l’input doit avoir un correspondant dans l’output. (MP, 1995)
 DEP : Chaque segment dans l’output doit avoir un correspondant dans l’input. (MP, 1995).
- c. ALIGN-L: Le bord gauche du thème doit être aligné avec le bord gauche du mot prosodique. (MP, 1993b)
 *ə]_σ : Le schwa n’apparaît pas en syllabe ouverte.

Avant de présenter des illustrations, nous nous limiterons à une présentation sommaire de la hiérarchie :

(41) Hiérarchie de la structure syllabique :

ALIGN-L, *COMP, *ə]_σ, PARSE, MAX >> DEP >> ONS, *CODA

Pour alléger les tableaux, nous laisserons de côté quelques contraintes. Deux d’entre elles plus particulièrement nous semblent ne pas être violées, ALIGN-L et MAX. La première a été proposée pour rendre compte du fait que les syllabes sans attaque sont permises en initiale de mot, sous condition qu’elle domine ONS. La deuxième contrainte milite contre l’effacement des segments sous-jacents. Dans le cas présent, une consonne ne s’efface pas pour satisfaire la contrainte *COMPLEX qui sanctionne la complexité des marges de syllabe. Ainsi, MAX pousse indirectement à favoriser l’épenthèse, qui, elle, est bannie par DEP.

Les tableaux suivants montrent le choix des candidats optimaux contenant des syllabes à noyau vocalique occupé par le schwa. (42i-a) est un candidat qui n’affecte pas la suite consonantique non-syllabée à la structure prosodique, engendrant par conséquent une violation fatale de PARSE. (42i-b et c) assignent les consonnes aux syllabes existantes mais le résultat est une coda ou une attaque branchante qui ne sont pas tolérées par COMPLEX. (42i-d) inclut la suite consonantique dans des syllabes tout en évitant la complexité des marges. Cependant, une des syllabes s’avère fatale pour le candidat- la syllabe à schwa ouverte. Le candidat optimal est (42i-e), étant donné que les violations

qu'il engendre restent minimales. Les mêmes commentaires s'appliquent au reste des tableaux, avec bien évidemment les ajustements nécessaires.

(42) *i. Input : Voyelle et suite consonantique (médiane)*

aḵrd ^ɕ a	*COMP	*ə] _σ	PARSE	DEP	ONS	*CODA
a. a.<ḵr>.d ^ɕ a			** !		*	
b. aḵr.d ^ɕ a	* !					*
c. aḵ.rd ^ɕ a	* !					*
d. aḵ.rə.d ^ɕ a		* !		*	*	*
☞ e. a.ḵər.d ^ɕ a				*	*	*

ii. Input : Voyelle et suite consonantique (initiale)

rzu	*COMP	*ə] _σ	PARSE	DEP	ONS	*CODA
a. <r>zu			* !		*	
b. rzu	* !					
c. rə.zu		* !		*		
☞ d. ər.zu				*	*	*

iii. Input : Suite consonantique uniquement

ḵms	*COMP	*ə] _σ	PARSE	DEP	ONS	*CODA
a. <ḵ>məs			* !	*		*
b. ḵməs	* !			*		*
c. ḵəms	* !			*		*
d. ḵə.məs		* !		**		*
☞ e. əḵ.məs				**	*	**

Nous passons maintenant à deux cas problématiques dans la mesure où la hiérarchie des contraintes établie nous livre des résultats erronés. Dans (43), notre analyse prévoit les candidats (a) comme candidats optimaux au lieu des candidats (b), ce qui va à l'encontre des données du PASg.

(43)

atrs	*COMP	*ə] _σ	PARSE	DEP	ONS	*Coda
☞ a. aθ.rəs				*	*	**
⊖ b. a.θərs	* !			*	*	*
srs						
☞ a. əs.rəs				**	*	**
⊖ b. sərs	* !			*		*
tafukt						
☞ a. θa.fu.çəθ				*		*
⊖ b. θa.fu.çəθ	* !					*

Nous allons montrer à présent que les cas en (43) peuvent être inclus dans notre analyse en examinant de plus près leur structure prosodique et la manière dont elle façonne la syllabation. Il s'agit de deux aspects distincts que nous avons décrits plus haut (38-39) : le rapport entre la syllabation et la sonorité des segments à syllaber et le statut extra-prosodique de certains segments. Dans le premier cas, le PASg préfère l'insertion du schwa avant un segment sonore, tels les liquides. Nous proposons une analyse qui s'inspire de cas similaires dans d'autres parlers amazighes ainsi qu'en arabe marocain. En arabe marocain, certaines formes tri-consonantiques préfèrent l'insertion du schwa avant la sonante bien que dans des cas similaires incluant des obstruantes, le schwa apparaisse après le segment en question. Les exemples *ktəf/ *kəf* 'épaule' et *bənt/ *bnət* 'fille' en sont une preuve tangible (Boudlal, 2001 :87-88). L'auteur propose des contraintes qui prennent en considération la sonorité des segments en question, allant des occlusives au plus bas de l'échelle jusqu'aux liquides et glides au plus haut de l'échelle (ibid.:90).¹⁶ Dans la même optique, Hdouch (2004:297) explique des faits similaires dans le parler des Ayt Wirra en avançant, comme le fait Boudlal, que les codas ont tendance à attirer les segments les plus sonores.

Pour les besoins de notre analyse, nous nommerons cette contrainte SONORITE (SON) sans aller dans le détail de sa formalisation. Nous proposons que cette contrainte domine celle contre la complexité des codas, le résultat étant la satisfaction des demandes de la sonorité même au détriment de la complexité de la coda.¹⁷ En (44), les candidats (a) ont la liquide dans la position attaque de la syllabe violant ainsi SON. Les candidats (b), par contre, satisfont SON et la violation de COMPLEX reste minimale.

(44)

atrs	*COMP ^{Ons}	SON	*COMP ^{Cod}	DEP	*Coda
a. aθ.rəs		* !		*	**
☞ b. a.θərs			*	*	*
<hr/>					
srs					
a. əs.rəs		* !		**	**
☞ b. sərs			*	*	*

Le deuxième cas qui pose problème est celui de l'extra-prosodicité. Il s'agit de segments finaux qui semblent être « invisibles » à la syllabation et par conséquent ne pas affecter la structure syllabique. Comme le fait Hdouch (2004), s'inspirant de Sherer (1994), la consonne finale est traitée comme appendice et dépend

¹⁶ L'interaction entre l'épenthèse du schwa et la sonorité en arabe marocain est plus complexe que ne le laisse entendre notre présentation. Il s'agit tout d'abord d'une classe de noms bien déterminée. Ensuite, même les obstruantes sont concernées par le phénomène. Pour plus de détails, voir Boudlal (2001, 2006/7, 2009).

¹⁷ Ceci nécessite la division de la contrainte *COMPLEX en deux sous-contraintes : *COMPLEX-ONSET (*COMP^{Ons}) et *COMPLEX-CODA (*COMP^{Cod}), comme on peut le voir dans le tableau (44).

directement du nœud syllabe au lieu du nœud coda, écartant par la même occasion le recours à l'épenthèse vocalique pour figurer dans la structure prosodique. Dans (45), la contrainte APPENDIX se loge en bas de la hiérarchie des contraintes et sa violation est considérée minimale si celle-ci contribue à la satisfaction d'une contrainte dominante. C'est exactement le cas du candidat (45c) qui n'a pas de coda complexe. Le candidat (45a), lui, sort de la compétition justement pour cette raison, et le candidat (45b) qui évite la complexité de la coda par épenthèse vocalique engendre une violation de plus que le candidat optimal.

(45)

Tafukt	PARSE	*COMP ^{Cod}	DEP	*Append	*Coda
a. θa.fuçθ		* !			*
b. θa.fu.çəθ			* !		*
c. θa.fuç.]θ				*	*

Nous sommes maintenant en mesure d'expliquer comment notre analyse rend compte de l'interaction de l'assimilation et l'épenthèse vocalique.

4.2 Epenthèse vocalique, assimilation et spirantisation

L'épenthèse vocalique que nous venons d'analyser a des répercussions notables sur l'assimilation qui nous intéresse ici. Etant donné qu'il s'agit d'une assimilation de contact, toute épenthèse vocalique entre la sonante et sa cible est à même de saigner l'assimilation. Par conséquent, quand la cible est une occlusive, elle s'isole et devient par conséquent assujettie à la spirantisation. Le cas échéant, si pour une raison ou une autre l'épenthèse n'opère pas, l'assimilation est favorisée. Sur la base de cas pareils, il n'est pas du tout inhabituel que l'épenthèse vocalique soit à l'origine d'un éventail de cas d'opacité (N. Hall, 2011).

A partir des exemples (38) et (39), analysés dans (44) et (45), il paraît que la structure syllabique en PASg exige le maintien des groupes suivants /rd, rs, rz, ld, ls, lz, nd, ns, nz/ en coda complexe. L'insertion du schwa se trouve ainsi bloquée dans les suites coronales homorganiques (sonante-occlusive et sonante-nasale) et dont l'indice de sonorité est décroissant. De telles propriétés caractérisent aussi les séquences *ln* et *rn* qui sont également composées de consonnes coronales dont l'indice de sonorité est décroissant. Etant ainsi, elles ne peuvent pas être brisées par schwa à l'instar de leurs homologues sonantes-occlusives. Le fait que les séquences /rn, ln, ld, lt, nd, nt/ ne puissent pas être brisées par schwa en forme de surface a permis aux processus d'assimilation présentés dans la section 2, de se réaliser comme nous le rappellent les exemples en (46).

(46)	a.	/lɪnd/	əlɪnɒn	*lɪn.nəð	‘acier’
		/arn/	arr	*a.rən	‘farine’
	b.	/hnt/	hɒn	*əh.nəθ	‘se parjurer’
		/frn/	fɛrr	*əf.rən	‘trier’

Le deuxième cas, celui de l’extra-prosodicité, mène à son tour à une situation où le schwa ne s’insère pas mettant ainsi en contact les déclencheurs de l’assimilation et leurs cibles. Les données en (47) nous montrent la panoplie des cas relevés en PASg : (47a) l’affixe du féminin nominal, (47b) l’affixe du pluriel masculin régulier, (47c) les affixes pronoms et (47d) l’affixe du participe.

(47)	a.	/t+adun+t/	θaðunn	*θa.ðu.nəθ	‘graisse’
		/t+asmun+t/	θasmunn	*θas.mu.nəθ	‘amie’
		/t+amllal+t/	θaməllall	*θa.məl.la.ləθ	‘blanche’
		/t+afɜul+t/	θafɜull	*θaf.ɜu.ləθ	‘idiote’
		/t+aful+t/	θafull	*θa.fu.ləθ	‘piquet de tente’
b.	/idmar+n/	iðmarr	*ið.ma.rən	‘poitrine’	
	/imllal+n/	iməllall	*i.məl.la.lən	‘blanc’	
c.	/kkr+n/	əkkərr	*əkk.rən	‘ils se sont levés’	
	/rwl+n/	ərwell	*rəw.lən	‘ils ont fui’	
	/lul+n/	lull	*lu.lən	‘ils sont nés’	
d.	/ufa+n+t/	ufann	*u.fa.nəθ	‘elles ont trouvé’	
	/dda+n+t/	əddann	*əd.da.nəθ	‘elles sont parties’	
	/lul+n/	(i)lull	*lulən	‘naître, Part.s.’	
	/rdʰl+n/	(i)rðʰəll	*rəðʰlən	‘prêtre, Part.s.’	

De par leur statut extra-prosodique, ces affixes dépendent directement du nœud syllabe et par conséquent ne sont pas considérés comme éléments contribuant à la complexité de la coda. Comme le schwa ne s’insère pas dans ce cas, les conditions sont propices pour l’assimilation et celle-ci s’applique.¹⁸

Dans le reste de cette section, nous nous penchons sur l’état de notre hiérarchie et sur sa capacité à expliquer les phénomènes qui nous intéressent. Nous commençons tout d’abord par les cas de l’échec de l’épenthèse dû à des raisons de sonorité, notamment les exemples en (46). La forme sous-jacente /arn/, par exemple, contient une suite de consonnes postvocaliques. Ceci la rend potentiellement cible à l’épenthèse du schwa et donnerait en output la forme *a.rən*. Or, le parler préfère

¹⁸ Deux cas un peu particuliers retiennent notre attention. Le premier, en relation avec la sonorité, est /ajt mgild/ → [ajtəmʝill], *[aj.təm.ji.ləð] ‘Ayt Mguild (tribu)’ résiste à l’épenthèse du schwa pour la même raison que les autres cas : la coda préfère les consonnes sonores. Le deuxième est la forme figée /ultma/ → [ullma], *[u.ləθ.ma] ‘ma sœur’, qui se décompose morphologiquement en une forme féminine *ult* désinence d’appartenance et le nom de parenté *ma* ‘ma mère’ (voir la forme masculine correspondante *g^(w)ma*). Le *t* de la désinence *ult* montre apparemment le même comportement extra-prosodique du *t*, partie suffixale du féminin.

ne pas construire de syllabes autour de la consonne sonore mais faire de celle-ci le nœud coda, ce qui conduirait à *arn* comme forme de surface. C'est à ce moment qu'intervient l'assimilation progressive et totale pour créer une gémée des deux consonnes et nous livrer la forme de surface bien-formée *arr*.

C'est exactement ces trois formes que nous évaluons dans le tableau (48). Nous avons tout simplement combiné les hiérarchies des contraintes établies pour l'assimilation et l'épenthèse du schwa et pour des raisons d'espace nous nous contentons de donner les contraintes pertinentes seulement. En (48a), la suite de consonnes est brisée par schwa, créant ainsi une violation fatale de SON. Les candidats (48b) et (48c) satisfont SON, mais seul (48c) satisfait ASSIM et est déclaré candidat optimal. La même argumentation s'applique aux formes uniquement consonantiques en sous-jacence, comme en témoigne l'évaluation des candidats générés pour /*frn*/ dans la deuxième partie du tableau (48). En l'absence de données suffisantes pour décider de l'ordre des contraintes ASSIM et SON, nous leur attribuons, jusqu'à nouvel ordre, la même position dans la hiérarchie.

(48)

arn	ASSIM	SON	*COMP ^{Cod}	DEP	*Coda
a. a.rən		* !		*	*
b. arn	* !		*		*
☞ c. arr			*		*
frn					
a. əf.rən		* !		**	**
b. fərn	* !		*	*	*
☞ c. fərr			*	*	*

Le deuxième cas à expliquer est celui des consonnes dites extra-prosodiques. Pour une forme sous-jacente comme /*t+adun+t*/, l'algorithme de syllabation prévoit la forme syllabée de surface suivante : *θa.ðu.nəθ*. Si c'était le cas, l'épenthèse aurait saigné l'assimilation. Nous avons démontré *supra* que la consonne finale de ces formes est extra-prosodique, ce qui viole la contrainte *APPEND, mais étant donné que celle-ci est une contrainte dominée, sa violation est jugée minime d'autant plus que cette violation satisfait une contrainte dominante, celle contre la complexité de la coda. C'est encore là qu'intervient l'assimilation pour créer une gémée de la suite consonantique, ce qui est le cas du candidat (49c).

(49)

t+adun+t	ASSIM	*COMP ^{Cod}	DEP	*APPEND	*CODA
a. θa.ðu.nəθ			* !		*
b. θa.ðun]θ	* !			*	*
☞ c. θa.ðun]n				*	*

Ainsi notre analyse de l'assimilation et de l'assignation de la structure syllabique, et plus particulièrement l'épenthèse du schwa, nous a-t-elle permis de démontrer

qu'elles se combinent parfaitement et prédisent les structures bien-formées qui découlent de l'interaction des deux procédés. Le sérialisme qui caractérise cette interaction d'un point de vue SPE et l'opacité qu'il engendre ne doivent par conséquent pas poser de problème pour notre analyse.

5. Conclusion

Comme c'est le cas dans plusieurs langues, les coronales en PASg ont un caractère spécial qu'on peut constater en observant l'assimilation progressive totale qui a fait l'objet de cet article. Nous avons examiné les deux facettes de cette assimilation, notamment celle entre les sonantes et les occlusives et celle entre les sonantes. Nous avons montré que l'assimilation est le résultat de l'interaction entre la contrainte ASSIM et les différentes contraintes de fidélité pertinentes aux segments qui participent au procédé. Les cas où l'assimilation est bloquée ont été expliqués sur la base d'autres contraintes motivées indépendamment.

Nous avons également démontré qu'une analyse complète des données du parler n'est possible que si d'autres procédés sont pris en considération, à savoir la spirantisation et la syllabation. Un degré d'opacité non-négligeable découle de l'interaction entre ces procédés, ce qui pose bien des défis pour le modèle parallèle d'OT que nous adoptons. Cependant, une fois les modes opératoires de ces procédés élucidés, nous sommes parvenus à y voir plus clairement et les mini-hiérarchies établies s'accordaient sur la bonne-formation des données du PASg.

Notre travail, bien qu'il propose des réponses aux assimilations abordées, soulève des questions qui méritent d'être prises en considération pour la recherche à venir. Primo, l'assimilation mutuelle et totale attestée dans les séquences /*mt/* et /*md/* qui se réalisent phonétiquement [*nm*] nous semble très intéressante dans la mesure où la coronale déclenche l'assimilation de lieu et la nasale déclenche l'assimilation totale, nous livrant par la même occasion à la fois une assimilation droite-gauche et gauche-droite. Secundo, l'assimilation totale crée une gémée dans des bases verbales potentiellement géminables morphologiquement. Tel est le cas du verbe /*fɾn/* → [*fərr*]. L'aoriste intensif de ce verbe dans d'autres parlers amazighes étant *fərrən*, on se demande ce qu'il en serait dans le PASg. Si la morphologie opère et crée la forme *frrn*, qu'est ce qui empêche le schwa de s'insérer pour séparer les deux coronales qui sont susceptibles de s'assimiler ? Est-ce que l'assimilation peut opérer dans un cas pareil et créer une super-gémée ? Le parler ne se pose apparemment pas toutes ces questions et opte pour la simple opération de la préfixation de *tt-* pour former l'aoriste intensif le moins marqué- *ttəfran*. La question qui reste en suspens est : ce choix, est-il en relation avec l'assimilation des coronales ? Le dernier point est en relation avec les affixes qui se divisent en deux groupes majeurs par rapport à l'assimilation coronale : ceux qui la subissent et ceux qui lui résistent. Quelle implication ce comportement peut-il avoir pour l'organisation du lexique ? Seules des recherches poussées peuvent nous renseigner sur ces questionnements.

Références bibliographiques

- Ansar, Kh. (2005), *Sibilants in Berber*, Thèse de doctorat, FLSH, Université Mohammed V, Rabat.
- Ansar, Kh. (2007), "A comparative study of spirantisation in Amazigh », *Languages and Linguistics*, N° 20, p. 29-52.
- Ansar, Kh. (2012), « Spirantisation and identity avoidance in Asht Bouyelloul Amazigh », *Langues et Littératures*, N° 22, p. 25-61.
- Bader, Y. (1985), « Schwa in Berber », *Lingua*, N° 67, p. 225-249.
- Baković, E. (1995), « Strong onsets and Spanish fortition », *MITWPL*, Proceedings of SCIL 6, Vol. 23, Rutgers University, <http://roa.rutgers.edu> [ROA#96].
- Baković, E. (2011), « Opacity and ordering », In Goldsmith, J. et al. (eds.), *Handbook of phonological theory*, 2nd edn., Malden, MA/Oxford/West Sussex, Blackwell, p. 40-67.
- Beckman, J. (1998), *Positional faithfulness*, Ph.D. dissertation, University of Massachusetts, Amherst.
- Bensoukas, K. (2006/7), « Variable syllable weight in Amazighe », *Languages and Linguistics*, N° 18/19, p. 31-58.
- Bensoukas, K. (2017), « No schwas in Amazigh open syllables: Why the mismatch? », In Allati, A. (ed.), *Auréoles berbères- Mélanges offerts à Michael Peyron*, Köln, Rüdiger Köppe Verlag, p. 209-226.
- Bensoukas, K. (2020), « *Schwa as a non-moraic vowel in Amazigh: An Optimality-theoretic account* », A paraître dans *Asinag*.
- Bensoukas, K. et A. Boudlal (2012a), « The prosody of Moroccan Amazigh and Moroccan Arabic: Similarities in the phonology of schwa », In Borowsky, T. et al. (eds.), *Prosody matters: essays in honor of Lisa Selkirk*, London, Equinox, p. 3-42.
- Bensoukas, K. et A. Boudlal (2012b), « An Amazigh substratum in Moroccan Arabic: The prosody of schwa », *Langues et Littératures*, N° 22, p. 179-221.
- Biarnay, S. (1917), *Dialectes berbères du Rif*, Paris, Leroux.
- Borowsky, T. (2000), « Word-faithfulness and the direction of assimilations », *The Linguistic Review*, N° 17.1, p. 1-28.
- Boudlal, A. (2001), *Constraint interaction in the phonology and morphology of Casablanca Moroccan Arabic*, Thèse de Doctorat d'État, FLSH, Université Mohammed V, Rabat, <http://roa.rutgers.edu> [ROA#650].
- Boudlal, A. (2006/2007), « Sonority-driven schwa epenthesis in Moroccan Arabic », *Languages and Linguistics*, N° 18/19, p. 59-81.

- Boudlal, A. (2009), *The prosody and morphology of a Moroccan Arabic dialect: An Optimality-theoretic account*, Saarbrücken, VDM Verlag Dr. Müller.
- Bradley, T. et J. Adams (2018), « Sonority distance and similarity avoidance effects in Moroccan Judeo-Spanish », *Linguistics*, N° 56, p. 1463-1511.
- Burzio, L. (1998), « Italian participial morphology and Correspondence Theory », In Booij, G. et al. (eds.), *Proceedings of the first Mediterranean conference of morphology*, Patras, University of Patras, p. 42-53.
- Chibli, F. (2019), « L'assimilation des sonantes (n, l et r) au sein de la racine et du mot dans le parler Ayt Sgougou », *Revue des Études Amazighes*, N° 3.1, p. 89-108.
- Chibli, F. (2020), « L'adaptation phonologique des emprunts arabes en parler Ayt Sgougou », A paraître dans *Revue des Etudes Amazighes*.
- Chibli, F. (en préparation), *Aspects phonologiques de l'Amazighe- le cas de l'assimilation*, Thèse de Doctorat, Université Mohammed V de Rabat, FLSH.
- Chomsky, N. et M. Halle (1968), *The Sound pattern of English*, New York, Harper and Row.
- Chtatou, M. (1982), *Aspects of the phonology of a Berber dialect of the Rif*, Ph.D. dissertation, SOAS, London.
- Chtatou, M. (1991), « Syllable structure in Tarifit Berber », *Langues et Littératures*, N° 9, p. 27-60.
- Clements, G.N. (1985), « The geometry of phonological features », *Phonology Yearbook*, Vol. 2, p. 225-252.
- Clements, G.N. et E.V. Hume (1995), « The internal organization of speech sounds », In Goldsmith, J. (ed.), *The handbook of phonological theory*, Cambridge, Mass., Blackwell, p. 245-306.
- Dell, F. et M. Elmedlaoui (1985), « Syllabic consonants and syllabification in Imdlawn Tashlhiyt Berber », *JALL*, N°7, p. 105-130.
- Dell, F. et M. Elmedlaoui (2002), *Syllables in Tashlhiyt Berber and in Moroccan Arabic*, Dordrecht, Kluwer.
- El Kirat, A. (1987), *Spirantisation in the Beni Iznassen dialect: Diachrony and synchrony*, Thèse de D.E.S., Université Mohammed V, Rabat.
- Elramli, Y.M. (2012), *Assimilation in the phonology of a Libyan Arabic dialect: A constraint-based approach*, Ph.D. dissertation, University of Newcastle.
- Faizi, R. (2002), *Stress and syllabicity in Goulmima Tamazight Berber: A metrical approach*, Thèse de Doctorat, FLSH, Université Mohammed V, Rabat.
- Gibson, M. (2010), *Issues in Spanish phonology from an Optimality-theoretic approach*, Thèse de Doctorat, Université Complutense de Madrid.

- Guerssel, M. (1976), *Issues in Berber phonology*, MA thesis, University of Washington.
- Guerssel, M. (1977), « Constraints on phonological rules », *Linguistic Analysis*, N° 3, p. 267-305.
- Gurevich, N. (2011), « Lenition », In van Oostendorp, M. et al. (eds.), *The Blackwell companion to phonology*, Vol. 3, Malden, MA/ Oxford, UK/ West Sussex, UK, Blackwell, p. 1559-1575.
- Hall, N. (2011), « Vowel epenthesis », In van Oostendorp, M. et al. (eds.), *The Blackwell companion to phonology*, Vol. 3, Malden, MA/ Oxford, UK/ West Sussex, UK, Blackwell, p. 1576-1596.
- Hall, T.A. (1997), *The phonology of coronals*, Amsterdam/Philadelphia, Benjamins.
- Hall, T.A. (2011), « Coronals », In van Oostendorp, M. et al. (eds.), *The Blackwell companion to phonology*, Vol. 1, Malden, MA/ Oxford, UK/ West Sussex, UK, Blackwell, p. 267-287.
- Halle, M. (1992), « Phonological features », In Bright, W. (ed.), *International encyclopedia of linguistics*, Vol. 3, Oxford, OUP, p. 207-212.
- Halle, M. (1995), « Feature geometry and feature spreading », *Linguistic Inquiry*, N° 26, p. 1-46.
- Hayes, B. (1986a), « Assimilation as spreading in Toba Batak », *Linguistic Inquiry*, N° 17, p. 467-499.
- Hayes, B. (1986b), « Inalterability in CV phonology », *Language*, N° 62, p. 321-351.
- Hayes, B. (1989), « Compensatory lengthening in moraic phonology », *Linguistic Inquiry*, N° 20, p. 253-306.
- Hdouch, Y. (2004), *Some aspects of extraprosodicity in Ayt-Wirra Tamazight Berber: An Optimality Theoretic approach*, Thèse de Doctorat, FLSH, Université Mohammed V, Rabat.
- Hdouch, Y. (2012), « The syllable structure of Amazigh dialects: An Optimality-theoretic variation approach », *Langues et Littératures*, N° 22, p. 63-102.
- Hyman, L. (1985), *A theory of phonological weight*, Dordrecht, Foris.
- Iazzi, E.M. (2018), *Norme et variations en amazighe marocain (aspects morpho-phonologiques) - Pour une approche polynomique de l'aménagement linguistique*, Thèse de Doctorat d'État, Université Ibn Zohr, FLSH, Agadir.
- Itô, J. (1988/2019), *Syllable theory in prosodic phonology*, London and New York, Routledge (First published in 1988 by Garland Publishing, Inc.).
- Itô, J. (1989), « A prosodic theory of epenthesis », *Natural Language and Linguistic Theory*, N° 7, p. 217-259.

- Itô, J. Mester, A. et J. Padgett (1995), « Licensing and underspecification in Optimality Theory », *Linguistic Inquiry*, N° 26, p. 571-513.
- Jacobs, H. (2009), « La lénition romane : l'héritage martinétien et sa modélisation formelle », *Recherches Linguistiques de Vincennes*, [En ligne], 38 / 2009, mis en ligne le 01 octobre 2011, <http://journals.openedition.org/rlv/1783>
- Kager, R. (1999), *Optimality Theory*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Kenstowicz, M. et C. Kisseberth (1977), *Topics in phonological theory*, New York, Academic Press.
- Kenstowicz, M. et C. Kisseberth (1979), *Generative phonology- Description and theory*, New York, Academic Press.
- Kenstowicz, M. et C. Pyle (1973), « On the phonological integrity of geminate clusters », In Kenstowicz, M. et C. Kisseberth (eds.), *Issues in linguistic theory*, The Hague, Mouton, p. 27-43.
- Kiparsky, P. (1973), « Phonological Representations », In Fujimura, O. (ed.), *Three dimensions of linguistic theory*, Tokyo, TEC, p.1-136.
- Kirchner, R. (1998), *An effort-based approach to consonant lenition*, Ph.D. dissertation, University of California, Los Angeles.
- Kirchner, R. (2000), « Geminate inalterability and lenition », *Language*, N° 76, p. 509-545.
- Kossmann, M.G. (1995), « Schwa en berbère », *Journal of African Languages and Linguistics*, N°16, p. 71-82.
- Laoust, E. (1921), *Cours de berbère marocain- Dialecte du Sous du Haut et de l'Anti-Atlas*, Paris, Librairie maritime et coloniale.
- Laoust, E. (1939), *Cours de berbère marocain- Dialecte du Maroc central*, Edition II, Paris, Geuthner.
- Lavoie, L. (1996), « Consonant strength: Results of a data base development project », *Working Papers of the Cornell Phonetics Laboratory*, N° 11, p. 269-316.
- Lombardi, L. (1999), « Positional faithfulness and voicing assimilation in Optimality Theory », *Natural Language and Linguistic Theory*, N° 17, p. 267-302.
- Loubignac, V. (1924), *Etude sur le dialecte berbère des Zaïan et Aït Sgougou : Grammaire, textes, lexique*, Paris, Leroux.
- Mascaró, J. (2011), « Rule ordering », In van Oostendorp, M. et al. (eds.), *The Blackwell companion to phonology*, Vol. 3, Malden, MA/ Oxford, UK/ West Sussex, UK, Blackwell, p. 1736-1760.
- McCarthy, J. (1988), « Feature geometry and dependency: A review », *Phonetica*, N° 43, p. 84-108.

- McCarthy, J. (2002), *A Thematic guide to Optimality Theory*, Cambridge, Cambridge University Press.
- McCarthy, J. (2004), « Headed spans and autosegmental spreading », Unpublished manuscript, University of Massachusetts, Amherst. [ROA#685.]
- McCarthy, J. (2007), « What is Optimality Theory? », *Language and Linguistics Compass*, N°1, p. 260-291.
- McCarthy, J. (2008), *Doing Optimality Theory: Applying theory to data*, Oxford, Blackwell.
- McCarthy, J. et A. Prince (1986), « Prosodic morphology », ms., University of Massachusetts, Amherst and Brandeis University.
- McCarthy, J. et A. Prince (1993), *Prosodic morphology I: Constraint interaction and satisfaction*. ms., University of Massachusetts, Amherst and Rutgers University.
- McCarthy, J. et A. Prince (1995), « Faithfulness and reduplicative identity », *UMOPL: Papers in Optimality Theory*, N° 18, <http://roa.rutgers.edu>. [ROA#60]
- McCarthy, J. et A. Prince (1999), « Faithfulness and identity in prosodic morphology », In Kager, R. et al. (eds.), *The prosody-morphology interface*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 218-309.
- Morén, B.T. (1999), *Distinctiveness, coercion and sonority: A unified theory of weight*, Ph.D. dissertation, University of Maryland at College Park.
- Morén, B.T. (2003), « Weight typology: An Optimality Theoretic approach », *The Linguistic Review*, N° 20, p. 281-304.
- Morris, R. (2002), « Coda obstruents and local constraint conjunction in North-Central Peninsular Spanish », In Satterfield, T. et al. (eds.), *Current issues in linguistic theory: Selected papers from the XXIXth Linguistic Symposium on Romance Languages*, Amsterdam, Benjamins, p. 207-23. [ROA#383].
- Paradis, C. et J.F. Prunet (1991), *The special status of coronals: Internal and external evidence*, San Diego, Academic Press.
- Pater, J. (2009), « Morpheme-specific phonology: Constraint indexation and inconsistency resolution », In Parker, S. (ed.), *Phonological argumentation: Essays on evidence and motivation*, London, Equinox, p. 123-154.
- Pavlík, R. (2009), « A typology of assimilations », *SKASE Journal of Theoretical Linguistics [online]*, Vol. 6, N° 1, p. 1-26. [cit. 2009-07-01]. [http://www.skase.sk/Volumes/JTL13/pdf_doc/01.pdf. ISSN 1339-782X.]
- Prince, A. et P. Smolensky (1993/2004), *Optimality Theory: Constraint interaction in Generative Grammar*, ms., Rutgers University and University of Colorado at Boulder/ publié par Blackwell, Malden, MA.

- Rice, K. (2011), « Consonantal place of articulation », In van Oostendorp, M. et al. (eds.), *The Blackwell companion to phonology*, Vol. 1, Malden, MA/ Oxford, UK/ West Sussex, UK, Blackwell, p. 519-549.
- Ridouane, R. (2008a), « L'inaltérabilité des géminées et la spirantisation », *Etudes et documents berbères*, N° 27, p. 135-158.
- Ridouane, R. (2008b), « Syllables without vowels: Phonetic and phonological evidence from Tashlhiyt Berber », *Phonology*, N° 25, p. 1-39.
- Ridouane, R. (2016), « Leading issues in Tashlhiyt phonology », *Language and Linguistics Compass*, N°10, p. 644-660.
- Romero, J. (1996), *Gestural organisation in Spanish: An experimental study of spirantisation and aspiration*, Ph.D. dissertation, University of Connecticut.
- Rose, S. (2011), « Long-distance assimilation of consonants », In van Oostendorp, M. et al. (eds.), *The Blackwell companion to phonology*, Vol. 3, Malden, MA/ Oxford, UK/ West Sussex, UK, Blackwell, p. 1811-1837.
- Saa, F. (2010), *Quelques aspects de la morphologie et de la phonologie d'un parler amazighe de Figuig*, Rabat, Publications de l'IRCAM.
- Sagey, E. (1986), *The representation of features and relations in non-linear phonology*, Ph.D. dissertation, MIT.
- Saib, J. (1974), « Gemination and spirantisation in Berber: Diachrony and synchrony», *Studies in African Linguistics*, N° 5.1, p. 1-26.
- Saib, J. (1976a), « Schwa in Berber : Un problème de choix », *Afroasiatic Linguistics*, N° 3/4, p. 71-83.
- Saib, J. (1976b), *A phonological study of Tamazight Berber: Dialect of the Ayt Ndhir*, Ph.D. dissertation, University of California, Los Angeles.
- Saib, J. (1977), « The treatment of geminates: Evidence from Berber », *Studies in African Linguistics*, N° 8, p. 299-316.
- Schein, B. et D. Steriade (1986), « On geminates », *Linguistic Inquiry*, N° 17, p. 691-744.
- Sherer, T.D. (1994), *Prosodic phonotactics*, Ph.D. dissertation, University of Massachusetts, Amherst.
- Smith J.L. (2011), « Category-specific effects », In van Oostendorp, M. et al. (eds.), *The Blackwell companion to phonology*, Vol. 4, Malden, MA/ Oxford, UK/ West Sussex, UK, Blackwell, p. 2439-2463.
- Steriade, D. (2001), « Directional asymmetries in place assimilation: A perceptual account », In Hume, E. and K. Johnson (eds.), *Perception in phonology*, San Diego, Academic Press, p. 219-250.

- Uffmann, C. (2011), « The organization of features », In van Oostendorp, M. et al. (eds.), *The Blackwell companion to phonology*, Vol. 1, Malden, MA/ Oxford, UK/ West Sussex, UK, Blackwell, p. 643-668.
- Urbanczyk, S. (2011), « Root-affix asymmetries », In van Oostendorp, M. et al. (eds.), *The Blackwell companion to phonology*, Vol. 4, Malden, MA/ Oxford, UK/ West Sussex, UK, Blackwell, p. 2495-2515.
- Wiese, R. (2011), « The representation of rhotics », In van Oostendorp, M. et al. (eds.), *The Blackwell companion to phonology*, Vol. 1, Malden, MA/ Oxford, UK/ West Sussex, UK, Blackwell, p. 711-729.
- Yip, M. (2011), « Lateral consonants », In van Oostendorp, M. et al. (eds.), *The Blackwell companion to phonology*, Vol. 1, Malden, MA/ Oxford, UK/ West Sussex, UK, Blackwell, p. 730-755
- Youssef, I. (2013), *Place assimilation in Arabic- Contrasts, features, and constraints*, Thèse de Doctorat, Université de Tromsø.
- Zemánek, P. (2006), « Assimilation », In Versteegh, K. et al. (eds.), *Encyclopedia of Arabic language and linguistics*, Vol. 1, p. 204-206.
- Zsiga, E. (2006), « Assimilation », In Brown, K. et al. (eds.), *Encyclopedia of language and linguistics*, Vol. 1, p. 553-558.
- Zsiga E.C. (2011), « Local assimilation », In van Oostendorp, M. et al. (eds.), *The Blackwell companion to phonology*, Vol. 3, Malden, MA/ Oxford, UK/ West Sussex, UK, Blackwell, p. 1919-1943.

Laoust, 1939 ; Chaker, 1984a, 1985 ; Taine-Cheikh, 2005 ; Lafkioui, 2007 ; Galand, 2002, 2010 ; El Gholb, 2015). Cette dérivation passive engendre presque toujours, en plus de la variation morphosémantique, un changement du statut syntaxique du verbe et, en cela, de la relation syntaxique et sémantique entretenue par les différentes unités constitutives de la phrase.

La formation des synthèmes passifs passe par l'ajout d'un préfixe dental et parfois nasal qui apporte, entre autres, à la base verbale du départ un changement au niveau sémantique et structurel. En plus de la forme dentale, la forme nasale peut être un allomorphe pour exprimer le passif. Notre objectif est de vérifier, dans le cadre de la combinaison des morphèmes dérivationnels, si le choix des morphèmes et leur agencement suit un ordre précis ou bien le choix d'un morphème ou l'autre passe inaperçu sans vraiment inciter la curiosité du locuteur-récepteur.

En général, la dérivation passive peut se faire, au moins, de deux manières : i) la préfixation d'un morphème du passif et sans insertion vocalique. Ce procédé concerne ordinairement les verbes qui renferment une voyelle en position finale ou pré-finale. ii) la préfixation d'un morphème du passif accompagnée d'une insertion vocalique. Ce procédé affecte ordinairement les bases verbales qui n'ont pas un site vocalique en position finale ou pré-finale.

Dans le cadre de la combinaison des affixes dérivationnels, il est communément admis qu'ils suivent un ordre précis lors de la formation des sur-dérivés. Néanmoins, Taine-Cheikh (2005 : 397-8) signale que la particularité de Zenaga est d'employer les différents préfixes avec une certaine liberté et sans ordre préétabli. Dans ce sens, le parler touareg accepte, facilement, l'application même répétée du même affixe (*cf.* Aghali-Zakara, 1996 : 43). Par ailleurs, les autres morphèmes en distribution complémentaire sont employés à degré différent. Ainsi, tous les morphèmes sont applicables tant qu'il n'y a pas de contraintes qui peuvent les bloquer. Toutefois, chaque région fait usage communément d'un morphème dérivationnel qui lui confère une étiquette spécifique et distinctive.

Cette dérivation touche les différents types verbaux et peut s'effectuer à partir d'une base, simple ou (sur-)dérivée, autour de laquelle les autres synthèmes à différentes valeurs se forment¹. Dans ce qui suit, nous allons étudier les combinabilités et les compatibilités de cette dérivation en nous intéressant à la synthématique du passif et à ces compatibilités morphématiques. Pour ce faire, nous allons aborder les distributions et les comportements morphologiques des morphèmes dérivationnels du passif selon la nature de la base de dérivation.

¹ Certains verbes n'acceptent pas, catégoriquement, la dérivation passive (mmt « mourir ») ; d'autres l'acceptent, seulement à partir d'une base causative (gn « dormir », sgn « faire dormir », ttusgn « se faire coucher »), et d'autres l'acceptent à partir des bases simples et causatives (gr « lire », ssgr « faire lire »).

D'autres verbes, dits « symétriques », expriment la valeur du passif en acquérant une autre valeur sémantique sans la dérivation passive.

1. La formation des synthèmes passifs à partir d'une base simple

La dérivation passive se fait par la préfixation morphématique, accompagnée ou non d'une insertion vocalique. Elle se fait à partir d'une base simple préfixée d'une dentale et parfois nasale. Ces morphèmes et leurs variations contextuelles sont associés à une base simple active pour dériver le synthème passif. Ils sont en distribution complémentaire et remplissent la même fonction grammaticale. Au niveau statique, le morphème dental est le plus fréquent en kabyle (cf. Chaker, 1973, 1985). Pour Taine-Cheikh (2005 : 397-8), les dérivés passifs en Zenaga sont très fréquents « mais l'emploi de préfixe à dental, (...), est plus courant dans les parlers de l'Ouest et en touareg que dans les parlers de l'Est ». La forme préfixée d'une nasale « m- ou n- » peut être un allomorphe pour exprimer le passif.

Ces morphèmes sont caractérisés par des combinabilités morphématiques différentes suivant les régions et le contexte d'apparition (cf. El Gholb, 2015). Cet état de cause n'affecte pas l'intelligibilité des locuteurs. Certaines bases acceptent, pour des raisons morpho-phonologiques, la préfixation d'un morphème dérivationnel ou l'une de ses variantes contextuelles alors que d'autres se contentent d'un seul morphème dérivationnel. En faisant recours à tel morphème, la formation synthématique prend un caractère idiosyncrasique en divulguant l'appartenance, régionale ou communautaire, du locuteur.

1.1. Préfixation d'un morphème dérivationnel dental

Le morphème du passif présente des occurrences et des réalisations différentes liées aux variantes contextuelles et à la composition phonématique de la base verbale. Certains verbes sollicitent un type du morphème, suivant leur radical et leur structure phonématique qu'elle soit à initiale consonantique ou vocalique, qu'elle renferme un vocalisme. A vrai dire, pour neutraliser le contact immédiat des phonèmes vocaliques, le verbe à voyelle initiale est préfixé d'un morphème à semi-consonne. On donne à titre d'illustration, ci-dessous, quelque cas de variations morphologiques des morphèmes dérivationnels²:

- La préfixation de « tt- », « tty(v)- »³ au lexème verbal de type *af/ ttaf(a)* « trouver / être trouvé » ; *ut/ttut* « frapper / être frappé » ; *ġ^wi/ ttġ^wi* « être attrapé » ; *gnu/ ttgnu* ; *ttyugnu* « coudre/ê. cousu »⁴ ;
- La préfixation de « tt(v)w- », « tty(v)- » aux verbes de type *ini* « dire »⁵ qui devient à la forme passive *ttawwnna*, *ttuwwnna*, *ttuynna* « avoir été dit » ;

² La variation présentée dans l'article ne peut en aucun cas représenter l'ensemble du domaine amazighe, ni d'être considérée comme pan-amazighe.

³ L'amazighe de la Mauritanie forme les dérivés passifs avec le préfixe Ty- (une géminée palatalisée, réalisée plutôt « tyty » que « ttyj ») (cf. Taine-Cheikh, 2005 : 397-8).

⁴ Pour les synthèmes passifs en « tt- », Bensoukas (2006) a donné les exemples de : *gnu/ ttg^wna* « être cousu », *ġ^wi/ ttġ^wi* « être attrapé », *amz/ ttamaz* « être attrapé ».

- La préfixation de « *tt(v)-* », « *tty(v)-* », « *ttuy(v)* » avec une insertion possible d'une voyelle en position post-radical du verbe (*dfr* « suivre » devient *ttudfur*, *ttuyadfar*, *ttyadfar* « être suivi »), *grs* « égorger » devient *ttyağras/ttuğras* « être égorgé », *asy* « soulever, porter » devient « *ttyasay* » ;
- La préfixation de « *tt(v)-* », « *ttuy(v)-* », sans insertion vocalique, aux bases verbales de type *g/ ttug(a)* « faire / être fait, mis » ; *ğz/ ttuğ^wz(a)* « creuser/ être creusé » ; *ttas/ ttuṭtas* « ê. touché, palpé ». Cette adjonction du morphème peut entraîner des modifications sur la base initiale (*izir/ ttuzra/ ttuyazra* « être vu, être observé » ; *isin / ttuwassan/ ttuyasan* « être connu, être célèbre » ; *kkrunuš/ ttukrunuš* « être frisé »).

Le morphème du passif a des variantes contextuelles avec une semi-consonne /y/ ou /w/. Celle-ci est employée généralement pour empêcher le contact immédiat des voyelles contigues. Cette propriété morpho-phonologique est tributaire de la structure verbale ou des réalisations idiosyncrasiques propre à chaque parler. Certains parlers amazighes ont tendance à employer une sans l'autre ou les accepter sur le même territoire, l'une n'exclut pas. De même, le choix de l'une des formes morphématiques pourrait éventuellement correspondre à un degré d'évolution des parlers, d'où l'intérêt de définir dans quel sens ces parlers ont évolué.

Suivant sa structure, le verbe peut être combiné avec différents morphèmes dérivationnels. Dans la majorité des cas, le contexte morpho-phonologique et morpho-sémantique conditionnent le choix du morphème dérivationnel. En fait, les morphèmes dérivationnels de type *tty-*, *ttuy-*, *ttuw-*, etc., qui sont en distribution complémentaire et parfaitement compatibles avec des bases verbales à initiale vocalique. De même, les morphèmes dérivationnels à voyelle finale (*tt-v*, *ttuy-v*, *ttuw-v*, etc.) sont compatibles avec des bases verbales à initiale consonnantique.

À l'inverse des morphèmes sans voyelle, généralement, préfixés aux bases à initiale vocalique, les morphèmes à voyelle sont compatibles avec des bases à initiale consonnantique. Ces morphèmes dérivationnels sont « *ttuw(v)* » ou « *ttuy-(v)* », « *ttw(v)* » ou « *tty-(v)* ». Certains verbes se combinent avec le morphème dérivationnel *ttw-(v)*⁶ ou *tty-(v)* en ayant la possibilité d'être accompagnés (ou non) d'une insertion vocalique (exp. : *af/ ttyaf(a)* « être trouvé; reproché » ; *ass/ttwass(a)* « être attaché, serré » ; *bby/ ttyibbiy*, *ttwabbay* « être coupé, tranché »).

⁵ En fonction du timbre de la voyelle accompagnant le morphème dérivationnel *tty(v)*, le verbe *ini* « dire » est un cas particulier. Cette voyelle peut être un « a » ou « u » (*ttyanna / ttwanna/ ttyunna* « être dit »).

⁶ Le morphème « *ttwa* » est largement attesté (*ttwagg/ ttugg*) tandis que le morphème « *ttwi* » est relevé spécifiquement dans les confins de Lqbab, Khenifra et d'Amizmiz où sont attestées les formes telles que : *gg/ ttwigg* « faire » ; *bdr/ ttwibdar* « mentionner » ; *dml/ ttwidlam* « faire du tort » ; *jrh/ ttwijrah* « blesser » ; *kks/ ttwikkas* « enlever » ; *gm/ ttwiğma* « teindre » ; *ğz/ ttwiğza* « creuser », etc.

1.2. Préfixation d'un morphème dérivationnel nasal

Le morphème nasale a une valeur ambiguë. Sa position à cheval entre la valeur du réciproque ou « sociatif » (Cohen, 1968) et celle du passif en est bien la preuve (Kossmann, 2000, Delheure, 1989, Cadi, 1987). Il est considéré en synchronie comme un amalgame à deux valeurs, celle du réciproque/réfléchi et du passif (cf. Chaker, 1995 : 196). Ainsi, il correspond à deux signifiés pour un seul signifiant, c'est-à-dire deux valeurs pour un même signifié (Martinet, 1985). En fait, Chaker (*ibid.*) affirme que les synthèmes obtenus avec ce morphème « *n'admettent qu'un indice de personne pluriel (...) en deux ou plusieurs participants effectuant et subissant simultanément le procès* ». Pour Leguil (1992) et Galand (2010), les verbes préfixés d'une nasale « *nn-* » expriment un aspect résultatif au même titre que les verbes de qualité. D'ailleurs, Leguil rappelle que Prasse avance la même analyse pour le touareg du Hoggar dans laquelle les dérivés « *n-/m-* » « *impliquent une cause interne ou l'absence de cause* ». Selon Benlakhdar (1991), ce type de verbes est statif ou une simple constatation du résultat d'un procès alors que les formes préfixées d'une dentale sont processives. Cette situation semble, pour Leguil (*op.cit.*), une opposition passif-résultatif caractérisée par l'existence d'un procès et, donc, d'un agent virtuel au passif et l'absence de ces caractéristiques pour le résultatif.

La préfixation du morphème nasal est l'un des procédés de la dérivation passive, mais avec des particularités syntaxiques et axiologiques. Si le morphème dental s'emploie avec la valeur passive, le morphème nasal renvoie à des valeurs différentes selon le contexte (entre autres, le passif, le médio-passif). Ainsi, il exprime, à la fois, la valeur d'un réciproque et d'un passif (moyen)⁷, d'où la nécessité d'opérer une distinction entre chaque emploi (cf. Cadi, 1987 ; Lafkioui, 2007).

Le morphème nasal, simple ou tendu, est à distinguer du morphème réciproque⁸ qui exprime une action simultanée ou d'un réflexif impliquant une réciprocité à sens passif (les deux actants interviennent de façon complémentaire). Ce morphème, associé au sens passif, rentre en distribution complémentaire avec le dental. Il occupe ainsi une place importante dans la dérivation passive (cf. Chaker, 1984a,

⁷ Ce type de verbes a une morphologie distincte et un comportement syntaxique qui lui est propre. Il a certaines particularités du passif et de l'actif et, en même temps, il s'en distingue. Cette spécificité lui confère le statut d'une classe intermédiaire entre l'actif et le passif (l'agent n'est pas exprimé et considéré comme distinct du sujet). Ces caractéristiques du morphème nasal sont raisonnablement adéquates pour parler d'une « voix moyenne » en amazighe.

⁸ Pour Chaker (1984b :169), le réciproque s'obtient par: *my-* (devant un verbe à radical court), *m-* (non-tendu) (devant un verbe à radical long), *ms-* et *mss-* dans les conditions déterminées pour le préfixe *ss-*.

Cadi, 1987). De là, le nasal⁹ sert à former des verbes à valeur « passive », à côté des synthèmes à dental. Ainsi, la dérivation passive peut se faire par la préfixation d'un:

- *Morphème nasal simple avec une insertion vocalique*, surtout quand la base verbale contient une consonne géminée : *kjjr/ nkujjr* « rendre dérider » ; *ššd/ mšišd, mšušd* « glisser, trainer par terre » ; *xlls/mxllaš* « payer l'un l'autre » ; *xwwd/ mxwwađ* « intriguer ensemble ».
- *Morphème simple nasal sans insertion vocalique* quand la voyelle basique occupe la position susceptible de recevoir un vocalisme : *đfur/ mđfur, mđfar* « se suivre ; devoir l'argent à quelqu'un » ; *furtu/nfurtu* « avoir un lapsus, être perdu » ; *myir, myur/nmyur, nmyar* « s'habituer ».
- *Morphème nasal simple avec insertion vocalique, accompagné de la gémination d'une radicale*, surtout pour les verbes de type: *kms/ nkumms* « s'est enroulé ».
- *Morphème nasal géminé, accompagné d'un vocalisme*, surtout pour les verbes de type : *krf/nnkrurf* « attacher »/« s'est attaché » ; *řzm/ nnuřzm* « ouvrir, détacher »/ « s'est détaché » ; *nwd/ mmmnwađ* « mettre dans la débâcle » ; *zdy/ mzzday, mmzday* « se lier, s'attacher ».
- *Morphème nasal géminé sans insertion vocalique*, surtout pour les verbes de type: *mrury/ nmmrury* « faire écrouler » ; *dlh/ mmdlh* « se bousculer » ; *hdm/ nnhdm* « être détruit » ; *uddm/ nnuddm* « avoir la tête en bas/ somnoler » ; *wdm/ nnwdm* « être démoli ».
- *Morphème nasal accompagné d'une dé-gémination de la consonne initiale*, surtout pour les verbes de type: *kkřfs/ mkrřfas* « se maltraiter » ; *nngdm/ nng^wdm* « se basculer, être basculé ».
- *Morphème nasal «mya»*, pour les verbes de type: *řtas/ myařtas* « toucher ; se toucher » ; *đfur/ myađfur, myađfar* « se suivre ; devoir quelque chose à quelqu'un » ; *qqis/ myaqqis* « raconter ; se raconter » .

En somme, le morphème nasal « m/n » caractérise le passif d'état. Il affiche presque les mêmes variantes contextuelles dans les parlars étudiés (variation phonématique, la composition avec le phonème « y/w », etc.). Sur le plan morpho-phonologique, ces variations sont très intéressantes, certes, mais elles n'affectent pas sérieusement le substrat morphologique. A titre d'exemple, le verbe *řzm* « ouvrir, détacher »/ *nnuřzm* « s'est détaché » ; *krf* « attacher »/ *nnkrurf* « s'est attaché ». Pour le verbe *řzm*, il dérive son équivalent passif par la préfixation d'une nasale « nn- », suivie d'une voyelle comme dans *nnuřzm* (ex. *innuřzm uejliy* « le bœuf s'est détaché »). Par contre, le verbe *krf* « attacher » forme son synthème

⁹ Selon la structure verbale, le nasal peut présenter diverses variations de signifiant en « mr- » pour quelques verbes au Rif (Cadi, 1987) et en « mm, my-, myu » au Maroc Central (Bentolila, 1981: 393).

passif par la préfixation d'un nasal « *nn-*», accompagné d'une insertion vocalique et d'un dédoublement de la consonne médiane pour obtenir la forme *nnkrurf*.

2. La formation des syntèmes passifs à partir d'une base dérivée

Suivant la tradition berbérissante, un verbe dérivé est initialement une base simple sur laquelle viennent se greffer les morphèmes dérivatifs à valeurs différentes : le dentale du passif, le sifflant du causatif/ factitif et le nasale du réciproque. Les deux derniers dérivés peuvent être la base de la dérivation passive. Selon Laoust (1939 :132), ces morphèmes sont « *l'amalgame de deux préfixes simples souvent *tuu-s* » ou un combiné à valeur récipro-causative « *sm/ms* ». Ces combinaisons morphématiques, indépendamment de leur fréquence, adoptent le même comportement morphologique de la dérivation passive qu'un morphème simple et s'adjoignent à la base verbale. Dans ce qui suit, on évoquera la formation du passif à partir d'un dérivé causatif et un dérivé réciproque.*

2.1. Syntème passif obtenu à partir d'un dérivé réciproque

Le morphème du passif s'amalgame avec l'augment du réciproque pour constituer un morphème combiné « *ttum-*»/ « *ttun-*» . Ce morphème combiné exprime, à la fois, la valeur de réciprocité (ou réflexivité) et de passivité. Autrement dit, ce syntème s'obtient par l'application des procédés dérivationnels, principalement, la préfixation de l'augment passif à l'extrême gauche du verbe, suivi du morphème dérivationnel nasal « *m/n* ». Celui-ci apparaît avec les réflexifs qui expriment une action que le sujet accomplit sur lui-même. Lorsque nous parlons d'agentivité du sujet, nous voulons dire que l'action est réalisée grâce aux efforts du sujet lui-même sans l'intervention d'un autre actant. Les dérivés obtenus de ces deux morphèmes sont rares parce que ces morphèmes ont une même fonction syntaxique.

La combinaison des morphèmes dérivationnels donne lieu à un monème conjoint composé et à une dérivation passive complexe. Cela concerne les verbes sur-dérivés « récipro-causatif », préfixés d'un morphème combiné « *ttum/ ttun*» ou ses distributions complémentaires. Suivant l'agencement des morphèmes, les verbes dérivés gardent le morphème du réciproque collé directement à celui du passif. Pour certains verbes, le passif est obtenu à partir d'un dérivé réciproque insérant le morphème causatif entre celui du réciproque et la base de la dérivation (*mmskšam/ ttummskšam* « s'interpénétrer, s'entremêler » ; *msafaḍ/ ttumsafaḍ* « se dire au revoir, adieu » ; *msaffaḡ/ ttumsaffaḡ* « se faire sortir l'un l'autre »).

Ce procédé de la dérivation synthématique n'entraîne pas d'autres procédés morphologiques. La première dérivation dérive la forme du réciproque à laquelle s'ajoute le morphème du causatif « *s* ». Ainsi, le morphème nasal est précédé d'un morphème sifflant du causatif. Cet agencement est le plus répandu au niveau des parlars étudiés. Il est à noter que le préfixe nasal n'a pas la valeur de réciprocité,

puisque le syntème obtenu perd cette valeur et acquiert celle du passif (moyen). Néanmoins, cette amalgamation semble contradictoire vu que les deux morphèmes ont, parmi leurs fonctions, celle d'exprimer la passivation. A vrai dire, cette combinaison semble ambiguë, d'où l'intérêt de chercher l'utilité d'employer deux morphèmes à valeurs identiques (dental et nasal). Quatre procédés affectent les verbes de ce type :

- Préfixation d'un morphème dental, accompagnée d'un vocalisme (*nnstf/ ttunnstaf* « s'effiler/ s'est effilé » ; *mjy/ ttumjay* « écraser / s'est écrasé ».
- Préfixation d'un morphème « dental » et d'un « sifflant », accompagnée d'un vocalisme (*nnwdm / tusnnwdm* « renverser / se faire renverser ».
- Préfixation d'un nasal, accompagnée à la fois d'une insertion vocalique et d'une gémiation d'une radicale (*kms/ ttunkumms/ tusnkumms* « enrrouler / s'est enrroulé » ; *kjir / tusnkujir* « plier / s'est plié ».
- Préfixation d'un morphème combiné (dental et nasal), accompagnée d'un vocalisme (*zbr/ ttunzbar* « avoir des spasmes /être ébranlé des spasmes» ; *bddl/ ttumbddal* « (é)changer/ faire l'échange » ; *nqqb/ ttumnqqab* « donner des coups de bec/ se donner des coups de bec» ; *fzze / ttumfzæ* « disperser/ s'éparpiller » ; *dlh/ tummdlah* « se bousculer ».

Le syntème passif concerne les formes obtenues par la préfixation du morphème (dental ou nasal) à une base dérivée ou sur-dérivée. Ces dérivés sont obtenus à partir d'une base active simple (*stg* « éclater »/ *mmstg* « s'éclater »). Par contre, cette forme dérivée sert de base pour la dérivation d'une forme sur-dérivée (*mmstg/ smmstg*). Cette opération donne des syntèmes causatifs-réciproques (*smmstg* « se faire éclater »), dérivés d'un réciproque (*mmstg* « s'éclater ») et qui sont souvent nuancés par les circonstances de l'énonciation.

2.2. Synthème passif obtenu à partir d'un dérivé causatif/ factitif

a. Préfixation d'un morphème combiné dental-causatif

La dérivation causative sert à former des transitifs susceptibles d'accepter la passivation. Ces verbes tendent à faire augmenter les actants de la relation prédicative (cf. Cadi, 1987 : 119; Galand, 2002 : 325-29). Si les verbes intransitifs sont incompatibles avec le morphème *intransitivant* du passif, ils peuvent l'accepter après la dérivation causative.

Le morphème combiné d'un dental et d'un causatif est constitué de deux morphèmes dérivationnels qui ont une relation contrastive sur le plan structurel. Tandis que le dental est un *intransitivant/ passivant*, le sifflant est un *agentif-transitivant*. A ce propos, Chaker (1995 :75) parle d'une asymétrie des fonctions

des deux morphèmes (sifflant et dental)¹⁰, lorsqu'il écrit que « *les morphèmes s- et ttw- apparaissent, dans leurs fonctions prédominantes, comme les deux pôles symétriques du système* ». Du point de vue statistique¹¹, la dérivation causative est plus récurrente que celle du passif. D'ailleurs, Chaker (*ibid.*) a signalé que les verbes préfixés d'un morphème « transitivant-agentivant » sont trois fois plus fréquents que l'ensemble des dérivatifs du « passif-intransitivant ». Ce déséquilibre numérique est dû à l'effectif élevé des intransitifs et à la fonction « transitivante » du sifflant.

Le dérivé causatif, obtenu par l'adjonction d'un sifflant « s » peut être, à son tour, la base de la dérivation passive¹² en plaçant le morphème du passif avant le morphème du causatif. Ce dernier peut présenter, suivant les parlers, une variation allomorphique qui s'affiche sous différentes variantes contextuelles. Il peut être simple (« z », « š » ou « j ») ou géminé (ss, zz, šš, jj)¹³ suivant certaines règles phonologiques (*cf.* Ameur et *al.*, 2004). Malgré cette variation allomorphique, les morphèmes ont une combinaison morphématique stable et suivent un ordre d'apparition fréquemment fixe : « dental et sifflant » (*ttu+s*). Cet amalgame morphématique sert à dériver le passif, comme illustré ci-dessous :

- Préfixation du morphème combiné « *ttus* », avec un sifflant simple :

<i>Base</i>	<i>Causatif</i>	<i>Synthème passif</i>	
<i>bdd</i>	<i>sbdd</i>	<i>ttusbdd/ ttusbdad</i>	« être mis debout, mettre sur pieds » ;
<i>jru</i>	<i>jjru</i>	<i>ttujjru</i>	« faire, commettre » ;
<i>frqqš</i>	<i>sfrqqš</i>	<i>ttusfrqqš</i>	« Être encrassé, taché » ;
<i>gzil</i>	<i>sgzil</i>	<i>ttusgzil</i>	« être petit » ;
<i>muyd</i>	<i>smuyd</i>	<i>ttusmuyd</i>	« veiller / ne pas dormir »
<i>dduhdu</i>	<i>sdduhdu</i>	<i>ttusduhdu</i>	« étourdir; déranger » ;

¹⁰ Sur le plan structurel, ces deux morphèmes dérivationnels ont une relation contrastive. Tandis que le dental est un intransitivant/ passivant, le sifflant est un agentif-transitivant.

¹¹ Selon Chaker (1984a : 130), sur une liste d'environ 1500 verbes dérivés, le factitif en « s- » présente 50%, le réciproque en « my » présente 25% et le passif en « *ttw-* » et « *m-* » présente 20%. Selon Cadi (1987 : 49), les formes en « m- » présentent environ 15% des formes attestées en rifain.

¹² A l'exception des verbes obtenus d'un nominal à l'aide d'un verbalisateur « s- » (*cf.* Chaker, 1973). Ces verbes restent intransitifs et n'acceptent pas la passivation (le verbe *sunfs* et *sunfus* « respirer », dérivé du lexème *unfus* « air expulsé des poumons », etc). Cela différencie la préfixation d'un sifflant comme un « verbalisateur » ou élément « transitivant » (*cf.* Chaker, 1984b : 191).

¹³ A titre d'exemple, le verbe *šwu/ ššwu* « être rôti ; ê. aiguisé » ; *jru/jjru* « survenir » ; *zur/zzur* « être gros », *sflily/ ssflily* « briller ».

- Préfixation du morphème combiné « ttus », avec un sifflant géminé :

Base	Causatif	Synthème passif
<i>ağ</i>	<i>ssiğ</i>	<i>ttussağ/ ttuyassağ</i> « avoir été allumé, touché »
<i>ayll</i>	<i>ssiyll/ ssayll</i>	<i>ttussiyll/ ttussayll</i> « faire sauter; voler de ses propres ailes »
<i>rtutm</i>	<i>ssrtutm</i>	<i>ttussrtutm</i> « être morcelé »
<i>trir</i>	<i>sstrir</i>	<i>ttusstrir</i> « couper longitudinalement »
<i>umum</i>	<i>ssumum</i>	<i>ttussamum</i> « faire maigrir, aspirer »

- Préfixation du morphème combiné « ttus », en apportant des modification sur la base verbale :

Base	Causatif	Synthème passif
<i>af</i>	<i>syafa</i>	<i>ttusyafa</i> « avoir été convenable » ;
<i>kk</i>	<i>sakk(a)/sikk</i>	<i>ttusikk (a)/ ttusakk (a)</i> « avoir été passé » ;
<i>ddu</i>	<i>ssudu/ssadu</i>	<i>ttussudu</i> « prendre le départ » ;
<i>gg^wd</i>	<i>ssi^wd</i>	<i>ttussi^wd</i> « effrayer / faire peur » ;

- Préfixation du morphème combiné « ttus », avec la dégimination de la consonne initiale :

Base	Causatif	Synthème passif
<i>bbuşşy</i>	<i>sbuşşy</i>	<i>ttusbbuşşy</i> « éclater, faire éclater »
<i>ggady</i>	<i>sgidy</i>	<i>ttusgidy/ ttusgidiy</i> « être en grande quantité »
<i>ggall</i>	<i>sgal</i>	<i>ttusgulla</i> « jurer ; présenter serment »
<i>kk^wuşm</i>	<i>sk^wuşm</i>	<i>ttusk^wuşm</i> « rendre infirme »
<i>mmştg</i>	<i>smştg</i>	<i>ttusmştg/ ttusmştag</i> « faire bouger, remuer »
<i>mmutty</i>	<i>smutty</i>	<i>ttusmutty</i> « avoir changé de place, être reporté »

La dérivation pasive se fait, à ce niveau, à partir d'un drivé du causatif qui sert de base pour la formation du synthème passif. En fait, la base verbale est préfixée d'une combinaison morphématique composée d'un dental accompagné d'un sifflant causatif. Il est à signaler que Barakate (2010) a relevé, au Maroc central, un agencement différent des éléments dérivationnels (*rnu* « vaincre » > *ttwarna* « être vaincu » > *sttwarna* « faire vaincre » > *msttwarna* « se rendre vaincu l'un l'autre » ; *ggss* « blesser » > *tyagas* > *sttyagas* > *msttyagas*, « se rendre blessé l'un l'autre » ; *uđu* « plier, être plié » > *ssuđu* « faire plier », qui deviennent au passif *ttuyađu/ttussađu* et *sttyađu* (cf. Barakate, *ibid.*). Ce type d'agencements morphématiques nous impose de chercher la valeur axiologique pour chaque agencement et amalgame morphématique (*ttuyastša/ ssttyatša* « faire manger »).

Pour cette catégorie du passif construite à partir des dérivés causatifs (cf. Chaker, 1984b: 202 ; Bentolila, 1981: 384 ; Barakate, 2010:105), les procédés de la

dérivation passive sont, plus ou moins, stables et réguliers. En fait, la formation du passif à partir d'un causatif suit le même principe dérivationnel et respecte les procédés employés pour les bases simples (*qqar* « être sec » > *sgr/ sqqur* > *tt(u)yasgar*). Souvent, la dérivation se fait sans l'insertion vocalique qui accompagne l'opération de la préfixation pour quelques verbes. Néanmoins, cette préfixation peut engendrer, pour les bases verbales à initiale géminée, la perte de la gémination lors de la formation causative. À l'instar des bases actives, ces verbes contiennent un vocalisme final constant ou alternant suivant la personne actualisée. Cette voyelle finale reste intacte et n'alterne pas même si le verbe passe d'un thème à l'autre.

b. Préfixation d'un morphème combiné d'un nasal et d'un causatif

La préfixation du morphème nasal se fait, à ce niveau, à partir de la forme causative. Celle-ci sert de base pour la formation du récipro-causative en lui ajoutant le morphème dérivationnel du réciproque. La dénomination « causative-réciproque » ou « récipro-causative » est tributaire, seulement, du type de l'agencement morphématique. Ainsi, la forme « causative-réciproque » correspond au syntème dont le morphème du réciproque est directement lié au verbe et la forme « récipro-causative » correspond au syntème dont le morphème du causatif est collé directement à la base verbale. Suivant cette classification, on distingue deux types d'agencements « *ms-* » et « *sm-* » (et leur combinabilité).

Il est important de déterminer la valeur précise de cette disposition et organisation des morphèmes dérivationnels. Certains verbes acceptent de préfixer le morphème combiné « *snn-* », en distribution complémentaire avec le morphème « *sm-* », pour dériver leur syntème équivalent. Ainsi, la base dérivée obtenue par la préfixation « *nn-* » sert pour former le sur-dérivé en « *sn* » (*mrury* > *nmmrury* > *snnmrury* « faire écouler, être désintégré »).

Pour parler d'une valeur récipro-causative, le syntème doit être un transitif et impliquant un procès subi simultanément et réalisé par deux actants. Indépendamment de l'ordre et la disposition morphématique, il semble que le syntème dérivé véhicule plus une signification réciproque que la valeur causative. Néanmoins, la valeur exprimée par cette combinaison est explicitée davantage selon le contexte dans lequel elle apparaît. Suivant le type d'agencement morphématique, ce type de syntèmes à valeur causative-réciproque est obtenu par:

i. Préfixation d'un morphème combiné « *ms* » :

<i>Base</i>	<i>Causatif</i>	<i>Syntème passif</i>
<i>kk^wštu</i>	<i>skk^wštu</i>	<i>mskk^wštu</i> « se faire renverser »
<i>lmili</i>	<i>slmili</i>	<i>mslmili/ mslmala</i> « rendre l'un proche de l'autre »
	<i>slmala</i>	

La forme causative peut servir de base pour la dérivation du causatif-réciproque. La préfixation d'un nasal se fait par la dégémination de la consonne sifflante. Cette

opération de la dérivation se fait sans insérer le phonème vocalique. Au niveau flexionnel, ce type de verbes neutralise l'opposition thématique entre les thèmes verbaux habituels.

ii. *Préfixation d'un morphème combiné « sm » :*

<i>Base</i>	<i>Causatif</i>	<i>Synthème passif</i>
<i>kujjr</i>	<i>nkujjr</i>	<i>snkujjr</i> « rendre ridé » ;
<i>mrury</i>	<i>nmrury</i>	<i>snmrury</i> « faire écrouler » ;
<i>nqqr</i>	<i>mnqqr</i>	<i>smnqqr</i> « donner un coup » ;
<i>nwd</i>	<i>mmnwad</i>	<i>smmnwad</i> « mettre dans la débâcle ».

Cette préfixation morphématique est accompagnée d'une variation au niveau des phonèmes vocaliques de base. Certains verbes expriment un syncrétisme de forme pour les différents thèmes verbaux alors que d'autres expriment une opposition thématique binaire l'aoriste ou l'accompli et l'inaccompli. Alors que l'aoriste et l'accompli ont un syncrétisme de forme, l'inaccompli est marqué aspectuellement par une l'insertion vocalique en position pré-finale ou finale (*sngujjum*, *smnqqr*, *smmnwad*, etc.).

Ce comportement morphologique est régi par l'aspect axiologique qui explique l'inadéquation de la dérivation récipro-causative pour certains verbes. Ces cas sont plus spécifiés sur le plan lexical. Ainsi, il peut y avoir des lacunes dans le procédé dérivationnel relativement propre à chaque unité lexicale. Les valeurs sémantiques d'un « causatif-réciproque » ne sont pas exprimées morphologiquement par un seul morphème mais par un morphème combiné d'un « causatif » et d'un « réciproque ». D'ailleurs, la forme récipro-causative est sémantiquement différente et véhicule des valeurs différentes de celles exprimées par le causatif ou le réciproque. Contrairement au sur-dérivé « récipro-causatif », les changements morphologiques sont souvent provoqués par la dérivation passive même si les morphèmes du causatif et du réciproque sont liés *illico presto* au verbe.

2.3. Commentaire sur le synthème passif obtenu d'une base dérivée

Nous venons de voir que la dérivation passive se fait à partir d'une base dérivée (causative ou réciproque) en lui adjoignant un morphème dental à valeur passive. Ce préfixe combiné d'un morphème dental et sifflant n'entraîne pas d'autres procédés morphologiques qui peuvent accompagner la préfixation (insertion du vocalisme, par exemple). Néanmoins, certains verbes dé-géminent, surtout, leur segment initial géminé lors de la dérivation causative. Cela est tributaire de la nature de la consonne géminée (ex.: /m/, /k/, /g/, etc.) et de la structure verbale (*ggall* « jurer »> *tusgil* « présenter serment », *mmutty* « déplacer »> *ttusmatty* « faire déplacer »).

La forme passive à base causative s'obtient suivant le même principe de dérivation ou de préfixation morphématique. Ainsi, le synthème passif est obtenu d'une base

causative, en premier lieu, préfixée du marqueur dental du passif, en deuxième lieu. Cette remarque concerne le verbe simple qui n'accepte la dérivation passive qu'à partir de la base causative pour des raisons syntaxico-sémantiques. Par conséquent, le syntème passif dérivé de cette base causative ne présente pas des changements particuliers en dehors de la préfixation morphématique. Par ailleurs, il est à signaler que la dérivation à partir d'une base réciproque est moins fréquente et suit le même principe dérivationnel du causatif.

Au niveau aspectuel, quelques verbes présentent un syncrétisme de forme pour les différents thèmes verbaux, tandis que d'autres affichent une opposition thématique entre les thèmes verbaux. En général, l'aoriste et l'accompli ont une forme identique alors que l'inaccompli accepte, ordinairement, l'insertion d'une voyelle en position finale ou pré-finale. Cette voyelle distingue l'inaccompli des autres thèmes dépourvus de ce marquage morphologique. Par contre, certains verbes ne prennent pas de marque aspectuelle distinctive et présentent un syncrétisme de forme entre l'accompli et l'inaccompli. Dans certains parlars, la voyelle basique peut être constante ou alternante suivant le système d'alternance vocalique¹⁴. Le changement du timbre vocalique initial peut être à la base d'une d'harmonie vocalique, surtout, à l'inaccompli. Ce procédé consiste à reprendre les mêmes caractéristiques de la voyelle basique.

3. Les syntèmes passifs obtenus à partir d'une base sur-dérivée

La base sur-dérivée est obtenue d'un amalgame constitué de trois préfixes, c'est-à-dire, un morphème dérivationnel combiné d'un dental « *ttu-* », d'un nasal « *m-* » et d'un sifflant « *s-* » (passif, causatif et réciproque). Cette combinaison suit généralement un agencement précis. Ainsi, deux types de morphèmes : « *ttums* » et « *ttusm* », sont à distinguer suivant l'agencement adopté.

La valeur axiologique de l'énoncé et la nature de l'expérience à communiquer conduisent le locuteur à choisir une combinaison plutôt que l'autre. Ceci indique que le locuteur a écarté, plus ou moins, consciemment tous les allomorphes susceptibles de figurer à cette place. Ainsi, il est nécessaire de chercher les compatibilités qu'offrent ces éléments dérivationnels et la valeur axiologique de chaque type d'agencement en mettant en avant les possibilités qu'offre la langue en vue d'expliquer les liens syntagmatiques des morphèmes dérivationnels.

¹⁴ En gros, la voyelle « u » est communément alternante au Sud et au Centre au même titre que la voyelle « a » au Nord, à l'exception de *ttu* « oublier » et *saqsa* « demander », etc. (cf. El Gholb, 2015).

3.1. Préfixation d'un morphème combiné « *ttusm* »

Ce type de synthèmes passifs est obtenu par la préfixation d'un morphème dental à une base sur-dérivée du causatif-réciproque. Ce type passif est obtenu d'un morphème combiné « *ttusm-*» au lieu de morphème « *ttums-*». Ce morphème, collé à l'initiale de la base verbale, suit cet agencement morphématique (passif-récipro-causatif). Par ailleurs, la base verbale peut accepter la préfixation d'un morphème causatif, simple ou géminé (*ttusm/ttussm*).

Le sens véhiculé par la base sur-dérivée du réciproque-causatif (*mmstġ* « s'éclater » et *smmstġ* « se faire éclater ») est nuancé par des aspects extralinguistiques (la visée et les circonstances du message, etc.). Indépendamment de la valeur axiologique exprimée par la forme dérivée qu'elle exprime un sens réciproque plus qu'un sens causatif, l'agencement morphématique de ce morphème combiné du passif se présente sous l'ordre « *ttu-s-m*». En fait, le morphème nasal est collé directement à la base, suivi d'un morphème sifflant pour constituer la base de dérivation du passif. A vrai dire, la forme simple correspond au degré zéro de la dérivation (*stġ* « éclater ») à partir de laquelle la forme dérivée est obtenue (*mmstġ* « s'éclater »). Cette forme dérivée sert, à son tour, pour former le syntème (*smmstġ* « se faire éclater »). Quant à la voyelle finale, elle connaît une variation suivant la personne actualisée (voyelle finale alternante).

<i>Base</i>	<i>Causatif- réciproque</i>	<i>Synthème passif</i>
<i>xxu</i>	<i>msxxu</i>	<i>ttumsxxu</i> « rendre mauvais l'un pour l'autre »
<i>ħdu</i>	<i>mshdu</i>	<i>ttumshdu</i> « surveiller mutuellement »
<i>shu</i>	<i>msshu</i>	<i>ttumsshu</i> « rendre fort, solide »
<i>wɖllu</i>	<i>mswɖllu</i>	<i>ttuswɖllu</i> « faire dégringoler »
<i>wlellu</i>	<i>mswlellu</i>	<i>ttuswlellu</i> « faire dégringoler »
<i>nyimi/ nyumu</i>	<i>msnyimi/ msnyumu</i>	<i>ttumsnyimi/ttumsnyama/ ttumsnyumu</i> « rendre étroit, étriqué ».
<i>nmili</i>	<i>msnmili</i>	<i>ttumsnmala/ ttumsnmili</i> « rendre proche »
<i>ġujbu</i>	<i>msgujba</i>	<i>ttusġujbu</i> « salir »

Les synthèmes obtenus par préfixation du combiné « *ttums* », ci-dessous, opposent le thème de l'inaccompli aux autres thèmes par l'insertion d'une copie de la voyelle basique. Par contre, les thèmes de l'aoriste et l'accompli expriment un syncrétisme de forme.

<i>Base</i>	<i>Causatif- reciproque</i>	<i>Synthème passif</i>
<i>afuḍ</i>	<i>msafaḍ</i>	<i>ttumsafaḍ</i> « renvoyer, se dire au revoir »
<i>dlh</i>	<i>msdlaḥ</i>	<i>ttumsdlaḥ</i> « se bousculer »
<i>ḥrury</i>	<i>mshrury</i>	<i>ttusshrury</i> « rendre inconsistent »
<i>nbutll</i>	<i>msnbutll</i>	<i>ttumsnbutll</i> « faire trébucher »
<i>xnuns</i>	<i>msxnuns</i>	<i>ttussxnuns</i> « rendre gris »
<i>llġ^wzm</i>	<i>msllġ^wzm</i>	<i>ttumslġ^wzam</i> « luxer, provoquer une entorse »
<i>mirġ</i>	<i>msmirġ</i>	<i>ttusmirġ</i> « rendre sale »
<i>mmštġ</i>	<i>msmštġ</i>	<i>ttumsmštġ</i> / <i>ttumsmštāġ</i> « faire bouger, remuer »
<i>maḍl</i>	<i>msmaḍl</i>	<i>ttusmaḍal</i> « attarder »

3.2. Préfixation d'un morphème combiné « *ttums* »

Les synthèmes passifs obtenus des sur-dérivés du récipro-causatif sont généralement préfixés d'une combinaison de deux morphèmes, à savoir, l'élément nasal « n/m » et le sifflant transitivant « s ». Loin des aspects synthématiques et morphologiques, le verbe simple sert à former des dérivés causatif-réciproques au moyen d'un préfixe combiné « ms- » (ou ses variantes). Cet amalgame morphématique est combiné, à son tour, avec le morphème dental pour former le synthème passif. Cette combinaison morphématique de trois morphèmes à valeur passive est collée au verbe transitif impliquant un procès subi simultanément par deux actants.

En plus des morphèmes simples (réciproque et causatif), les dérivés « récipro-causatifs » peuvent se combiner avec des amalgames complexes redoublant la marque nasale (*nn-/mm-*). Ce procédé touche les monèmes verbaux qui gardent, suivant l'agencement des morphèmes, le morphème du réciproque préfixé directement à celui du passif¹⁵. Ces synthèmes obtenus d'une forme sur-dérivée placent le morphème du réciproque loin de la base. Autrement dit, le morphème du causatif est placé entre celui du réciproque et la base de la dérivation. A titre d'exemple, le verbe *mmskšam* / *ttummskšam* « s'interpénétrer, s'entremêler », *msafaḍ* / *ttumsafaḍ* « se dire au revoir, adieu ». La valeur axiologique exprimée par ces sur-dérivés est déterminée par le contexte qui lui attribue sa valeur précise.

En gros, le procédé dérivationnel est accompagné d'une insertion vocalique pour certaines bases verbales, surtout au thème de l'inaccompli. Certaines bases verbales

¹⁵ Barakat (2010) a relevé, au Moyen Atlas, un autre agencement de morphèmes dérivationnels différent de ce qui est communément attesté en collant le morphème du passif directement au verbe. A titre d'exemple, (*rnu* « vaincre » > *settwarna* > *msttwarna* « se rendre vaincu l'un l'autre » ; *ggss* « blesser » > *sttyagas* > *msttyagas*, « se rendre blessé l'un l'autre ».

ont une consonne « *m-* » basique, ce qui impose de les différencier. Néanmoins, il faut se demander pourquoi certains verbes prennent le phonème nasal « *m* » au lieu de « *n* ».

- Préfixation morphématique sans insertion vocalique :

<i>Base</i>	<i>Reciproque- Causatif</i>	<i>Synthème passif</i>
<i>nmili</i>	<i>smnmili</i>	<i>ttusmnmala</i> « rendre l'un proche de l'autre »
<i>nqqr</i>	<i>smnqqr</i>	<i>ttusmnqqr</i> « faire faire de bruit, donner un coup »
<i>nnd</i>	<i>smunnnd</i>	<i>ttusmunnd</i> « mêler qlq ch, entortiller »
<i>nğujjm</i>	<i>snğujjm</i>	<i>ttusnğujjm</i> « arracher avant terme »
<i>mrury</i>	<i>snnmrury</i>	<i>ttusnmmrury</i> « être désintégré, faire écrouler »
<i>kujjr</i>	<i>snkujjr</i>	<i>ttusnkujjr</i> « rendre ridé »
<i>ğrd</i>	<i>smmğrd</i>	<i>ttusmmğrd</i> « faire étendre dans tt- les sens »

Pour former le synthème passif, certains verbes prennent le morphème combiné « *ttums / ttusn* ». Ce morphème complexe est une combinaison d'un ensemble de morphèmes dérivationnels préfixés au verbe. En principe, ce synthème passif est obtenu à partir d'une base sur-dérivée du causatif-réciproque. Autrement dit, la dérivation passive s'effectue après les deux opérations de la préfixation causative et réciproque, lesquelles fournissent une base dérivée sur laquelle vient se greffer le morphème passif.

- Préfixation morphématique accompagnée d'une insertion vocalique en position finale :

<i>Base</i>	<i>Reciproque- Causatif</i>	<i>Synthème passif</i>
<i>rar</i>	<i>smrara</i> ¹⁶	<i>ttusmrara</i> « se retourner quelque chose »
<i>mrury</i>	<i>snnmrury</i>	<i>ttusnmmrury</i> « désintégrer, faire crouler »
<i>nwd</i>	<i>smmnwad</i>	<i>ttusmnmwad</i> « mettre dans la débâcle »
<i>erq</i>	<i>smeraqa</i>	<i>ttusmaraq</i> « rendre éloigner de »
<i>ktuty</i>	<i>smktuty</i>	<i>ttusmktuty/ ttusmktutuy</i> « réduire en lambeaux »

- Préfixation morphématique accompagnée d'une insertion vocalique en position pré-finale :

¹⁶ Ce verbe monolithère à voyelle médiane accepte la dérivation causative à partir de sa base réciproque.

<i>k^wšm</i>	<i>smmk^wš(a)m</i>	<i>ttusmmk^wšam/ ttusmmsk^wšam</i>	« faire mêler »
<i>nqqb</i>	<i>smnqq(a)b</i>	<i>ttusmnqqab</i>	« se donner des coups de bec »
<i>rkk^wš</i>	<i>smrkk^w(a)š</i>	<i>ttusmrkk^wš</i>	« chambouler, remuer, bouleverser »
<i>zdy</i>	<i>smmzday</i>	<i>ttusmmzday</i>	« suivre l'un l'autre »
<i>bddl</i>	<i>smbdd(a)l</i>	<i>ttusmbddal</i>	« échanger, faire l'échange »

- Préfixation morphématique sans insertion de la voyelle (synchrétisme) :

<i>ddu</i>	<i>snyuddu</i>	<i>ttusnyuddu</i>	« se dérouler, se mouvoir »
<i>hluzzd</i>	<i>smhluzzd</i>	<i>ttushluzzd</i>	« rendre mouillé »
<i>ndfs</i>	<i>smndfs</i>	<i>ttusmndfs</i>	« se faire plier »
<i>sqqsa</i>	<i>smsqqsa</i>	<i>ttusmsqqsa</i>	« demander l'un l'autre »

Le syntème obtenu peut subir des changements morphologiques connus pour la dérivation causative. Cela s'explique par le fait que l'affixe du causatif est directement lié au verbe (le morphème du réciproque est placé avant celui du causatif). Lorsque la base verbale contient un phonème « s », le morphème du causatif précède celui du réciproque (*stg* « éclater » > *smmstg* « se faire éclater » > *ttusmmstg* « avoir été éclaté »). Ce type de réagencement est valable quand le morphème nasal coexiste avec le causatif. Par ailleurs, d'autres verbes permettent, uniquement, la dérivation causative et n'acceptent pas la réciprocité. Par conséquent, ce type de verbes n'ayant pas du réciproque n'accepte pas la formation récipro-causative. En l'occurrence, les verbes ne permettant pas la dérivation causative admettent la formation causative-réciproque. Cela est dû au fait que l'affixe causatif est étroitement proche du verbe (*qqn/ sqqn*/ smyaqqan* « se faire attacher »).

3.3. Commentaire sur le syntème passif obtenu d'une base sur-dérivée

Certains verbes sont préfixés du morphème combiné « *ttums-* ». Usuellement, la combinaison morphématique « *ttusm* » est employée, au lieu de l'amalgame « *ttusn-* », pour la majorité des formes verbales. Pour les variantes contextuelles, le morphème du causatif est suivi du morphème du réciproque préfixé au verbe et dans d'autres cas, il est précédé de morphème réciproque. Cela nous amène à se demander si l'agencement des morphèmes est bien déterminant au niveau axiologique. Par exemple, le verbe *kšm* « entrer » prend la forme *mmskšm* et *smmkšm* pour dire « entrer, enfoncer l'un dans l'autre ». Or, on n'a pas rencontré de verbes bilitères passifs dérivés d'une base en « *ms* » (*ttumsbnan*, *ttumsbubban* ?).

Le comportement de la voyelle finale reste constant pour les différents thèmes verbaux, mais elle peut être variable pour certaines bases. Ce comportement a un caractère idiosyncrasique dépendant des régions. De même, l'insertion d'un

vocalisme concerne la dérivation réciproque dont elle dérive le passif. Pour la voyelle basique, elle a un comportement constant aux différents thèmes verbaux. Ainsi, deux comportements morphologiques sont à distinguer. D'une part, les verbes ayant un syncrétisme de forme aux thèmes verbaux habituels. D'autre part, les verbes qui insèrent une voyelle à l'inaccompli pour le distinguer des autres thèmes verbaux.

4. Restrictions sur la compatibilité et la combinabilité des morphèmes dérivationnels

En fonction de ce qui précède, il s'avère que les morphèmes dérivationnel ne sont pas toujours compatibles avec tous les types verbaux en amazighes. En fait, le morphème dental est le plus utilisé pour la dérivation du passif (cf. Chaker, 1973, 1985; Taine-Cheikh, 2005; Lafkioui, 2007; Galand, 2010; El Gholb, 2015). Il arrive parfois que certaines structures verbales n'acceptent pas de se combiner avec tel ou tel morphème. D'autres formes verbales acceptent un type de morphèmes dérivationnels plutôt que d'autres. Pour illustrer les incompatibilités morphologiques enregistrées au niveau des morphèmes dérivationnels du passif, on donne, ci-dessous, quelques exemples des verbes en fonction de type du morphème dérivationnel :

4.1. Le morphème dérivationnel « *ttuy* »

Ce morphème n'est pas compatible avec les bases verbales présentées ci-dessous. Ces types verbaux ne se combinent pas ou n'acceptent pas la préfixation du morphème dérivationnel *ttuy(v)* (avec ou sans voyelle) pour former le syntème passif.

- **Les bilitères** de type *c1vc2* (exemple des verbes *suy* ; *duy* ; *zur* ; *gub* ; *şud*) et *c1vc2c2v* (exemple des verbes *dullu* ; *fukka*, etc.).
- **Les trilitères** de type *c1vc2c3* (exp.: *nakr*) et *c1c2c3c3ec3* (*mğnnen*, etc.).

4.2. Le morphème dérivationnel « *tty* »

Les verbes donnés ci-dessous présentent certaines bases verbales qui ne se combinent pas avec le morphème dérivationnel « *tty* » pour former le syntème passif ou qui n'acceptent pas la préfixation de morphème « *tty* ».

- **Les monolitères** de type *clcl* (exp. : *gg*), *clvc1v* (exp. : *fafa*), et *c1vc2c2v* (exp. : *dullu*; *euddu*).
- **Les bilitères** de type *vc1c1c2* (exp. : *addj*; *inny*, *anny*; *aşşk*; *itty*) et *c1vc2c2v* (exp. : *dullu*; *fukka* ; *sitti*; *şişşy*; *diddi*).
- **Les trilitères** de type *clc1c2c3* (exp. : *ttrs*; *sskr*; *mmgy*; *sslf*; *ssmr*).

4.3. Le morphème dérivationnel « ttuw »

Certaines bases n'acceptent pas la préfixation de morphème « ttuw » pour former leur syntème passif équivalent. Elles concernent les types verbaux ou bases verbales repréensant les schèmes suivants :

- **Les monolithères** de type vc^1 (*wt; af*).
- **Les bilitères** de type $c1vc2v$ (*dawa; wala; hada*) et $c1c2c1c2$ (*bḥbh; bḡbg*) ; $c1c1vc2c2$ (*ssumm; ssid*) ; $c1c1vc2c2v$ (*bbuqqy; ddahḥa; mmummy, ṭṭinny, sṭṭinny*) ; $c1c1vc2v$ (*kkusu*) ; $c1c1vc2c2v$ (*ffuffy; rrriry*) ; $c1vc2c2$ (*suss*) ; $c1vc2c2v$ (*dullu; fukka; diddy; siṣṣy*) ; $vc1c1vc2$ (*uddum; ukkuf*).
- **Les trilitères** de type $vc1c2vc3$ (*idfid; aksul*) ; $c1vc2c3$ (*safe; šahd; ḥaṣr; ḥawl*) ; $c1vc2c3v$ (*huršu; sikli; ḡujba*) ; $c1c2vc3v$ (*hrury; elulu; brury*) ; $c1c1c2c2c3$ (*bbqqr*) ; $c1c1c2c3v$ (*kk^wštu; nngzu; nnfšu; nnbšu*) ; $c^1c1c2c3vc3v$ (*bbxsusy; bbrtut; bblwuwu*) ; $c^1c1vc2c2c3$ (*bbuššx; nuuddm; zzullm*) ; $c^1c1vc2c3$ (*qqawl; ssurf*) ; $c1c1vc2c3c3$ (*zzikrr; zzuḡrr*) ; $c^1c1vc2c3c3v$ (*bbuqjju*) ; $c1c2c3c3v$ (*wḏllu*) ; $c1c2vc2c3$ (*rmumš; dḡuḡs*) ; $c1c2vc2c2c3$ (*rtutts*) ; $c1c2vc3c3v$ (*skutt; qlulli*) ; $c1vc2c2c3$ (*suddm; ḥaḏḏr; suggr; jujjr*) ; $c1vc2c3c3v$ (*salkka*).
- **Les quadrilitères** de type $c1c2vc3c4$ (*dwiws*) ; $c1c2vc3c4v$ (*ḥlawḏa; mlawḏa; nfurtu; nxuftu; sfurdu*) ; $c1c2c3c3c4$ (*frqqš*) ; $c1c1c2c3c4$ (*ššnr; bbḡbg; nstf; bblbd; nnwdm*) ; $c1c2vc3c3c4$ (*ḥluzzḏ; nḡummt; smiqqy; jḡubbj; snisst*) ; $c1c2c3vc4$ (*zgzīw*) ; $c1c1vc2c3c4$ (*dduḡml; mmieḏr; smurḏs*) ;

4.4. Le morphème dérivationnel « ttw »¹⁷

Certaines bases verbales n'acceptent pas la préfixation de morphème « ttw ». On donne ci-dessous certains types de verbes qui ne se combinent pas avec le morphème dérivationnel « ttw » pour dériver le syntème passif.

- **Les bilitères** de type $c1c2c2v$ (*brra; ḥlla; qssa; ella*) ; $c1c2vc2c2v$ (*sfuffi; srirri*) ; $c1vc2c2$ (*suss*) ; $c1vc2c2v$ (*dullu ; fukka; siṣṣi*) ; $vc1c1vc2$ (*uddum; akkuf*) ; $c1c1vc2c2$ (*ssumm; zziṛr; ssid*) ; $c1c1vc2c2v$ (*bbuqqi; ddahḥa; smummi; ṭṭinni*).
- **Les trilitères** de type $c1c1vc2c3$ (*qqawl; ssurf; ssigr; ssuḥd; ssutl*) ; $c1vc2c3(v)$ (*safe; šahd; ḥaṣr; nakr; zubry; ḡujba; huršu; sakla*) ; $c1c1c2c3$ (*ttrs; sskr ;mmḡy; sslf; ssmr; bbdy; sskr*) ; $c1c1c2c2c3$ (*bbqqr*) ; $c1c1vc2c2c3$ (*bbuššx; zzullm; ddummḡ*) ; $c1c1vc2c3c3$ (*zzikrr; zzuḡrr*) ; $c1c1vc2c3c3v$ (*bbuqjju*) ; $c1c1c2c3vc3v$ (*bbxsusi; bbrtuti; bblwuwu*) ; $c1c2c2c3v$ (*sqqa*) ;

¹⁷ Quelques parlars ont tendance à généraliser l'utilisation du préfixe « ttw » pour dériver le passif Kossmann, 1997 ; Cadi, 1987).

c1c2c3c3v (*wđllu; srşu*) ; c1c2vc3c3(v) (*rtutts; dğugs; skutt; qlulli; sdiddy; smxuzzu*) ; c1vc2c2c3 (*suddm; hađdr; jujjr; suggr; suqqr*).

- **Les quadrilitères** de type c1vc2c3c4 (*sinfs; sunfus; sunfs; buzze*) ; c1c2vc3c4 (*dwiws; mzaray; stahl*) ; c1c2vc3c4v (*hlawđa; mlawđa; nfurtu; sfurdu*) ; c1c2c3c3c4 (*frqqş*) ; c1c1c2c3vc3c4 (*kkrnunš; bbntutr*) ; c1c1c2c3c4 (*šşntr; nnstf; ssktr; ddgdg; mmndr; nngdm; ssqrm*) ; c1c1vc2c3c4 (*mmiedr; smurđs; dduđml*) ; c1c2c2c3c4v (*znngzu*) ; c1c2c3vc4 (*nmyir; zgziw*) ; c1c2vc3c3c4 (*hluzzđ; jğubbj; ngummt; smiqqy; smuttr; snisst*).

Les différences notées au niveau des compatibles morphématiques ne sont que des variantes d'un même usage, et non des faits différents. Ces variations sont liées à la structure verbale qui peut avoir, par analogie, un comportement différent d'un parler à l'autre. D'ailleurs, le locuteur trouve dans sa compétence langagière plusieurs formes synthématiques, plus ou moins compliquées au niveau morphologique, pour exprimer le passif.

5. Principaux changements affectant les synthèmes passifs

5.1. Régularité des procédés morphologiques de la dérivation du passif

En grammaire, la notion de règle est fondamentalement binaire dans la mesure où elle est basée sur une dichotomie d'exceptions et de règles normatives. La notion d'exception¹⁸ est conceptuellement insatisfaisante puisqu'un fait linguistique attesté est passible d'une explication lorsque l'un des procédés mis en oeuvre déroge à la règle. Néanmoins, l'analyse basée sur les procédés largement, ou rarement utilisés, nous amène à définir la régularité et l'irrégularité des procédés de la morphologie verbale en amazighe. Certes, aucune communauté aussi vaste n'est linguistiquement homogène. Malgré l'irrégularité enregistrée, elle n'est pas généralisée au niveau des parlars étudiés. Quand on examine le système verbal amazighe, on constate l'existence des zones de stabilité et des zones de fluctuation morphologique exposées davantage à la variation. Certains usages diffèrent d'un parler à l'autre, mais les divergences sont moins profondes et n'affectent pas l'intercompréhension.

Le caractère régulier est associé, d'habitude, à une forme de base unique qui sert pour la formation et la dérivation des autres formes constitutives d'un paradigme. Par contre, les formes concurrentes adoptent un statut morphologique différent ce

¹⁸ Pour les exceptions rencontrées, elles peuvent avoir pour effet soit une révision des propriétés des données récalcitrantes, soit une révision de la formulation des procédés morphologiques ou, encore, une révision des règles elles-mêmes. Dans ce cas, l'exception infirme la règle puisqu'elle a pour effet de substituer une règle à une autre susceptible des autres exceptions.

qui entraîne une variation morphologique d'un thème à l'autre. Par exemple, face à une binarité de formes, le locuteur natif capitalise les règles morphologiques en usage dans la mémoire collective et leur efficacité. Sans tenir compte du type d'irrégularités ou de régularités, les verbes sont généralement régis par des règles concurrentes. Néanmoins, le principe de l'économie linguistique reste le plus favori à ce niveau. Par conséquent, le niveau d'irrégularité dépend de type verbal et des régions. Ainsi, les zones frontalières sont beaucoup plus exposées à ce type d'irrégularités puisqu'elles associent, à la fois, les particularités des zones différentes. Nous donnons, à titre d'exemple, le traitement de la voyelle constante ou variable selon les régions. D'ailleurs, certaines régions adoptent un comportement pour certaines voyelles et l'ignorent pour d'autres, ce qui laisse une marge de déséquilibre.

Il arrive d'enregistrer une régularité des procédés de la formation passive. D'ailleurs, lorsqu'on parle de la formation du syntème passif, deux points essentiels à prendre en considération. Premièrement, le système de préfixation morphématique pour dériver les syntèmes. Deuxièmement, le système d'alternance vocalique et les affixes ou les modalités de personne, surtout au niveau flexionnel. Pour dériver le passif, il suffit de préfixer les morphèmes dérivationnels de type « *tt-* », « *tty-* » « *tt(v)w-* », « *tt(v)y-* » à la base verbale. Ces morphèmes sont plus compatibles avec les lexèmes verbaux à initial vocalique (*ini* « dire » devient *ttawnna*, *ttuwanna*, *ttyunna* « être dit, avoir été dit »; *asy* « soulever, porter » devient « *ttyasay* »). Par contre, pour les verbes à initial consonnantique, les morphèmes de types « *ttyu-* », « *tty(v)-* », « *tt(v)-* », « *tty(v)-* », « *tt(v)-* », « *tty(v)-* », « *ttuy(v)* » semblent plus adéquats (*gnu* « coudre » devient « *ttgnu/ ttyugnu* » ; *grs* « égorger » devient *ttuyağras* et *ttuğras* « être égorgé », etc.).

On peut multiplier les exemples, mais le principe reste le même pour la majorité des verbes. Certains verbes actifs peuvent avoir, par la préfixation des allomorphes, plusieurs formes correspondantes passives (*ttwattf*, *ttyattf*, *ttwattaf*, *ttyattaf* « être saisi »). En revanche, la morphologie du passif met en œuvre deux opérations distinctes et complémentaires : d'une part, le verbe fléchi en PNG pour marquer le rapport qu'entretiennent le verbe et le sujet ; d'autre part, le verbe est conjugué selon les quatre thèmes verbaux (aor., acc., acc. nég., inac.). Cet aspect morphologique est systématique pour toutes les bases passives ce qui revient à postuler un même format d'affixation et de flexion. Concernant la dérivation passive, il a été relevé deux formations: la préfixation de morphème dérivationnel accompagnée d'une insertion ou d'un changement vocalique ou, uniquement, la préfixation de morphème sans l'insertion vocalique (*ttwa-nğ/ ttwa-nğ* « être tué »). Pour certains verbes à voyelle initiale, celle-ci est supprimée (*irid/ ttyarud*, *ttward*, *ttyirid* « laver, être lavé »).

Le passif présente fréquemment une opposition thématique entre l'accompli et l'inaccompli. Cette opposition est marquée par l'insertion vocalique, généralement « a » ou une copie de la voyelle basique, en position post-finale ou finale du verbe, à moins que la voyelle existe déjà dans cette position (*ttwa-krz*, *ttwa-kraz*). Pour la

plupart des formes passives, l'aoriste et l'accompli présentent généralement un syncrétisme de forme. En revanche, le passage de l'accompli à l'accompli négatif est généralement marqué par l'insertion d'une voyelle « i » en position finale ou post-radical selon les formes verbales. Néanmoins, certains verbes restent invariables et présentent un syncrétisme de forme à l'accompli négatif, à l'accompli et à l'aoriste (*ttwask* « être bâti »).

Par ailleurs, il existe des verbes qui s'emploient sans ou avec un marquage morphologique pour exprimer le passif. Ce type de verbes admettent le passif sémantique et le passif morphologique (cf. El Gholb, 2015). A titre d'exemple, le verbe *ass* «attacher, être attaché» devient «*ttuyass, ttyassas*»; *bby* «couper, être coupé» devient «*ttuyabby, ttyabbay*»; *bdu* «partager, être partagé» devient «*ttyabdu, ttuyabdu*»; *krf* «attacher, être attaché» devient «*ttukr(a)f, ttuyakraf*»; *krz* «labourer, être labouré» devient «*ttukraz, ttawkraz, ttyakraz, ttuyakraz*».

Toutefois, le contexte demeure le point culminant qui assure cette opposition lorsque l'accompli présente un syncrétisme avec les autres thèmes verbaux. L'accompli est essentiellement une catégorie temporelle qui marque l'antériorité, et dont la forme se réalise généralement avec l'alternance vocalique. Or, cette spécificité est neutralisée pour quelques verbes passifs. La formation de l'inaccompli passif est comparable au niveau des procédés à l'inaccompli des dérivés causatifs qui insèrent un vocalisme.

5.2. Difficultés et irrégularités des procédés morphologiques du passif

La dérivation passive est effectuée sur la base des procédés largement utilisés et connus dans les différents parlers, ou des procédés à caractère idiosyncrasique. Dans le cadre de la synthématique, les types verbaux étudiés illustrent une différence régionale et enregistrent une divergence des procédés morphologiques au niveau des parlers. Indépendamment de leur diversité interne et malgré la divergence des procédés et des morphèmes de la dérivation passive, les synthèmes passifs restent compréhensibles par l'interlocuteur au sein d'un même parler.

A l'instar des formes simples, les formes passives connaissent une irrégularité morphologique liée aux variations synchroniques et diachroniques de la langue en général. En effet, certains verbes adoptent, par analogie, le comportement morphologique des verbes de structure proche. Ce comportement peut différer d'un parler à l'autre et d'une variante à l'autre. Chaque parler dérive le passif différemment des autres parlers qu'il soit au niveau intra-dialectal et inter-dialectal (exp.: recours au morphème *twi* dans le parler de Lqbab). De cet état de choses découle une formation à caractère idiosyncrasique qui s'éloigne de la tendance généralement attestée.

L'irrégularité des procédés présuppose qu'il y a une régularité et une systématique de la formation passive. Pourtant, la variation est un fait naturel des langues, et toute systématisation signifie, simplement, la mise à l'écart des éléments paradigmatiques généralement attestés au niveau régional ou local. Ces éléments marginalisés peuvent être, éventuellement, récupérés indirectement. Cela est fondé sur la possibilité d'avoir, à côté d'une forme régulière, une autre forme concurrente à réputation réduite. Par conséquent, le fait de retenir un procédé, au détriment d'un autre, lui confère une promotion et une chance de s'imposer comme un procédé à part entière.

La formation passive suit un système morphologique régulier et le même principe dérivationnel même à partir des verbes à structure différente. Par ailleurs, la formation des synthèmes passifs peut présenter une irrégularité lors de la préfixation morphématique. Cette variation concerne le choix du morphème dérivationnel et la variation inconditionnée sur l'axe paradigmatique. De ce fait, la dérivation passive et la formation de ses paradigmes présuppose une même base de dérivation. Néanmoins, les verbes attestés sous différentes bases connaissent une variation au niveau de la dérivation passive (*isin* et *ssn* « connaître » donne *ttuwassn*, *ttuwassan*, *tyiissn*, *ttuyassn*, etc.). Chaque base dérive, suivant sa structure, le synthème passif équivalent à l'aide d'un, ou plusieurs morphèmes dérivationnels. Cela pourrait correspondre à ce que Basset (1929 : 7) qualifie « *d'accidents rares et localisés dans des parlers à tendances conservatrices..* ».

Quant aux cas marginaux obtenus d'une manière idiosyncrasique, ils concernent les anomalies qui échappent aux règles morphologiques régulières connues. Néanmoins, certains verbes n'acceptent pas tous les morphèmes dérivationnels pour dériver le synthème passif. Ils peuvent sélectionner certains morphèmes plutôt que d'autres. En fait, le verbe à initial vocalique colle parfaitement avec le morphème *ty*, *tw*. Loin de s'attarder sur les procédés morphologiques de cette formation, il serait pertinent de mettre en lumière les procédés rarement utilisés pour la dérivation passive. Celle-ci se fait par des procédés moins significatifs, tels que la préfixation morphématique, accompagnée de la dé-gémination d'une radicale (*ggady*/*ttusgidy* « être abondant ; augmenter la quantité »; *kkušm*/*ttuskušm* « infirmer ; rendre infirmer »).

La quantité consonantique joue un grand rôle dans la morphologie amazighe (cf. Basset (1929 : XXVII). Il existe aussi, en plus de la préfixation d'un morphème dérivationnel pour dériver le passif, la gémination d'une radicale. Ce procédé concerne le type de verbes, comme « *ini*/*ttuwanna* » (être dit/avoir été dit) ; « *isin*/*ttuwassan*/*tyassn* » (être connu). En plus de ces procédés rarement utilisés, la base verbale peut connaître, en plus de la préfixation d'un morphème dérivationnel, une harmonie vocalique et une alternance vocalique qui affecte le vocalisme de base. Ce vocalisme affecté prend, ainsi, les caractéristiques de la voyelle qui le précède

(ex. : *ddu*¹⁹/ *ttussadu*/ *ttussudu* « prendre le départ », « faire marcher » ; *ggady*/ *ttusgidiy* « rendre abondant » ; *iziṛ*/ *ttuyazra* / *ttuzra* « être vu/ être observé »). Une autre différence concerne l'insertion, à l'inaccompli, de la voyelle « i » au lieu de la voyelle « a », largement attestée (*ttubhdil* « être déshonoré »). Cette caractéristique concerne le parler de Zemmour (Boukhris, 1986).

5.3. Le système d'alternance vocalique

En fonction de ce qui précède, le traitement du syntème passif, sous ses différentes formes, met en évidence les stades d'une évolution divergente des procédés morphologiques d'un parler à l'autre, voire à l'intérieur d'une même variante (dans ses innombrables parlers). Cette évolution s'affiche au niveau de la voyelle qui adopte un comportement morphologique différent d'un parler à l'autre. Des exemples témoignent ouvertement de la variabilité de ce jeu vocalique dont la valeur est morphologique et non sémantique (cf. Basset, 1929).

Les formes passives se conjuguent différemment d'un thème verbal à l'autre. Chaque thème est régi par un ensemble de procédés morphologiques (variation ou syncrétisme de forme). En fait, le thème de l'aoriste est considéré comme le thème non marqué à partir duquel se forment les autres thèmes « marqués ». Ceux-ci se forment en apportant des modifications vocaliques et quelquefois consonantiques à la base verbale²⁰. Généralement, l'aoriste et l'accompli passifs ont une forme identique. Pour l'inaccompli, l'opposition thématique est marquée par l'insertion d'une voyelle distinctive, généralement une copie de la voyelle de base, en position finale ou pré-finale. D'autres verbes neutralisent cette opposition et présentent un syncrétisme aux différents thèmes verbaux. Devant ce syncrétisme, seulement le contexte ou la particule préverbale servent de moyen pour distinguer les différents thèmes. En effet, la comparaison des formes passives à l'accompli ou l'inaccompli peut expliquer l'opposition aspectuelle et la valeur de ces formes qui peuvent exprimer un état, un procès ou une action (en cours d'accomplissement).

La voyelle basique (pleine ou zéro), appartenant à la base verbale, est à distinguer de la voyelle thématique qui caractérise les thèmes verbaux pour en marquer l'opposition aspectuelle. Ce comportement labile caractérise la conjugaison de certains lexèmes verbaux (cf. Iazzi, 1995). Lors du passage d'un aspect à l'autre,

¹⁹ Le verbe *ddu* « partir » présente une dérivation réciproque par la préfixation du morphème nasal « n » accompagné d'une semi-consonne y. Ce verbe aurait comme forme de base *wudu* ou, au moins, *udu* « marcher » qui donne le nom d'action verbale *tawada* « la marche » et qui donne par la suite, à un niveau d'évolution, le verbe *ddu* « partir ». Peut-être, ce verbe détient-il une voyelle initiale restaurée à l'impératif, ce qui donne la structure verbale *addu d* « viens ! ».

²⁰ Basset (1929 : L-L1) a constaté que « pour ce qui est des alternances vocaliques fondamentales, la forme d'habitude reproduit exactement le vocalisme de l'aoriste (...), la forme d'habitude a tout un jeu vocalique particulier... La voyelle est généralement de timbre a ... parfois de timbre a, i, ou u, (...) ».

l'opposition est marquée habituellement par une alternance vocalique. Toutefois, certains verbes sans d'autres sont caractérisés dans certains parlars par un vocalisme. Encore, cette voyelle insérée reste constante alors qu'elle est alternante pour les bases actives. Ce constat est probablement en relation avec les valeurs aspectuelles que peut remplir le passif aux différents thèmes verbaux.

Conclusion

L'expression du passif s'exprime par une forme dérivée affectée d'un morphème dental et parfois nasal. Quoique la forme dentale soit plus courante, l'emploi du préfixe nasal reste un allomorphe pour exprimer le passif. Cette analyse nous a permis d'observer les combinabilités morphologiques des synthèmes et les interactions flexionnelles et dérivationnelle du passif. De plus, elle met en exergue l'aspect irrégulier de la synthématique du passif, généralement conçue comme systématique, surtout pour les bases obtenues de la dérivation passive.

Les verbes dérivés véhiculent des significations différentes selon le type du morphème dérivationnel. La dérivation passive ne se fait pas indépendamment du fonctionnement de la langue. Le choix du morphème dérivationnel dépend principalement de la structure verbale selon qu'elle commence par un phonème vocalique ou consonantique. En fait, le verbe à consonne initiale sélectionne le morphème à voyelle finale tandis que le verbe à voyelle initiale sélectionne le morphème à semi-consonantique finale. Cette constatation est applicable, aussi, aux dérivés (et sur-dérivés) puisqu'ils ont le même comportement morphologique. Au niveau aspectuel, les formes dérivées (ou sur-dérivés) présentent un syncrétisme, généralement, à l'aoriste et à l'accompli, contrairement au thème de l'inaccompli qui prend une voyelle.

Pour les synthèmes passifs dérivés d'un morphème nasal, le choix du morphème dépend de la compatibilité morphosémantique de celui-ci avec le verbe. Cette combinaison dépend aussi des possibilités sémantiques qu'offre le monème. Par conséquent, le choix d'un morphème dérivationnel n'est pas accidentel, il dépend, au contraire, des caractéristiques et des contraintes morpho-phonologiques, lexicales et sémantico-pragmatiques (le signifiant contient des traits qui déterminent les possibilités combinatoires).

La synthématique du passif en amazighe est une opération de dérivation. Suivant la base de dérivation, le passif peut s'obtenir dans le cadre du premier degré de dérivation (base simple), de deuxième degré (base (sur-)dérivée). La préfixation du morphème dérivationnel du passif, en tant qu'élément spécifique, est responsable de la valeur passive qu'exprime le synthème obtenu. Par ailleurs, la dérivation passive engendre presque toujours, en plus de la variation morphosémantique, un changement du statut syntaxique du verbe, et en cela, de la relation syntaxique et sémantique entretenue par les différentes unités constitutives de la phrase. Ces relations de dépendance syntaxique méritent d'être étudiées davantage pour bien cerner le phénomène du passif en amazighe.

Références

- Aghali-Zakara, M. (1996), *Eléments de morpho-syntaxe touarègue*, Centre de Recherches Berbères, GETIC. Paris.
- Ameur et al. (2004), *Initiation à la langue amazighe*, Publication : IRCAM, Série : Manuels, N° 1, Rabat.
- Barakate, A. (2010), *Propriétés morphologiques et potentialités néologiques de l'amazighe : éléments pour un aménagement lexical de l'amazighe au Maroc*, Publication, IRCAM, Série : Etudes, N°13, Rabat.
- Basset, A. (1929), *La langue berbère, morphologie, le verbe, études des thèmes*, Paris : E. Leroux.
- Benlakhdar, M. (1991), *Des catégories fondamentales dans le système verbal de Tamazight : aspect, temps et mode (parler des Ayt Izdeg)*, Thèse, Paris, INALCO.
- Bensoukas, K. (2006), *La morphologie verbale de l'Amazighe : étude comparative de cinq parlers de la variante Tachelhit*, Project contractuel, IRCAM, Rabat.
- Bentolila, F. (1981), *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère (Ait Seghrouchen d'Oum-Jeniba (Maroc))*, SELAF, Paris.
- Boukhris, F. (1986), *Le verbe en tamazight. Lexique et morphologie, parler des zemmours*, Thèse de 3^{ème} cycle, Université de Paris III.
- Cadi, K. (1987), *Système verbal rifain, forme et sens*, SELAF, Paris.
- Chaker, S. (1973), *Le système dérivationnel verbal berbère, dialecte Kabyle*, Thèse de 3^{ème} cycle, Paris, EPHE, Univ. Paris III-René Descartes.
- Chaker, S. (1984a), « A propos du passif berbère », In : *Travaux 2 : le Passif*, Centre Linguistique d'Aix-En-Provence, France, p.127-143.
- Chaker, S. (1984b), *Texte en linguistique berbère, introduction au domaine berbère*, CNRS (éd.), Paris.
- Chaker, S. (1985), « Synthématique berbère : composition et dérivation en kabyle », *GLECS*, XXIV-XXVIII/1.
- Chaker, S. (1995), *Linguistique berbère : études de syntaxe et de diachronie*, M.S-8- Ussun amazigh, Paris/Louvain, Peeters.
- Delheure J. (1984), *Dictionnaire Mozabite-Français*, LAPMO, SELAF, Paris
- Delheure J. (1989), « Etude sur le mozabite », *EDB*, n° 6, p. 120-57.
- El Gholb, L. (2015), *Analyse morphosyntaxique de la forme passive en amazighe*, Thèse de Doctorat, Université Med-V, FLSH, Rabat.
- Galand, L. (2002). *Etudes de linguistique berbère*. Paris/Louvain, Peeters.

- Galand L. (2010), *Regards sur le berbère*, Studi Camito-Semitici 8, Centro Studi Camito-Semitici, Milano.
- Iazzi, El. (1995), « Les voyelles fantômes en amazighe marocain », In : *Langues et Littérature*, Vol. XIII. Pub. FLSH, Rabat, p.45-63.
- Kossmann, M. (1997), *Grammaire du parler berbère de Figuig (Maroc oriental)*, Peeters, Paris/Louvain.
- Kossmann, M. (2000), *Esquisse grammaticale du rifain oriental*, Peeters Louvain/Paris.
- Lafkioui, M. (2007), *Atlas linguistique des variétés berbères du Rif*, Rüdiger Köppe Verlag.
- Laoust, E. (1939), *Cours de berbère marocain : Dialectes du Maroc central*, Librairie Orientaliste, P. Geuthner, 3^{ème} éd., Paris.
- Leguil, A. (1992), *Structures prédictives en berbère: bilan et perspectives*; Paris, Budapest; Torino: l'Harmattan, [1987].
- Resinio, A. (1932), *Etude sur les dialectes berbères de Beni Iznassen du Rif et des Senhaja de Sraïr*, *Grammaire, texte et lexique*, Paris, Ed. Leroux.
- Taine-Cheikh, C. (2005), « Le problème des verbes dérivés en berbère et l'exemple du zénaga », *Quadernidi Semitistica*, n° 25, p.391-409.

عرف الأدب الأمازيغي في الآونة الأخيرة طفرة نوعية وكبيرة، نتيجة تراكم أعمال عدة أجيال من الكتاب، طبعتها قوة المؤسسات التي تعنى بالشأن الأدبي الأمازيغي من حيث النشر والدعم والتشجيع المادي والرمزي. وقد وُكِب هذه الطفرة مجموعة من الأعمال العلمية النظرية والنقدية المهمة وسأيرت إدماج اللغة والأدب الأمازيغيين في المسارات الجامعية في مسالك وماسترات اللغة والأدب الأمازيغيين بالجامعة المغربية. ويتميز الأدب الأمازيغي اليوم بوفرة وتنوع المنتج الأدبي الذي يشمل مختلف الأجناس الأدبية من شعر وقصة وقصة قصيرة ورواية ومسرح، اغنتها كذلك المنجزات الترجيحية من مختلف اللغات. ومن هذا المنطلق، يمكن القول أن هذا المنتج الأدبي أصبح اليوم مؤهلا لأن يتستخدم كحوامل بيداغوجية لتدريس الأدب الأمازيغي في المدرسة المغربية. لكن يبقى التساؤل المطروح يتمحور حول أي أدب أمازيغي نرغب في تدريسه. ورغم أن السؤال قد يبدو ظاهريا بسيطا، لكنه ليس بالبداهة التي يمكن تصورها. وفي هذا الصدد تندرج هذه المقالة التي تحاول من جهة مقارنة هذه الإشكالية من خلال إثارة مجموعة من التساؤلات العامة المرتبطة بتدريس وديداكتيك الأدب بصفة عامة ومعالجة العناصر الإشكالية الخاصة بتدريس وتعلم الأدب الأمازيغي من جهة ثانية.

Problématiques générales

Dans le contexte houleux du lendemain de mai 1968, Doubrovsky avait lancé, au colloque de Cerisy (juillet 1969), cette boutade « La littérature ne s'enseigne pas » (Doubrovsky et Todorov ; 1971 : 17). Depuis lors, l'enseignement de la littérature est devenu un champ de questionnements, un lieu de débats sur l'objet à enseigner et sur sa didactisation : quelle littérature et quels savoirs et pratiques littéraires enseigner ? S'agit-il d'objets littéraires ? D'une histoire littéraire ? Cela présuppose l'existence d'une discipline autonome susceptible d'être enseignée. Son enseignement doit-il être conçu comme un objectif en soi ? Comme une discipline autonome ?

Ou plutôt comme un instrument au service de l'enseignement-apprentissage de la langue, donc un moyen pour maîtriser la langue et développer les potentialités stylistiques des apprenants ?

Pour certains, la réponse ne se fait pas attendre. A. Séoud (1997 : 9) affirme : « enseigner la littérature n'équivaut pas ou ne doit pas équivaloir, à enseigner un savoir sur la littérature, exactement de la même façon, et un peu pour les mêmes raisons, qu'enseigner une langue ne signifie pas en faire apprendre la grammaire. »

Quelles approches adopter ?

Les approches foisonnent et ne datent pas d'hier. Les littératures qui bénéficient d'une longue tradition ont fait l'objet de nombreuses expérimentations. Entre les approches internes (formalisme) et les approches externes (théorie de la réception,

approche interprétative), pour n'en citer que celles-là, sont tantôt glorifiées, tantôt remises en cause par les spécialistes et les didacticiens.

Mais quelle conception « idéologique » de la littérature l'école va-t-elle construire et véhiculer ? L'école est un appareil idéologique de l'Etat, comme dit Louis Althusser. Les choix littéraires opérés ne sont alors pas innocents. Ils obéissent à une logique et tendent vers une finalité. Quels auteurs instituer en représentants de telle ou telle littérature ? Quels aspects privilégier ? Sur quels critères opérer le choix des textes ou des œuvres ? Pourquoi donc enseigner la littérature ? A quels besoins répond-elle ? Quelles finalités assigner à l'enseignement de la littérature ?

Problématiques spécifiques à l'amazighe

Se poser la question quelle littérature amazighe enseigner implique non une unicité, mais une multiplicité. Elle laisse entendre l'existence d'une littérature au pluriel (H. Basset parlait de « littérature berbère », Galand-Pernet de « littératures berbères »). Elle pose également le problème d'une identification, d'une définition, et finalement d'un choix.

Si on interroge la place de la littérature amazighe dans le manuel scolaire de cette langue, on soulève aussi comme question théorique l'identité de cette littérature qu'on aspire à constituer en objet enseignable. S'agit-il d'enseigner la littérature orale, ses genres et ses formes ou de la néo-littérature qui se développe et s'impose ces dernières années ? Si la première n'est concevable sans les éléments constitutifs de sa performance, l'enseignement de la seconde n'en pose pas moins de problèmes dans sa délimitation, les choix de textes et d'auteurs, les approches, les finalités et compétences à développer, sans parler des contraintes lourdes qui pèseraient sur l'élaboration d'un dispositif nouveau qui accorderait une place au fait littéraire.

La littérature amazighe

Il ne sera pas ennuyeux de rappeler que la langue amazighe porte et véhicule une longue tradition orale. Les sociétés amazighes ont vécu et survécu avec et dans l'oralité¹. C'est un aspect majeur qu'elles partagent avec les sociétés et nations qui n'ont pas développé et pratiqué un système de symbolisation graphique, qui ont évolué dans une oralité primaire, avant de s'engager, suite aux mutations socioculturelles, économiques et politiques qui les ont traversées, dans la voie de l'écriture, de la production littéraire au sens moderne du terme. Excepté la

¹ Nous ne nions pas, par ce propos, l'existence d'une tradition écrite importante, notamment dans le domaine religieux. Pour s'en convaincre, on peut se référer par exemple aux travaux, entre autres, de Mehdi Ghouirgate (2015), El Khatir Aboukacem-Afulay (2013, 2016), Ali Amahan (2016) et Mohamed Elmedlaoui (2016).

production individuelle, auctoriale des chanteurs professionnels *rways*, la littérature orale amazighe se présente comme un produit collectif, anonyme, contextualisé, ritualisé et transmissible. Elle dispose de ses formes et de ses genres, fixes et variables. Elle établit ses propres modes de production et de transmission et se distingue par ses conditions de réception.

Elle est souvent instituée et ritualisée dans des espaces déterminés. Enfin, elle instaure une communication directe, souvent non médiatisée et une réception auditive, voire visuelle.

Elle dispose d'un mode de production et de réception spécifique :

- rapport collectif
- entre un producteur/exécutant et un auditeur
- acte de mémorisation, de transmission
- auditive et visuelle
- réaction, appréciation immédiates
- contextualisée et ritualisée
- conditionnée par l'espace de diffusion et de circulation

Selon Paul Zumthor, qui préfère parler des « littératures de la voix », la production littéraire est fondée sur la performance. Elle est sous-tendue par le temps et l'espace d'exécution, l'exécutant, le mode d'exécution, le public et la fonction assignée.

La performance est liée à la présence du corps, « des sonorités, des mots et des phrases, des rythmes, des mouvements, des éléments visuels et situationnels » (1994 : 28-29) ; Comment donc concilier la lettre et la voix ?

Comment enseigner une littérature marquée du sceau de l'oralité, de l'instantané, de l'éphémère, de l'audible et du visuel, du corporel et du gestuel ?

La littérature orale est-elle enseignable ?

Attribuer à la mission d'enseigner la littérature amazighe une fonction patrimoniale impose la littérature orale comme passage obligé.

Mais de quelle manière peut-elle être instituée en objet enseignable ? Se conçoit-il de l'amputer des facteurs de sa performance et de la momifier dans des supports écrits réducteurs et destructeurs de sa véritable nature ?

Mammeri avait déjà senti ce péril nécessaire en disant : « Il était donc grand temps de leur donner cette vie demi-morte de l'écrit, qui les réduit, les momifie, mais en sauve au moins l'image » (Mammeri, 1980). Les produits de la littérature orale ne sont pas de simples textes. L'essence de celle-ci est ailleurs. Baumgardt et Derive (2008) le soulignent à juste titre :

« [...] la spécificité du texte de littérature orale relève justement du fait que le texte n'est pas « seul », mais qu'il est « entouré », qu'il est tributaire de la performance, qu'il est indissociable des éléments relevant de la situation d'énonciation et de la façon de le dire, car en dehors de la performance, le texte de littérature orale n'existe pas »

Si la littérature orale n'est pas une création écrite individuelle, auctoriale, c'est qu'elle s'inscrit dans un processus de remodelage intertextuel. Elle « recourt à la fois aux formes et aux contenus pour modeler les variantes et créer des œuvres nouvelles » (Galand-Pernet, 1998 :208).

Chaque forme orale se fait l'écho hypertextuel et intertextuel d'une autre forme, d'un autre motif, d'un autre thème, qui l'ont précédée. Elle procède alors par réactualisation, recréation, adaptation, renouvellement, « délocalisée », jouant sur le fixe et l'invariant.

Retombées didactiques

C'est donc une mission délicate que d'intégrer la production littéraire orale dans l'enseignement-apprentissage de l'amazighe. Les éléments de performance qui en constituent l'essence sont élagués, amputés. Comment saisir toute la signification et l'expressivité d'un conte figé dans le support écrit ? Comment apprécier et vivre l'expérience fusionnelle dans l'écoute d'une chanson traditionnelle ou moderne sans voix, sans chant, sans musique, sans rythme ?

Comment un apprenant comprendrait un type poétique circonstancié (*tanggift*, chant de mariage, *warru*, etc.) sans visualiser le rite qui l'accompagne ? Comment un apprenant saisirait-il la véritable signification des *izlan* sans connaître et se représenter les *imdyazn* et leur statut dans la société rifaine ?

L'exploitation des seules formes scripturales, notamment leurs objets ou thèmes, est très réducteur, car on ignore les dimensions vivantes et dynamiques de tel ou tel genre oral : l'espace et le temps, la médiation et le rapport entre les auditeurs et le transmetteur ou exécutant.

Ainsi, le conte est « une œuvre conjuguant deux modes de communication complémentaires et indissociables, à savoir la voix du conteur, son texte et sa gestuelle, renforcée par le contexte. Ces derniers viennent compléter le message, accentuer les émotions et combler les vides » (Boudjellal, 2012).

Le manuel scolaire de la langue amazighe *Tifawin a tamazight*², tous niveaux confondus, intègre des textes de littérature orale décontextualisés comme supports

² Nous tenons à préciser que notre but n'était pas de procéder à une analyse des manuels scolaires de tamazight. Cependant, s'agissant de l'examen des textes littéraires authentiques, de la place qui leur est accordée dans l'activité de lecture, nous avons effectué préalablement un relevé systématique des formes ressortant à la littérature orale et à la

exploitables dans l'activité ludique et culturelle (*awrar*). On y trouve des comptines, des devinettes, des énigmes, des charades, des contes et des paroles de chansons traditionnelles et modernes. Les éléments contextuels sont bannis, les supports audiovisuels d'accompagnement n'existent pas. Or on sait bien que ces éléments sont significatifs : la situation n'est pas un facteur extérieur, elle « entre dans l'énoncé comme un constituant nécessaire de la structure sémantique » (Todorov, 1981 : 69)

Enseigner la littérature écrite

De l'oralité à la scripturalité les frontières ne sont pas étanches. Zumthor parlait d'oralité mixte et d'oralité seconde (Zumthor, 1987). Beaucoup de recherches ont abordé et abordent toujours les problématiques du passage de l'oral à l'écrit. Les formes orales persistent encore au stade de l'écrit. Elles sont réactivées, remodelées, renouvelées. Salhi (2004 : 103) parle à ce sujet de délocalisation. Il la définit comme suit :

« Le déplacement des textes du lieu de l'oralité dont la rigidité formelle et la variation sont les caractéristiques les plus importantes, et dont les performances littéraires sont conditionnées essentiellement par la voix et les éventuels rites qui les accompagnent, à un autre lieu caractérisé par la graphie et la fixité ».

Il distingue cinq types de délocalisation :

- la délocalisation graphique (transcription) ;
- la délocalisation linguistique (traduction) ;
- la délocalisation stylistique (remodelage stylistique, formel et structurel) ;
- la délocalisation générique (transfert générique) ;
- la délocalisation architextuelle (création littéraire sur un modèle canonique traditionnel).

La littérature amazighe écrite ou néolittérature est récente. Elle a ses conditions d'émergence et de développement. C'est une production individuelle, propriété définitive et irrévocable d'un auteur. Elle est le fruit et la manifestation d'un acte conscient, délibéré et réfléchi. Elle instaure son propre mode de production et obéit au processus de circulation des biens matériels sur le marché.

Au niveau de sa réception, elle établit une double communication, indirecte, décalée, médiatisée avec un narrataire, un lecteur réel, un lecteur idéal : produit artistique consommé individuellement, l'œuvre littéraire est lue en « solitude » par un lecteur qui n'a plus de contact direct avec l'auteur ; la réaction, spontanée, réfléchie, critique, se ferait par l'intermédiaire de l'écrit journalistique ou académique.

littérature écrite. C'est sur la base de cet inventaire que nous avons établi les conclusions que nous exposerons ci-après.

Elle introduit dans le champ littéraire de l'oralité des notions nouvelles comme texte, auteur, lecteur, création littéraire, produit éditorial, marché du livre.

Cependant, aborder la littérature amazighe écrite pose des problèmes d'ordre conceptuel, théorique et méthodologique. Quels critères de délimitation peut-on invoquer ? géolinguistique (régional ? national ? supranational ?) historique ? générationnel ? interne (genres, formes, langue et style, esthétique, thématique, structures) ?

Comme la langue elle-même, la littérature amazighe écrite est soumise à variation : diatopique et diaphasique. Un défi pour les didacticiens et concepteurs des manuels scolaires confrontés à la délicate mission du choix des supports, des auteurs et des aspects esthétiques et formels à enseigner.

Les textes choisis seront-ils conservés tels quels pour préserver leur authenticité ? ou bien seront-ils adaptés et remaniés, tout en sachant le risque des déformations littéraires et esthétiques d'une telle opération ?

Le manuel scolaire actuel *Tifawin a tamazight* de la langue amazighe (cycle primaire) offre un bel exemple. Tous les textes de lecture sont des simulé-construits, fabriqués par les concepteurs. Aucun texte littéraire, aucun texte authentique (médiatique, fonctionnel ou scientifique), aucune référence littéraire ou artistique si ce n'est en tant qu'objet ou thème des textes de lecture (Apulée, Walid Mimoun, Lhaj Belàid, Tawgrat, Bu ughanim).

Par contre, on accorde une place significative aux formes de littérature orale (énigmes, des charades, des proverbes, beaucoup de contes, des chants traditionnels et modernes), beaucoup plus qu'à celles de la littérature écrite, mais dans l'activité ludique (*awrar*). Censée être un lieu de divertissement, de jeux créatifs, cette activité s'est chargée aussi d'ancrer l'apprenant dans son milieu culturel, de lui garantir une sécurité culturelle, de lui permettre d'apprendre les valeurs positives de la culture et de la société amazighe :

« L'enseignement de l'Amazigh gagnera d'une exploitation intelligente et performante des genres littéraires oraux qu'elle véhicule. Les contes, les chants, les chansons, les proverbes, les devinettes, etc. pourront servir d'outils pédagogiques dont le but serait d'une part, de faciliter l'apprentissage de la langue et, d'autre part, de conserver le patrimoine millénaire qu'elle véhicule » (Sadiqi, 2003 : 46)

La littérature écrite est représentée en tant qu'objets, et non en tant que création, par des poètes et nouvellistes : Chacha, Moussaoui Saàid, Ahmed Ziani, Med Mellal, Lahbib Fouad, Med Ouagrar, Lahoucine Ajjoun. Comme on le voit déjà, le genre poétique, oral ou écrit, s'accapare une grande place dans ces manuels.

A la question posée au départ, des réponses partielles et conditionnées sont possibles. Mais encore faudrait-il se mettre d'accord sur le niveau d'enseignement concerné. Il paraît évident que l'enseignement de la littérature amazighe à

l'université n'a ni le même profil, ni le même dispositif didactique, ni les mêmes finalités, que l'enseignement éventuel de la littérature au niveau primaire, collégial ou secondaire.

On s'accorde à dire que les fonctions de l'enseignement de la littérature sont problématiques. On a longtemps débattu de l'acception fluctuante, protéiforme de la littérature elle-même : « La littérature représente en effet un phénomène esthétique, culturel et social dont il est particulièrement difficile de cerner avec netteté la spécificité » (Goldenstein, 1983).

Concernant la littérature amazighe, une articulation intelligente et pertinente entre littérature orale ou néolittérature est souhaitable. Le mode d'organisation se fondera sur l'aspect thématique, structurel, prendra comme fil conducteur un motif poétique, ou encore adopter la simple chronologie :

« Le manuel de littérature peut être structuré de différentes manières. Il peut par exemple opter pour une présentation chronologique, reprenant les textes marquants de différentes époques reflétant les différents courants littéraires. Il peut, au contraire, opter pour un regroupement thématique, et voir comment sont traités selon les époques les différents thèmes proposés : l'amour, la mort, l'honneur, etc. » (Gérard et Roegiers, 1999).

Mais personne ne contestera l'importance du texte littéraire et l'intérêt à développer la lecture littéraire chez les apprenants. On peut favoriser la lecture et la compréhension de l'organisation interne des textes (approche formaliste) ; ou privilégier l'implication et la réaction des apprenants (esthétique de la réception) ; ou encore opter pour l'apprentissage du patrimoine littéraire amazighe et l'acquisition d'une culture littéraire (approche historique).

Le texte littéraire offre l'avantage d'être un support didactique apte à construire des compétences diverses :

- linguistiques : apprendre la langue (grammaire, lexique, style, etc.).
- pragmatiques : articulation discours et genres.
- socioculturelles : faits de sociétés, aspects culturels, réaction, débats.
- méthodologiques : savoir lire, repérer, comparer, expliquer, interpréter.
- littéraire : lecture littéraire, goût et plaisir esthétique, production, édition et marché du livre, culture littéraire, etc.

Un tel projet devrait mettre en ligne de mire des finalités déterminées. Il s'agit d'abord d'asseoir un équilibre psychologique, culturel, symbolique entre les apprenants marocains : contexte plurilingue par excellence, l'école marocaine enseigne des codes différents, des littératures différentes, arabe, française ; le socle identitaire que constitue la littérature amazighe n'y est pas encore intégré. Il est donc tout naturellement raisonnable d'apprendre la littérature endogène, spécifique, qui consolide la personnalité propre, pour ensuite découvrir l'autre, sa littérature, sa culture, bref nouer des liens interculturels forts.

De ce fait, comme le font bien remarquer Aron et Viala (2005), cités par Galani (2010 : 263), enseigner la littérature s'impose

« à la fois comme un facteur d'épanouissement personnel, comme un plaisir et comme un besoin pour la société tout entière. La littérature constitue en effet un lieu où se forment une identité culturelle et la conscience d'une appartenance historique. Elle est aussi le vecteur d'une expérience esthétique, de l'adhésion à des valeurs, en même temps que de la transmission d'un savoir-faire argumentatif et expressif. En elle, donc, se croisent toutes les formes et tous les usages de la langue »

Mais quelle entrée privilégier ?

Les genres littéraires amazighes offrent une grande richesse et ouvrent la voie à une exploitation diversifiée. Ils sont susceptibles de :

- permettre l'immersion de l'apprenant dans sa propre culture,
- donner un sens à cet apprentissage en renforçant les liens entre l'école et la réalité socioculturelle,
- éduquer à la lecture,
- apprendre à construire un réseau de lectures et de textes,
- promouvoir le livre écrit en amazighe.

S'agissant du primaire, on peut logiquement penser aux contes, comptines et énigmes, mais aussi à la littérature écrite de jeunesse qui commence à se développer ces dernières années. Ces textes sont authentiques, évocateurs, riches, porteurs de valeurs. Une découverte précoce de cette littérature est fort bénéfique : « Quand peut-on, et doit-on lancer les élèves dans les textes littéraires ? Je répondrais sans hésiter que le plus tôt est le mieux (...) en choisissant des textes à leur portée. Avec un peu de patience, on peut trouver des textes accessibles aux débutants » (Caillaud, 1969 :79).

L'enseignement du texte littéraire aura pour objectif de développer la compétence de la lecture littéraire.

Mais non sans quelques obstacles. Argyro Proscolli (2010 : 267) les résume comme suit :

- linguistiques : lexicale, syntaxe, ...
- culturels : implicites, références culturels spécifiques
- référentiels : contexte de production, événements historiques,...
- conceptuels : idées et notions complexes, abstraites
- matériels : longueur du texte.

Dans l'état actuel des choses, beaucoup de contraintes pèsent sur ce projet :

- la révision des curricula avec intégration de la littérature.
- la refonte du manuel : un seul manuel où le texte littéraire servira à l'acquisition de la langue amazighe dans sa diversité, à la transmission patrimoniale, aux développements des compétences diverses, tout en favorisant l'épanouissement de l'apprenant.
- la plage horaire : une refonte de l'architecture didactique de cette matière s'impose dans tous les cas.
- la formation des enseignants en linguistique et en littérature, familiarisation avec les approches critiques et les méthodes d'analyse de textes.

Conclusion

Le texte littéraire authentique, ainsi que les références littéraires amazighes sont quasiment absents du manuel scolaire de l'amazighe. Les formes relevant du régime de la littérature orale y sont privilégiées, mais sont décontextualisées et amputées des éléments constitutifs de leur performance. Elles sont utilisées comme supports d'activités ludiques et créatives. Si les textes de certains auteurs amazighes modernes sont intégrés, c'est uniquement dans l'activité ludique ; ils ne constituent pas des textes de lecture à part entière, si ce n'est seulement comme objet ou thème de ces textes.

L'enseignement de la littérature amazighe demeurera problématique en ce sens qu'il faut préciser d'abord la nature de cette littérature à enseigner, quel niveau d'enseignement est concerné, l'objet à enseigner (littérature, texte littéraire, le type de littérature : orale ou écrite), les entrées à privilégier et les approches à adopter, les finalités envisagées et les compétences à développer.

C'est un projet qui interpelle pédagogues, didacticiens, spécialistes de la littérature, écrivains, et qui nécessite des mesures et des changements profonds : curricula, dispositif didactique, conception du manuel, plage horaire, formation initiale, revalorisation de la littérature et du livre amazighes.

Bibliographie

- Aboulkacem-Afulay, E. (2016), « La production manuscrite des informateurs berbères à l'époque coloniale : le cas de Ssi Brahim Akenkou », *Études et Documents Berbères*, 35-36, p. 31-51.
- Aboulkacem-Afulay, E., (2013), « Taskla: contexte d'émergence d'un champ littéraire », *Études de littérature amazighe moderne*, Rabat, Publications Tirra.
- Amahan, A. (2016), « Présentation d'une anthologie des manuscrits en amazigh au Maroc », *Études et Documents Berbères*, 35-36, pp. 89-104.
- Aron, P. et Viala, A. (2005), *L'enseignement littéraire*, Paris, PUF.
- Boudjellal, A. (2012), « Le conte à l'intersection du code écrit et de la tradition orale », *Synergies Canada*, N° 4.
- Bounfour, A. (1987), « Oralité et écriture : un rapport complexe », *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, N°44, p. 79-91.
- Bounfour, A. (1999), *Introduction à la littérature berbère : 1. La poésie*, Paris-Louvain, Peeters.
- Caillaud, J. (1969), « L'utilisation des textes littéraires », *Le français dans le monde*, n°65, p.79-84.
- Daunay, B. (2007), « État des recherches en didactique de la littérature », *Revue française de Pédagogie*, [En ligne], N°159, mis en ligne le 01 avril 2011, consulté le 02 avril 2019. URL : <http://rfp.revues.org/1175>
- Djellaoui, M. (2014), *La Problématique des genres littéraires amazighes : Définitions, dénominations et classifications*, Actes du 3ème colloque international organisé par le Département de langue et culture amazighes, Faculté des lettres et des langues de l'Université Akli Mohand Olhadj de Bouira Organisé les 04 et 05 Novembre 2014.
- Djellaoui, M. (dir.) (2014), *La langue amazighe de la tradition orale au champ de la production écrite (parcours et défis)*, Actes du 2ème colloque international organisé par le Département de langue et culture amazighes, Faculté des lettres et des langues de l'Université Akli Mohand Olhadj de Bouira, les 17 et 18 avril 2013.
- Elmedlaoui, M. (2016), « La tradition 'almazghi' dans le Sous (Maroc) : Caractéristiques linguistiques et fonctions socioculturelles du code », *Études et Documents Berbères*, 35-36, p. 243-262.
- Galani, M.-E. (2010), « Privilégier le texte littéraire en classe de FLE », in Tabaki-Iona, F., Proscollì, A. et Forakis, K. (éds.), *La place de la littérature dans l'enseignement du FLE*, Actes du colloque international des 4 et 5 juin 2009, Athènes, Université Nationale et Capodistrienne d'Athènes, Faculté des Lettres, Département de Langue et Littérature françaises.

- Galand-Pernet, P. (1998), *Littératures berbères : des voix et des lettres*, Paris, PUF.
- Goldenstein, J.-P. (1983), « Enseigner la littérature », *Pratique*, n°38, p. 3-8.
- Gérard, F.M., Roegiers, X., (1999), « L'évaluation d'un manuel de littérature : la rigueur d'une démarche au service du plaisir de l'écriture », *Enjeux - Revue de didactique du français*, n°45, p. 105-118.
- Ghouirgate, M. (2015), « Le berbère au Moyen Âge. Une culture linguistique en cours de reconstitution », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 70(3), p. 577-605.
- Haddadou, A. (2009), *Introduction à la littérature berbère, suivi d'une Introduction à la littérature kabyle*, Haut Commissariat à l'Amazighité.
- Kich, A. (dir.) (2004), *La Littérature amazighe, oralité et écriture, spécificités et perspectives*, Actes du Colloque international, Rabat, Publication de l'Institut Royal de la Culture Amazighe.
- Kich, A. (éd), (2005), *Les types poétiques amazighes traditionnels*, Actes du Séminaire organisé par le CEAELPA, les 30 septembre et 01 octobre 2005 à Rabat, Rabat, Publication de l'Institut Royal de la Culture Amazighe.
- Mammeri, M. (1980), *Machaho ! Contes berbères de Kabylie*. Bordas.
- Mansouri, H.-A. (2009), « A propos des textes de lecture dans les manuels scolaires amazighes du cycle moyen. Entre la recherche de la structure et la valorisation de la culture amazighe », *Educ Recherche*, Revue de la Recherche en Education, n° 10, éditée par L'Institut National de Recherche en Education (INRE), p. 57-64.
- Mekhnache M. (2011), *L'Exploitation du Texte Littéraire dans le Projet Didactique. Pour un développement des compétences de production, cas de la 1ère Année Moyenne*, Thèse de doctorat en didactique, Université El Hadj Lakhdar de BATNA, Faculté des Lettres et des Langues
- Mekhnache, M. (2010), « Le texte littéraire dans le projet didactique : Lire pour mieux écrire », *Synergies Algérie*, N° 9, p. 121-132.
- Mercier, J.-P. (2010), « La part du lecteur de textes littéraires dans la classe de français », *Nouveaux cahiers de la recherche en éducation*, N°132, p. 177-196.
- Moumouch, L. (2016), « La néo-littérature amazighes : figures et enjeux », in Talmenssour, A. (Dir.), *La nouvelle littérature amazighe – الأدب الأمازيغي الحديث*, Actes du colloque national organisé par l'ERCLA, les 21-22 décembre 2011 à la FLSH d'Agadir. Publications de la FLSH - Equipe de Recherches sur la Culture et la Langue AmazigheS, Université Ibn Zohr, Agadir, p. 47-55.
- Ouellet, S. (2005), *Le passage d'une littérature didactique à une didactique littéraire ? La place et le rôle du texte littéraire dans les cours de français au collégial*, Mémoire de maîtrise en éducation, Université du Québec à Rimouski, Campus de Lévis.

Proscolli, A. (2010), « La littérature dans les manuels de FLE » in Tabaki-Iona, F., Proscolli, A. et Forakis, K. (éds.), *La place de la littérature dans l'enseignement du FLE*, Actes du colloque international des 4 et 5 juin 2009, Université Nationale et Capodistrienne d'Athènes, Faculté des Lettres, Département de Langue et Littérature françaises.

Riquois, E. (2010), « Exploitation pédagogique du texte littéraire et lecture littéraire en FLE : un équilibre fragiles », In AebyGaghé, S., Cordonier, N. et al. (éds.), *11^{es} rencontres des chercheurs en didactique des littératures*, Genève, mars 2010.

http://www.unige.ch/litteratures2010/contributions_files/Riquois%202010.pdf, le 02 avril 2019.

Riquois, E. (2009), *Pour une didactique des littératures en français langue étrangère. Du roman légitimé au roman policier*. Thèse de doctorat, Université de Rouen.

Sadiqi, F. (2003), « L'oralité en tant qu'instrument pédagogique dans l'enseignement de l'amazigh au Maroc », in *Education et langues maternelles : l'exemple de l'amazigh*, Actes du colloque amazigh, organisé par la Fondation BMCE Bank, à Casablanca, le mardi 17 juin 2003.

Salhi, M.-A. (2003), « La délocalisation des textes oraux. Le cas de deux textes kabyles: Aheddad l-lqalus et taqsit n Aziz d Âzuzu », in Charles Bonn (Dir.), *Échanges et mutations des modèles littéraires entre Europe et Algérie*, Tome 2 des Actes du colloque « Paroles déplacées », (LERTEC, Université Lumière/Lyon 2), L'Harmattan.

Tabaki-Iona, F., Proscolli, A. et Forakis, K. (éds.) (2010), *La place de la littérature dans l'enseignement du FLE*, Actes du colloque international des 4 et 5 juin 2009, Université Nationale et Capodistrienne d'Athènes, Faculté des Lettres, Département de Langue et Littérature françaises.

Todorov, T. (1981), *Bakhtine - Le principe dialogique suivi de Ecrits du Cercle de Bakhtine*. Paris, Editions du Seuil.

Zumthor, P. (1987), *La lettre et la voix. De la « littérature » médiévale*, Paris, Seuil.

Résumés de thèses

Alou AG AGOUZOOM (2019), *Eléments de description phonologique et morphologique du tamasheq, dialecte standard du Mali en vue de son utilisation à l'école dans un contexte bilingue*, Institut national des langues et civilisations orientales, Paris.

Mots-clés: Morphologie, phonologie, touareg, tamasheq, français, bi-grammaire, Enseignement didactique.

S'inscrivant dans un cadre professionnel, cette thèse se propose de faire une description morpho-phonologique du parler touareg de Gao. Ce dialecte n'a jamais fait l'objet d'une description morpho-phonologique approfondie dans un but didactique, et notamment dans le contexte de l'enseignement bilingue.

La présente description s'appuie sur un corpus recueilli auprès des locuteurs natifs de la langue. Au besoin, nous avons nous-mêmes produit des corpus puisque nous sommes locuteurs. La langue y est décrite sous deux grands aspects :

- le premier aspect est consacré à la phonétique-phonologie et traite des phonèmes consonantiques et vocaliques, de la structure syllabique avec ses différentes constructions et de leurs fonctionnements. Cette La présente description s'appuie sur les paires minimales pour permettre d'opposer les phonèmes et met un accent particulier sur les phonèmes dits «problématiques». Cela a permis de classer et de définir le statut phonologique de ces phonèmes.
- le deuxième aspect prend en charge la morphologie. On y présente essentiellement la morphologie nominale et verbale. Le principe choisi est de partir de la structure du mot pour dégager les différentes classes grammaticales et les formes que peuvent prendre ces classes grammaticales dans la langue, avant de dégager leurs fonctionnements.

Enfin, à partir de la comparaison du système grammatical du touareg et du français, cette thèse propose des pistes didactiques pour faciliter dans les classes bilingues le passage de la L1 à la L2.

Key-words: Morphology, phonology, Tuareg, tamasheq, french, bi-grammar, teaching., didactic.

As part of a professional framework, this thesis proposes to make a morpho-phonological description of the tuareg speech of Gao. This dialect has never been the subject of a thorough morpho-phonological description for didactic purposes and particularly in the context of bilingual education.

This thesis is based on a corpus collected from native speakers of the language. If necessary, we ourselves have produced corpora since we are speakers. The language is described under two main aspects:

- The first aspect is devoted to phonics-phonology and deals with consonantal and vocalic phenomena, syllabic structure with its different constructions and their functioning. This description is based on the minimal pairs to make it possible to oppose phonemes and put a particular emphasis on the so-called «problematic» phonemes. This made it possible to classify and define the phonological status of these phonemes.
- The second aspect supports morphology. It presents essentially nominal and verbal morphology. The chosen principle is to start from the structure to the word to distinguish the different grammatical classes and the forms that these grammatical classes can take in the language, revealing their functioning,

Finally, from the comparison of the grammar system of Tuareg and french, this thesis proposes didactic tracks to facilitate in the bilingual classes the transition from L1 to L2

*
* *

RamdaneTOUATI (2018), *Normalisation polynomique d'une langue fortement dialectalisée et fragmentée : l'aménagement lexical du berbère*, Université Aix-Marseille, Iremam, Aix-en-Provence.

Mots clés : linguistique berbère, sociolinguistique appliquée, aménagement linguistique, normalisation linguistique, polynomie, dialectalisation, lexicque.

L'objectif de cette recherche est d'étudier, dans une approche critique et interventionniste, l'aménagement lexical du berbère ; une langue connaissant une extraordinaire fragmentation et dialectalisation, n'ayant pas une forme standardisée et dont la majorité des formes dialectales est vulnérable ou en danger de disparition. La présente recherche se situe dans le champ disciplinaire de la sociolinguistique appliquée à l'aménagement linguistique. Et la démarche méthodologique adoptée est l'approche ethnosociolinguistique de la complexité. La problématique est abordée en adoptant une perspective panberbère. L'étude critique des actions glottopolitiques, de la fragmentation dialectologique ainsi que la réflexion sur la revitalisation et la normalisation linguistique ont brossé l'essentiel de la berbérophonie. Cette thèse est organisée en trois parties. La première partie présente une étude critique des actions glottopolitiques concernant

le berbère et la sociolinguistique étudiant ces questions. Il s'agit d'un examen des recherches des berbérisants portant sur les problématiques de l'aménagement linguistique et l'étude des pratiques, des politiques linguistiques officielles et dans les milieux militants. L'objectif est d'établir un état des lieux de la recherche théorique et de la mise en pratique des actions glottopolitiques dans le domaine berbère. La deuxième partie explore la diversité linguistique et la configuration dialectale de cette langue. Dans une perspective de revitalisation et de normalisation linguistique, est développée une réflexion sur l'adoption du concept de la langue polynomique au berbère, en se basant en premier lieu sur sa situation dialectologique et sa vitalité. La dernière partie met en pratique les réflexions théoriques, présentées dans les deux parties précédentes, dans le domaine de l'aménagement lexical. C'est une illustration de l'aménagement du vocabulaire commun et spécialisé. Elle comprend également une réflexion sur l'aménagement terminologique, la normalisation linguistique et leur mise en pratique dans le cadre d'un processus d'aménagement à la fois polynomique et convergent. En conclusion, pour la normalisation du berbère, l'auteur suggère un aménagement polynomique permettant à la fois d'intégrer la variation dialectologique et d'engager un processus de convergence. Celui-ci doit nécessairement s'appuyer sur l'étude de la dialectalisation de cette langue ainsi que sur la vitalité de ses différents groupes.

*
* *

Saddouki, M. (2016), *Etude morphosyntaxique de l'adverbe en amazighe (Parler des Ait Iznassen)*, Thèse pour l'obtention du doctorat, Faculté des Lettres, Oujda.

Mots-clés: linguistique amazighe, syntaxe, morphologie, catégorie grammaticale, adverbe, Iznassen.

Cette thèse a fait de la catégorie de l'adverbe un objet d'étude pour être en mesure de délimiter ses frontières à l'endroit des autres catégories linguistiques. Dès lors, il s'agit d'un travail descriptif de la classe des adverbes amazighes à l'interface de la morphologie, la syntaxe, la sémantique et la pragmatique. La question principale à laquelle répondait cette étude est comment délimiter et cerner le flou catégoriel et/ou l'hétérogénéité de la catégorie étiquetée adverbe. Ainsi, nous avons dégagé les caractéristiques formelles, syntaxiques et sémantiques qui distinguent les adverbes des autres catégories linguistiques en nous appuyant sur un corpus qui regroupe quasiment la majorité des unités adverbiales attestées dans le parler amazighe des Ait Iznassen. En vue de circonscrire cet emploi adverbial en tant que

fait linguistique essentiel, nous avons opté pour la méthode anglo-saxonne. Il en ressort une présentation en cinq chapitres complémentaires ; les deux premiers présentent le fait globalement alors que les trois derniers analysent ce fait en détail : dans le premier chapitre sur « Les préliminaires théoriques et méthodologiques », nous avons conclu que les linguistes ont proposé différents types de classification des unités linguistiques de la langue amazighe. En outre, ces grammairiens se basaient sur une diversité de critères pour identifier et classer les unités adverbiales, tels que les critères fonctionnel, sémantique et logique. Quant au deuxième chapitre, « Morphologie de l’adverbe : forme et synthématique », nous avons montré que les adverbes dans le parler amazighe des Aït Iznassen ont diverses formes et structures. Les adverbes monomonématisés ont une forme simple, alors que les autres types sont le résultat d’une combinaison d’éléments conjoints (adverbes synthématiques) ou libres (adverbes syntagmes), d’un amalgame de syntagmes divers, d’une construction à bases verbale, nominale, prépositionnelle, pronominale ou d’un effet d’emprunt. Le phénomène de l’agglutination trouve effet, donc, dans une soudure ancienne (adverbes vrais) ou dans une association récente de divers éléments (locutions adverbiales). Le troisième chapitre indique que la taxinomie des adverbes en amazighe d’un point de vue syntaxique est possible en dépit de quelques difficultés au niveau du choix et de l’interprétation. Ce chapitre démontre la possibilité de classer, en effet, les adverbes non seulement sur le plan sémantique mais également sur le degré de détermination et de modification. De surcroît, les grammairiens amazighes ont utilisé des critères différents pour classer l’adverbe : la nature, la fonction, l’emploi ou le critère logico-sémantique et la place par rapport au verbe. En revanche, nous avons montré dans le quatrième chapitre, « Le comportement syntaxique de l’adverbe : position et interaction », que tout en obéissant aux contraintes sur le déplacement, que les adverbes dans le parler des Aït Iznassen occupent trois positions sur le segment phrastique. Enfin, dans le cinquième chapitre, « Les aspects logico-sémantiques et pragmatiques des adverbes », nous avons vu que les linguistes s’accordent sur le fait que l’adverbe dans l’énoncé produit des rapports de référence, de modalités ou de relativité avec le monde extérieur. Chaque langue naturelle présente ces trois possibilités indispensables pour que la communication soit instaurée entre un locuteur et son interlocuteur.

Guide de rédaction de la revue oOεloX-Asinag

Conditions générales

- Tout article proposé doit être original.
- Tout article proposé doit être accompagné d'une déclaration de l'auteur certifiant qu'il s'agit d'un texte inédit qui n'est pas proposé à une autre publication.
- Le compte rendu de lecture doit avoir pour objet la lecture critique d'une publication récente (ouvrage, revue ou autres) en la situant dans l'ensemble des publications portant sur le thème concerné.
- Les auteurs s'engagent à ne pas soumettre simultanément leurs textes à d'autres revues. Les auteurs confèrent un droit irréversible de reproduction et de diffusion de leurs articles à la revue Asinag, dans toutes les langues, dans tous les pays et sur tous médias connus ou à venir.
- Un article publié par la revue Asinag devient sa propriété et ne peut être ni reproduit (sur tous médias connus ou à venir), ni traduit sans autorisation de la Direction de la revue. L'auteur s'engage à ne pas le publier ailleurs sans l'autorisation préalable du directeur de la revue.
- Les idées et opinions exprimées sont celles de leurs auteurs et n'engagent en rien la revue. Les auteurs sont ainsi responsables des propos qu'ils expriment dans leurs articles, du contenu de leurs contributions, de l'exactitude de leurs citations, de leurs références et du droit légal de publier le matériel proposé. Ils ont la responsabilité d'obtenir la permission écrite, si nécessaire, de reproduire des données protégées par copyright, et devront faire obligatoirement parvenir à la direction de la revue le formulaire d'autorisation dûment rempli et signé.
- Toute utilisation de tout ou partie du contenu de la revue Asinag par une tierce personne doit être accompagnée de sa notice bibliographique et doit être clairement référencée (indiquant le nom de la revue, le numéro et l'année d'édition concernés). La reproduction partielle ou intégrale des articles, sans autorisation écrite, à des fins commerciales est strictement interdite.
- Les textes non retenus ne sont pas retournés à leurs auteurs. Ceux-ci n'en seront pas avisés.

Présentation de l'article

- Une page de couverture fournira le titre de l'article, le nom, le prénom, l'institution, l'adresse, le numéro de téléphone, le numéro de fax et l'adresse électronique de l'auteur. Seuls le titre de l'article, le nom et le prénom de l'auteur et le nom de son institution doivent figurer en tête de la première page du corps de l'article.

- Les articles seront envoyés par courrier électronique sous forme de fichier attaché en format Word ou RTF (Rich Text Format) à l'adresse suivante : « *asinag@ircam.ma* ».
- L'article ne dépassera pas 40.000 caractères (Bibliographie et moyens d'illustration compris).
- Le texte sera rédigé en police **Times New Roman**, taille 11, interligne exactement 12, sur des pages de format (17x24). Le texte en tinfinaghe doit être saisi en police **Tifinaghe-ircam Unicode**, taille 11, téléchargeable sur le site Web de l'IRCAM « <http://www.ircam.ma/lipolicesu.asp> ». Pour la transcription de l'amazighe en caractères latins, utiliser une police Unicode (**Gentium**, par exemple).
- Le titre est d'environ 10 mots et peut être suivi d'un sous-titre explicatif. Il sera rédigé en gras, de police Times et de taille 14.
- Les articles sont accompagnés de deux résumés dont l'un en anglais. Ils ne doivent pas dépasser 10 lignes.

Moyens d'illustration

- Les tableaux sont appelés dans le texte et numérotés par ordre d'appel (chiffres romains). La légende figurera en haut des tableaux.
- Les figures et les images sont appelées dans le texte et numérotées par l'ordre d'appel en chiffres arabes. La légende sera donnée en dessous des figures.

Références bibliographiques et webographiques

- Les références bibliographiques ne sont pas citées en entier dans le corps du texte, ni dans les notes. Sont seulement indiqués, dans le corps du texte et entre parenthèses, le nom de/des auteurs suivi de la date de publication du texte auquel on se réfère et, le cas échéant, le(s) numéro(s) de la/des page(s) citée(s). Si les auteurs sont plus de deux, indiquer le nom du premier auteur, suivi de « et al. ».

Ex. : (Geertz, 2003) ; (Pommereau et Xavier, 1996) ; (Bertrand *et al.*, 1986) ; (Bouzidi, 2002 : 20).

Dans le cas de plusieurs publications d'un auteur parues la même année, les distinguer à l'aide de lettres de l'alphabet en suivant l'ordre alphabétique (1997a, 1997b, etc.).

Ex. : (Khair-Eddine, 2006a) ; (Khair-Eddine, 2006b).

Lorsque plusieurs éditions d'une même référence sont utilisées, on signalera la première édition entre crochets à la fin de la référence dans la liste bibliographique.

- Les références bibliographiques complètes, classées par ordre alphabétique des auteurs, sont fournies à la fin de l'article (sans saut de page).

- ✓ Les titres des ouvrages sont présentés en italique.

Les références aux **ouvrages** comportent dans l'ordre : le nom de l'auteur et l'initiale de son prénom, l'année de parution entre parenthèses, suivie, s'il s'agit de l'éditeur, de la mention (éd.), le titre, le lieu d'édition, le nom de l'éditeur. Toutes ces indications seront séparées par des virgules.

Ex. : Cadi, K. (1987), *Système verbal rifain, forme et sens*, Paris, SELAF.

- ✓ Les titres d'articles de revue, de chapitres d'ouvrages, etc. se placent entre guillemets.

Les références aux **articles de revue** comportent (dans l'ordre) : le nom et l'initiale du prénom de l'auteur, l'année d'édition, le titre de l'article entre guillemets, le titre de la revue en italique, le volume, le numéro et la pagination. Toutes ces indications seront séparées par des virgules.

Ex. : Peyrières, C. (2005), « La recette de notre caractère », *Science & Vie Junior*, n° 195, p. 48-51.

- ✓ Les références aux **articles de presse** comportent seulement le titre entre guillemets, le nom du journal en italique, lieu d'édition, la date et le numéro de page.

Ex. : « Les premiers pas du supermarché virtuel », *l'Economiste*, Casablanca, 26 octobre 2007, p. 17.

- ✓ Les références aux **chapitres d'ouvrages collectifs** indiquent le nom et le prénom de l'auteur, le titre du chapitre, la référence à l'ouvrage entre crochets : [...].

- ✓ Les références aux **actes de colloques** ou de **séminaires** doivent comporter le nom et la date du colloque ou du séminaire.

Ex.: Boukous, A. (1989), « Les études de dialectologie berbère au Maroc », in *Langue et société au Maghreb. Bilan et perspectives*, Actes du colloque organisé par la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines-Rabat en octobre et décembre 1986, p. 119-134.

- ✓ Les références **aux thèses** : elles sont similaires aux références aux ouvrages, on ajoute l'indication qu'il s'agit d'une thèse, en précisant le régime (Doctorat d'Etat, Doctorat de 3^{ème} cycle...) et l'université.

Ex. : Hebbaz, B. (1979), *L'aspect en berbère tachelhiyt (Maroc)*, Thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle, Université René Descartes, Paris V.

- Les références **webographiques** : il est nécessaire de mentionner l'URL (Uniform Resource Locator) et la date de la dernière consultation de la page web.

Ex. : http://fr.wikipedia.org/wiki/Langue_construite, octobre 2007.

Notes, citations et abréviations

- Dans le cas où des notes sont fournies, celles-ci sont en bas de page et non en fin d'article. Il faut adopter une numérotation suivie.
- Citations : les citations de moins de cinq lignes sont présentées entre guillemets « ... » dans le corps du texte. Pour les citations à l'intérieur des citations, utiliser des guillemets droits « ... "..." ... ». Les citations de plus de quatre lignes sont présentées sans guillemets, après une tabulation et avec un interligne simple.
- Toute modification d'une citation (omission, remplacement de mots ou de lettres, etc.) est signalée par des crochets [...].

Sous-titres : le texte peut être subdivisé par l'utilisation de sous-titres en caractères gras.

Italique : éviter de souligner les mots, utiliser plutôt des caractères en italique.

- Si l'auteur emploie des abréviations pour se référer à certains titres qui reviennent souvent dans l'article, il devra les expliciter dès leur premier usage.

Ex. : Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM)